

Revue de presse UNA – Spécial Mobilisation

Articles parus le 9 mars

SERVICES À DOMICILE EN DANGER
Mobilisation nationale le 7 mars 2015





SOCIAL

Les acteurs de l'aide à domicile réclament un « fonds d'urgence »

L'Union nationale de l'aide, des soins et des services à domicile, principal réseau du secteur, a tenu samedi des rassemblements dans 17 villes pour réclamer un nouveau « fonds d'urgence ». Une enveloppe de 50 millions d'euros avait été débloquée en 2014 pour aider les associations en graves difficultés, en attendant le vote de la loi « sur l'adaptation de la société au vieillissement », qui prévoit de nouvelles aides mais dont l'adoption a été repoussée. Selon le gouvernement, ce texte sera voté cette année et devrait entrer en vigueur début 2016.

Les associations d'aide à domicile ont manifesté à Bordeaux ce weekend

<http://www.francebleu.fr/infos/aide-domicile/les-associations-d-aide-domicile-ont-manifeste-bordeaux-ce-weekend-2199537>

Lundi 09 mars 2015 à 07h00

L'UNA, principal réseau de prestataires d'aide à domicile tire la sonnette d'alarme. En Aquitaine, faute de financements, 70 % des structures seraient dans le rouge, prêtes à licencier des salariés. Sans cette aide à domicile ce sont potentiellement deux millions de français qui verraient leur autonomie menacée.



Un secteur économique d'utilité publique © Radio France

"Le risque c'est le travail au noir et la maltraitance"

Michel Antoine, président de l'UNA Aquitaine

200 personnes se sont rassemblées à Bordeaux samedi dernier pour la défense des services d'aide à domicile. **Des aidants et des bénéficiaires sont venus des quatre coins de l'Aquitaine** pour dire leur ras-le-bol face au désengagement financier de l'Etat.

L'UNA, l'Union nationale de l'aide, des soins et des services à domicile, demande au gouvernement la mise en place d'un fond d'urgence pour 2015. Selon cette fédération qui regroupe un millier d'association de services et d'aide à domicile deux millions de bénéficiaires sont en danger en France ainsi que 230.000 emplois.

"C'est la première fois en 20 ans que nous descendons dans la rue. Les problèmes sont graves. Là, nous sommes prêts à licencier. Les usagers vont se voir privés d'un personnel qualifié. Le risque c'est le travail au noir et la maltraitance."

- Michel Antoine, président de l'UNA Aquitaine

En Aquitaine l'UNA estime que les associations d'aide à domicile ont perdu en moyenne 42 centimes par heure d'intervention réalisés en 2013 et que 70 % des structures sont dans le rouge.

social

Nancy : le secteur des services à la personne réclame le financement de son activité

L'UNA, union nationale de l'aide, des soins et des services à domicile, est devenu le premier réseau dans son activité. Il regroupe 960 structures, dont 12 en Lorraine, à l'exemple de l'ADAPA à Nancy. Le personnel est venu réclamer la juste prise en charge de son activité.

Par Bruno Demange Publié le 07/03/2015 | 18:15, mis à jour le 07/03/2015 | 18:22

365

f Partager

Twitter Tweeter

g+ Partager



© France 3 Lorraine Le message est clair, en pleine campagne des élections départementales : les conditions d'exercice du service à domicile se dégradent.

Un chiffre se veut particulièrement clair : en l'espace de 5 ans, le nombre de bénéficiaires de services à domicile (soins, aides aux personnes âgées...) a progressé de 30%. Dans le même temps, le personnel dédié à ces services n'a progressé que de 6%. La cause : le moindre financement par l'Etat d'un besoin qui augmente, allongement de la durée de vie oblige, et arrivée progressive du "papy boom" à des âges où la dépendance devient d'actualité.

Le dispositif prévoit en effet que l'Etat verse aux départements le budget nécessaire au

365

f

Twitter

g+

financement des différentes allocations (notamment l'APA, allocation personnes âgées, et la PCH, prestation de compensation du handicap). Ensuite, les départements sont en lien avec les organismes qui effectuent les prestations, et avec les bénéficiaires.

Seulement voilà, l'Etat ne revalorise pas le montant de ses dotations, et les départements se retrouvent en difficulté, avec une allocation qu'ils doivent verser, et un financement qui n'est plus assuré intégralement.

D'où des coupes budgétaires inévitables, et l'obligation (dans certaines situations et certains départements) de générer un "reste à charge" plus important !

Les professionnels réclament donc la mise en place des mesures concernant la prise en charge de la dépendance...le fameux "5ème risque".

Le projet est dans les têtes depuis longtemps, mais tarde à devenir concret.

Dans notre région, [l'UNA](#) représente 3000 salariés, oeuvrant au service de 26.000 bénéficiaires.

Voyez notre reportage ce samedi après midi à Nancy...

Manif du réseau UNA

Le secteur des services à la personne se retrouve étranglé... Manif à Nancy pour le dire...

L'UNA s'est mobilisé ce samedi à Nancy, [mais également dans toute la France...](#)

Elle représente au niveau national 113.000 professionnels, pour 730.000 personnes aidées.

C'est l'un des 3 organismes principaux exerçant en France, avec [le réseau ADMR](#), et [l'ADESSA](#).

dans vos régions

Sotheville-lès-Rouen (76) : agression au couteau dans un café France 3 Haute-Normandie

3 000 litres de lisier de porc sur une route de l'Aisne France 3 Picardie

Luxembourg : François Hollande favorable à l'A32 et botte en touche sur Cattenom

Prévenir les maladies cardiovasculaires dans certaines pharmacies

Grève SNCF : Des Perturbations à prévoir lundi France 3 Champagne-Ardenne

ailleurs sur le web

Accident de la route : plusieurs témoignages en vidéo Routeplussûre.fr

Darmanin : "Je persiste et signe", Taubira "fait monter le FN" France Info

Sivens : le conseil général du Tarn réduit le projet de barrage France Info

35% d'économie sur sa facture renovation-info-service.gouv.fr

Les biogaz, cette source d'énergie propre méconnue Suez Environnement

Recommandé par



RASSEMBLEMENT REVENDICATIF

Les aides à domicile tirent la sonnette d'alarme

Partout en France, des manifestations se sont déroulées samedi afin d'interpeller les élus nationaux et locaux, mais aussi l'ensemble de la population sur la baisse de financements du secteur de l'aide et des soins à domicile.

Premier réseau français de l'aide, l'Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles (UNA) compte six associations dans les départements de Haute-Vienne et Creuse. Et c'est en plein cœur de Limoges, place de la Motte, que les administrateurs et les salariés de ces différentes structures s'étaient donné rendez-vous pour une journée de revendications.

Tous dénoncent une défaillance des financements nationaux, qui entraînerait la mise en péril de 230.000 emplois. Niveau bénéficiaires, 2 millions de personnes se retrouveraient sans aide selon l'Una. «Le conseil général de la Haute-Vienne a une politique sociale très développée, et donne des tarifs convenables au regard des prestations réalisées dans les domiciles. Mais il y a de grosses disparités selon les départements», explique Catherine Bourdon, directrice de l'Una de Saint-Junien. Dans les années à venir, les personnes qui souhaitent vieillir à domicile ris-

quent de ne pas pouvoir le faire, en tout cas pas pour ceux qui ont le moins de revenus». Malgré leurs besoins, les personnes en situation de handicap et les familles en difficultés ont également le droit à moins d'heure par semaine, et ne peuvent payer le reste à leur charge.

Autour d'un stand d'information, les professionnels de l'aide sont allés à la rencontre des riverains avec une question récurrente : pouvez-vous imaginer un monde sans aide à domicile ? «Ce qui nous intéresse aujourd'hui c'est de pouvoir échanger avec les gens, d'expliquer ce que nous sommes parce qu'il y a trop souvent une méconnaissance des problématiques du domicile», déplore Jean-Marie Lagorce, vice-président de l'Una nationale et président de l'Una de Saint-Junien. Le vivre sereinement chez soi, c'est un véritable enjeu de société. Surtout quand on sait qu'en 2030 le nombre de personnes de plus de 85 ans aura triplé.

Inquiets voire en colère, des bénéficiaires et leur famille ont rejoint le rassemblement pour soutenir ceux qui compensent leur perte d'autonomie, et leur viennent en aide au quotidien. À l'approche des élections départementales, l'Una espère avoir fait entendre sa voix.



Vivre à domicile, un droit pour tous.

Solidarité - Aide à domicile Un modèle en danger

Les associations d'aide à domicile de la région Alsace se sont réunies en collectif. Leur objectif est d'interpeller les politiques au sujet des menaces qui pèsent sur un modèle calqué sur le service public. Le maintien à domicile des personnes fragiles est en jeu.



Durant toute la semaine prochaine, les aides à domicile du collectif porteront un brassard bien visible traduisant leurs inquiétudes. Photo DNA – Laurent Habersetzer

« L'aide à domicile est un service indispensable pour apporter un soutien à des familles fragilisées par des problèmes économiques ou sociaux, et pour permettre à des personnes âgées ou en situation de handicap de continuer à vivre à leur domicile. Aujourd'hui, ces services sont en danger », a déclaré hier à Colmar Anne-Marie Reith, présidente du groupement des associations employeurs pour la promotion de l'aide à domicile en Alsace.

« C'est notre devoir d'intervenir chez tout le monde »

Différentes associations ont décidé de se réunir en collectif. Elles défendent un modèle, proche d'un service public. Toutefois, les aides financières sont en baisse, mettant le dispositif en péril. « Le modèle professionnel non lucratif français d'aide à domicile pour tous risque de disparaître », prévient Anne-Marie Reith.

« Quand quelqu'un a besoin d'une aide, quel que soit le lieu où il est, quels que soient ses revenus, on intervient, a décrit Nathalie Bordé, directrice de Servir Pro, association basée à Molsheim. Il n'y a pas de notion de rentabilité qui soit prise en compte. C'est notre devoir d'intervenir chez tout le monde, en ville comme dans les fonds de vallée. On est là pour le citoyen et pour un maillage territorial. Ça a un coût. C'est aussi un choix pour une société. »

La question économique est au cœur du problème. Dès la fin des années 90, les problèmes financiers de l'aide à domicile ont commencé à se faire ressentir, a souligné Jean-Pierre Meyer, président du Réseau APA. « Il a fallu

la canicule de 2003 pour que les pouvoirs publics prennent des mesures comme le Plan Solidarité Grand Âge et la création de la fameuse journée de solidarité, pour qu'on améliore ce qui existe pour les intéressés. » Mais en 2008, c'est la crise. Les budgets pour le maintien à domicile ont été de plus en plus restreints, « tant de la part des caisses de retraite de base et complémentaires [certaines réduisant leurs aides de 2/3 comme la Carsat, NDLR] que de la part des pouvoirs publics et des conseils généraux. Il y a toujours une enveloppe importante. Mais comme le nombre de personnes éligibles à l'allocation personnalisée à l'autonomie augmente, ce qui est disponible pour chacune diminue. » Dans l'attente d'une "loi vieillissement" toujours repoussée dans le calendrier, « faute de financements ». Sans compter que les moyens des personnes âgées sont de plus en plus limités.

Le collectif demande que soit reconnu « le droit fondamental de vivre à domicile pour tous », et que soient affectés « les financements nécessaires aux besoins des personnes aidées et soignées à domicile ». Cela veut dire « reconnaître la réalité des coûts de revient pour maintenir la qualité de service nécessaire et l'application des conventions collectives en faveur des salariés ». Et « valoriser les métiers ».

Pour le moment, il s'agit juste d'une question de symboles, comme l'a rappelé Anne-Marie Reith. « Cette mobilisation se poursuivra toute la semaine du 9 au 15 mars avec le port d'un brassard par notre personnel et nos bénévoles et nous distribuerons des flyers explicatifs aux bénéficiaires. » Pour que perdure à travers ces associations un modèle de société solidaire.



Les acteurs de l'aide à domicile dans la rue pour dire non à la baisse de financements

Lyon. Près de 200 volontaires, salariées et bénévoles, ont donné de la voix samedi, place de la République, contre la baisse des financements dans le secteur de l'aide à domicile.



■ Le réseau **UNA** de la région Rhône-Alpes, d'aide à domicile, a sensibilisé le public sur les baisses de financements, par la distribution de tracts et la signature d'une pétition. Photo Alain-Charles Fabre

Toute la journée de ce samedi 7 mars, place de la République, l'Union régionale UNA Rhône-Alpes a mobilisé 200 volontaires, salariée et bénévoles, pour lancer un cri d'alarme et interpeller l'opinion publique sur la baisse de finance-

ments du secteur de l'aide à domicile, qui pourrait, au niveau national, laisser en situation critique 2 millions de personnes dépendantes. Une manière de sensibiliser les élus et les Français à quinze jours des élections départementales. Sur la

région Rhône-Alpes, l'UNA ce sont 88 associations, 88 000 personnes aidées et 13 000 salariées, qui eux aussi, pourraient subir les conséquences de la baisse des subventions. ■ www.una.fr
contact@una-ra.org



L'aide à domicile manque de moyens

Ils étaient des centaines d'assistants, samedi, sur l'esplanade de Gaulle, à Rennes pour tirer la sirène d'alarme.

Des personnes handicapées et âgées sont venues, samedi, à Rennes pour dire tout le bien qu'elles pensaient de l'aide à domicile. Ces personnes dépendantes ont aussi exprimé leur reconnaissance aux hommes et aux femmes qui interviennent chaque jour auprès d'elles pour les assister dans les gestes du quotidien qu'elles ne parviennent plus à accomplir.

Des centaines d'assistants avaient fait le déplacement de toute la Bretagne pour exprimer leur inquiétude. L'aide à domicile représente environ 10 000 salariés en Bretagne, toutes associations confondues. Certaines structures sont déjà en dépôt de

bilan. « **L'État nous a exclus des aides**, s'indigne le président régional de l'Union nationale d'aide (Una), Jean-François Calarnou. **Les budgets baissent de 3 à 4 % chaque année.** »

Selon l'Una, c'est toute l'aide à domicile associative qui est mise en péril par le manque de financement. « **Au niveau national, il manque un milliard d'euros**, poursuit le responsable régional. **Sinon, l'aide à domicile va disparaître progressivement au profit du secteur marchand qui choisira les personnes qu'il veut aider. Nous, nous acceptons tout le monde.** »

NEVERS ■ Les aides à domicile fortement mobilisées par l'Una



PRÉFECTURE. Anne-Marie Drougard s'adressant aux manifestantes venues hier à Nevers. PHOTO FRED LONJON

À l'appel de l'Una, deux cents aides à domicile de tout le département ont convergé hier matin, pour se retrouver devant la préfecture. Une satisfaction pour Anne-Marie Drougard, la présidente de l'Una 58, au moment de s'adresser aux salariées présentes : « En cette veille d'échéance électorale, il nous faut alerter, d'une manière générale, les pouvoirs publics sur les difficultés que rencontrent nombre de services d'aide à domicile. » Au chapitre des revendications, l'Una en appelle au gouvernement pour que soit reconnu le droit fondamental à vivre à domicile. Il est demandé aussi la fin des inégalités de traitement en fonction des départements de résidence, ainsi que la reconnaissance de la réalité des coûts de revient des services dans un cadre qualitatif pour les bénéficiaires et dans le respect des conditions de travail des salariés. Les protestataires demandent également qu'il soit mis fin aux distorsions de concurrence entre les différents acteurs du secteur et que s'ouvre une réelle perspective de carrière pour les intervenants à domicile.

Revue de presse UNA – Spécial Mobilisation

Articles parus le 8 mars

SERVICES À DOMICILE EN DANGER
Mobilisation nationale le 7 mars 2015





Aide à domicile : les professionnels s'inquiètent

Par francetv info -



Depuis quatre ans, plusieurs fois par semaine, Armand bénéficie d'une aide à domicile. À 83 ans, il voit son quotidien facilité par Leila son auxiliaire de vie sociale. *"C'est nécessaire et indispensable"*, explique Armand Fillols. La cuisine, le ménage, les courses, autant de choses qui permettent à Armand de rester vivre dans son domicile.

"La personne est bien chez elle, elle a ses repères", détaille son auxiliaire Leila Cerra quia joute : *"Voyez Monsieur Fillols il a plein de livres, il peut lire sortir, faire ce qu'il veut quand il veut ça lui permet d'échanger"*.

Les services à domicile s'adressent aussi aux personnes handicapées ou malades. 70% de l'activité est géré par des structures associatives qui craignent de disparaître.

Les plans d'aide diminuent

Si la demande augmente, les financements publics sont en baisse comme l' allocation personnalisée à l'autonomie. Les plans d'aide, tous les mois vont en diminuant alors que les besoins de la population augmentent, précise Julien Mayet, porte-parole de l' **Union nationale des soins** et des services à **domicile** Midi-Pyrénées.

Les professionnels ont commencé un mouvement de protestation ce samedi 7 mars.
(...)



Rennes. 300 personnes pour défendre les services à domicile

Environ 300 personnes, venues de toute la Bretagne, étaient réunies hier à Rennes à l'appel de l'Una (Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles) pour dénoncer les menaces qui pèsent sur les services à domicile.

« Pouvez-vous imaginer un monde sans aide à domicile ? » Une question qui était mise en avant dans l'ensemble des manifestations organisées hier dans toute la France. Le réseau UNA fédère plus de 960 structures dans l'Hexagone qui interviennent notamment auprès des personnes âgées, des personnes en situation de handicap ou encore des malades. En Bretagne, où six personnes dépendantes sur dix vivent à domicile, la centaine de structures affiliées à l'Una représente 5 800 emplois.

« Désengagement de l'État »

Pour les manifestants, ces services à domicile sont aujourd'hui menacés, entraînant la mise en danger de 2 millions de personnes fragiles en France et de 230 000 emplois.

Au cœur des critiques, le désengagement de l'État dans le financement de la perte d'autonomie. « Les gens n'ont plus les moyens de payer ce qui diminue notre activité. Certaines associations sont au bord du dépôt de bilan



Photo: Erwan Miffoux

Selon les manifestants, les services à domicile sont menacés, entraînant la mise en danger de 2 millions de personnes fragiles en France et de 230 000 emplois.

Parallèlement, l'État a mis en place, depuis trois ans, la Contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (CASA). Or, comme la loi sur le vieillissement n'est toujours pas votée, cet argent, 650 M€ par an, n'est pas affecté à la dépendance, c'est scandaleux », explique Jean-François Calarnou, président de l'Una Bretagne. Les professionnels estiment ainsi qu'il faudrait un financement à la hauteur d'un milliard d'euros pour couvrir les besoins. Les manifestants défendent ainsi le droit fondamental de vivre à domicile qui est également facteur d'emplois. Ils réclament notamment la reconnais-

sance de leur activité ou 60 % des intervenants sont payés au Smic. « Les conditions de travail sont difficiles. Les aides des gens diminuent. Ils prennent moins d'heures, des temps réduits, alors on court tout le temps. Les métiers du domicile ont une mauvaise image et sont peu valorisés financièrement », expliquent des salariées du Comité de services aux personnes de Guingamp. Après ce rassemblement, l'Una va pour suivre « sa mobilisation qui ne fait que commencer ».



Les aides à domicile à bout de souffle

Elles qui sont si souvent dans l'ombre ont été, hier matin, dans la lumière. Celle du pont de Normandie. Les aides à domicile visibles, venues en renfort avec ballons et sifflets. Près de trois cents personnes réunies symboliquement sur ce lieu trait d'union à l'appel de l'Union nationale d'aide de soins à domicile de Haute et Basse-Normandie (soit 3 600 emplois, 20 000 personnes aidées). Rassemblé sur le parking, le cortège s'est progressivement et calmement retrouvé au péage, ralentissant la circulation pendant une petite demi-heure.

« Nous ne sommes contre personne, nous voulons interpellier les pouvoirs publics. Il est important pour les personnes concernées qui font un travail invisible, utile, d'être là toutes ensemble aujourd'hui », martèle Véronique Le Dantec, responsable d'une structure à Évreux (200 personnes). L'étranglement financier de ce secteur de l'économie sociale (*lire nos éditions de vendredi*) n'est pas nouveau. « Mais cette fois, le risque du dépôt de bilan est réel. Il est ur-



Près de trois cents aides à domicile se sont rassemblés hier sur le pont de Normandie (Photo Jean-Marie Thuillier)

gent d'avoir un tour de table des financeurs », s'alarme Jean-Louis Montembault, président de l'association normande qui a anticipé la fusion des deux Normandie dès le 1er janvier dernier.

Plus nombreux pour se faire entendre mais pas plus de moyens

pour l'instant pour ces services financés en grande partie par les conseils généraux. Ces derniers facturent 21 €, alors que le coût horaire est de 22 €. Forcément, les déficits se font sentir partout.

« Le projet de loi sur le vieillissement de la population n'est toujours pas

voté... » Hier, la colère exprimée sur les pancartes et dans les slogans est en majorité soutenue par des automobilistes en week-end, qui prennent même le temps d'applaudir cette action.

PA L



SOCIÉTÉ ■ L'objectif est de lancer un cri d'alarme et d'interpeller les élus sur la baisse des financements

Manif' à Lorris pour sauver les emplois de l'aide à domicile



NATIONALE. Cette manifestation s'inscrit dans une démarche nationale de l'UNA.

Ils étaient une cinquante, hier matin, à manifester devant la mairie de Lorris pour défendre l'avenir des emplois dans les services de l'aide à domicile.

Dans le Loiret, l'ADAPA-UNA est en déficit depuis trois ans car le tarif horaire octroyé par le département est gelé depuis quatre ans à 19,38 €.

Alors que les coûts fixes et incompressibles ne cessent d'augmenter. Les aménagements comme la réorganisation en profondeur des pratiques pour

diminuer les coûts incompressibles ne suffisent plus. Reste alors la sortie d'autorisation tarifaire qui consiste à faire payer la différence de coût horaire par la personne prise en charge.

Cette dernière option, Jacques Hebert, président de l'UNA Loiret, n'en veut pas : « En milieu rural, les gens ont des revenus modestes et ils ne pourront pas payer la différence. On nous serine que le vieillissement de la population est un enjeu de société et les institutions nous laissent tomber ». ■



Les associations d'aide à domicile au bord de l'asphyxie?

PAR THOMAS BOURGOIS
tbourgois@lavoixdunord.fr ARRAS «Si du jour au lendemain on met la clé sous la porte, c'est une grosse entreprise qui ferme!» Le trésorier adjoint de l'Union départementale de l'aide, des soins et des services à domicile (Una), Jean-Louis Cauvet, a voulu marquer les esprits vendredi, en conférence de presse. L'aide à domicile, c'est 3800 emplois dans le Pas-de-Calais, de Coquelles jusqu'à Arras. Essentiellement au sein d'associations, qui fonctionnent grâce aux sous de l'État et du conseil général. «Perte d'heures de travail» Et si ces institutions rechignent à verser plus d'aides, il craint sérieusement pour l'avenir des associations. «L'argent perçu est aujourd'hui inférieur au coût réel d'une heure à domicile. Ça oblige à puiser dans les fonds propres.» Il alerte. «C'est évident qu'on ne peut pas travailler à perte pour pérenniser une association.» La présidente Christiane Martel dépeint une situation qui empire. «Ce qui se passe actuellement, c'est une érosion. Il n'y a

pas de licenciements secs, mais il y a une perte d'heures de travail.» Rien que le nombre de personnes aidées aurait chuté de 10 à 16% entre 2011 et 2013. A cause, selon elle, d'un «reste à payer» trop important pour les bénéficiaires non-aisés, qui préfèrent renoncer à certaines heures. «On arrive à des situations aberrantes, signale la présidente. Une personne lourdement handicapée aura droit à un nombre d'heures plus important qu'une autre. Mais devra donc payer plus!» Ils ne voient qu'une solution que l'État mette la main au portemonnaie, s'il souhaite vraiment faciliter le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées. Isabelle Henon, directrice de l'aide à domicile de Calais, approuve. «Notre travail depuis des années sur la formation du personnel ne doit pas être anéanti.»



Les aides à domicile normands en colère

À l'appel des structures normandes de l'UNA (1), près de 300 aides à domicile ont manifesté hier, au péage du Pont de Normandie, pour dénoncer la baisse des financements alloués à leur profession.

Reportage

Au péage du Pont de Normandie, hier matin, les klaxons des voitures ne sont pas les seuls à retentir. Munis de sifflets, ballons et pancartes, près de 300 aides à domicile, venus de toute la Normandie donnent de la voix. Certains tentent de distribuer des flyers aux automobilistes.

« Les personnes se sentent abandonnées »

« Nous n'avons plus suffisamment de moyens pour continuer à assurer correctement le maintien des personnes à domicile », peste une manifestante. Aide à domicile depuis une quarantaine d'années, elle a vu sa profession changer. « En moyenne, on passe entre 1 h et 1 h 30 chez chaque personne. Aujourd'hui, on nous demande de rester 30 minutes, avec tout autant de choses à faire ! Les personnes se sentent stressées et abandonnées. Certaines familles, qui doivent prendre le relais, se trouvent débordées », déplore-t-elle.

En cause, la baisse progressive des financements publics alloués pour l'exercice de la profession par les caisses de retraite et le conseil général. « Pour faire face, nous avons dû puiser dans nos fonds propres. Aujourd'hui, nous n'en avons plus la capacité », s'alarme Jean-Louis Montebault, président de l'UNA Nor-



Ils étaient près de 300 hier, à manifester au péage du Pont de Normandie.

mandie, qui évalue les déficits entre « 150 000 et 700 000 € selon les structures ».

Il y a bien eu la Casa (Contribution de solidarité pour l'autonomie), cotisation prélevée depuis deux ans sur les retraites, soit 700 millions d'euros par an. Mais l'association affirme ne pas en avoir vu la couleur. « La grande partie de cet argent va au fonds

de solidarité vieillesse. Aujourd'hui, nous demandons qu'une partie soit dirigée vers l'aide à domicile. »

Autre problème, la reconnaissance de la profession. Pour Jean-Louis Montebault, « on demande aux aides à domicile de plus en plus de compétences. Le métier s'est professionnalisé. Mais les salaires et la prise en compte des frais profes-

sionnels comme les déplacements n'ont pas suivi ».

Morgane BULAND.

(1) UNA (Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles) est le premier réseau associatif national d'aide à domicile.



L'aide à domicile veut un fonds d'urgence

Le principal réseau de prestataires a manifesté, hier, dans dix-sept villes, dont Rennes, pour dénoncer le manque de financement.

« **Nous demandons la mise en place d'un nouveau fonds d'urgence pour 2015 puisque c'est la première année où nous n'avons plus rien pour passer le cap** », explique Francis Contis, le président de l'Union nationale de l'aide, des soins et des services à domicile (UNA). Ce réseau regroupe près d'un millier de structures de services et d'aide à domicile.

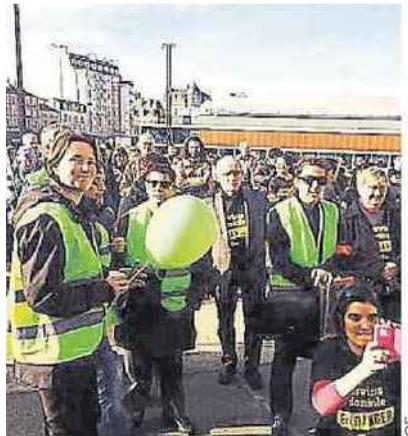
« **Nous disposons d'un fonds d'urgence très modeste de 50 millions d'euros destinés à aider les associations en grave difficulté** » a cause de la réduction de leurs activités et de tarifs inférieurs à leur prix de revient, précise le responsable. Ce fonds avait été mis en place en attendant le vote du projet de loi « sur l'adaptation de la société au vieillissement », qui prévoit le versement d'aides au secteur.

Problème pour l'UNA : le vote du projet de loi « **est retardé de six mois en six mois** ». C'est pourquoi Francis Contis demande sa « **mise en œuvre rapide et effective** ». Adopté en première lecture à l'Assemblée nationale en septembre dernier, le texte sera définitivement voté au Parlement en 2015, décrets compris, pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2016, a garanti au début de l'année Laurence Rossignol, la secrétaire d'Etat aux personnes âgées.

Pour « **pouvoir faire face à la demande croissante** » de services

d'aides, l'UNA appelle aussi à une aide supplémentaire d'environ 300 millions d'euros via « **des mécanismes nouveaux** » de financement, comme la réorientation des recettes de l'État ou la réaffectation de contrats d'assurance-vie en desherence.

En décembre, le gouvernement a annoncé le déblocage de 25 millions d'euros pour revaloriser les salaires des aides à domicile. Dans un rapport publié en juillet, deux sénateurs avaient fait état d'un « **système à bout de souffle à réformer d'urgence** ». Ils demandaient des changements de la tarification ainsi que des améliorations des conditions de travail pour renforcer l'attractivité du secteur.



A Rennes, on a aussi manifesté hier.

Pays : France
Périodicité : Quotidien
OJD : 27281



NEVERS ■ Les aides à domicile fortement mobilisées par l'Una



PRÉFECTURE. Anne-Marie Drougard s'adressant aux manifestantes venues hier à Nevers. PHOTO FRED LONJON

À l'appel de l'Una, deux cents aides à domicile de tout le département ont convergé hier matin, pour se retrouver devant la préfecture. Une satisfaction pour Anne-Marie Drougard, la présidente de l'Una 58, au moment de s'adresser aux salariées présentes : « En cette veille d'échéance électorale, il nous faut alerter, d'une manière générale, les pouvoirs publics sur les difficultés que rencontrent nombre de services d'aide à domicile. » Au chapitre des revendications, l'Una en appelle au gouvernement pour que soit reconnu le droit fondamental à vivre à domicile. Il est demandé aussi la fin des inégalités de traitement en fonction des départements de résidence, ainsi que la reconnaissance de la réalité des coûts de revient des services dans un cadre qualitatif pour les bénéficiaires et dans le respect des conditions de travail des salariés. Les protestataires demandent également qu'il soit mis fin aux distorsions de concurrence entre les différents acteurs du secteur et que s'ouvre une réelle perspective de carrière pour les intervenants à domicile.



PAS DE RÉCUPÉRATION POLITIQUE. Le message, écrit en lettres capitales sur fond gris au dos d'un tract édité par le Front national et distribué sur le canton de Nevers 3, cette semaine, n'est pas passé inaperçu. Le soutien du parti d'extrême droite à la manifestation organisée, hier à Nevers, par l'Union nationale de l'Aide, des soins et des services aux domiciles de la Nièvre (Una 58), n'a pas été du goût des organisateurs. « Il s'agit d'une démarche citoyenne qui ne demande le soutien d'aucun parti politique. Le réseau Una refuse toute récupération politique », ont-ils insisté. ■



Chaumont

Santé

Sauver le maintien à domicile

«Pouvez-vous imaginer un monde sans aide à domicile ?» C'est le slogan qui a été crié, samedi, par des dizaines de personnes, devant la Préfecture. Une campagne de mobilisation lancée par l'Union nationale de l'aide, des soins et des services à domicile, et naturellement suivie par l'Adapah. Actuellement, plus de 3000 personnes ont recours à une aide à domicile dans le département. Samedi, un cri d'alarme a été lancé pour interpeller les élus nationaux, locaux mais aussi l'opinion publique sur la menace qui pèse sur les services à domicile.



Social Plus de 300 manifestantes place Stanislas hier à 14 h, pour demander des financements

Sauver l'aide à domicile

ELIANE PORTE AUTOUR DU COU une pancarte jaune avec la lettre « S ». Le S de la banderole humaine « Sauvons l'aide à domicile ». La Villaroise en fauteuil roulant avance en tête du cortège qui manifeste hier place Stanislas. Avec plus de 300 salariées du secteur du maintien à domicile venues de toute la Lorraine, mais aussi de personnes dépendantes, comme elle. « J'ai reçu ce vendredi un courrier qui annonce la perte prochaine d'heures d'aide ménagères », s'exclame la vieille dame handicapée poussée par Stéphanie, salariée de Villers Service qui intervient 3 fois par jour chez elle. « On considère que c'est aux bénéficiaires à payer de leur poche ! »

« Marisol, tu pourrais nous aider à travailler... »

En cause : le financement des allocations de l'État inférieur aux besoins dans ce secteur où les demandes d'aides aux handicapés, personnes âgées dépendantes et familles fragilisées ne cessent d'augmenter. Deux millions seraient en danger selon l'UNA, l'union nationale de l'aide, 1^{er} réseau français qui compte 960 structures associatives en France dont 12 en Lorraine.

Pour lancer un cri d'alarme et interpeller les élus natio-



■ Des manifestantes venues de toute la Lorraine où l'on compte 26.000 bénéficiaires assistés par 2.842 intervenants.

Photo Pierre MATHIS

naux et locaux, salariés, employeurs et bénéficiaires sont donc descendus dans la rue ce samedi. Comme dans plusieurs villes de l'hexagone.

Sur les pavés nancéens, les manifestantes et quelques manifestants chantent pour la ministre de la Santé Madame Touraine : « Marisol, tu pourrais nous aider à travailler... »

Parmi elles, Véronique, depuis 12 ans à l'association Villers Service : « On est 140 salariés et on aide environ 1.000 personnes », détaille la responsable de secteur. « On constate une dégradation du métier à cause des financements publics. Chaque jour, une aide se rend au domicile de 6 à 8 bénéficiaires pour des soins, du ménage, des courses. Avec le tarif facturé

à l'heure, on n'arrive pas à s'en sortir. On doit rester moins longtemps... »

La manif continue à tourner autour de la statue du roi Stanislas en scandant des slogans. Avec toujours Eliane en tête dans son fauteuil roulant, poussée par son aide Stéphanie. Toutes deux unies dans un même combat.

Corinne BARET-IDATTE



Les aides à domicile à bout de souffle

Elles qui sont si souvent dans l'ombre ont été, hier matin, dans la lumière. Celle du pont de Normandie. Les aides à domicile visibles, venues en renfort avec ballons et sifflets. Près de trois cents personnes réunies symboliquement sur ce lieu trait d'union à l'appel de l'Union nationale d'aide de soins à domicile de Haute et Basse-Normandie (soit 3 600 emplois, 20 000 personnes aidées). Rassemblé sur le parking, le cortège s'est progressivement et calmement retrouvé au péage, ralentissant la circulation pendant une petite demi-heure.

« Nous ne sommes contre personne, nous voulons interpellier les pouvoirs publics. Il est important pour les personnes concernées qui font un travail invisible, utile, d'être là toutes ensemble aujourd'hui », martèle Véronique Le Dantec, responsable d'une structure à Évreux (200 personnes). L'étranglement financier de ce secteur de l'économie sociale (*lire nos éditions de vendredi*) n'est pas nouveau. « Mais cette fois, le risque du dépôt de bilan est réel. Il est ur-



Près de trois cents aides à domicile se sont rassemblés hier sur le pont de Normandie (Photo Jean-Marie Thuillier)

gent d'avoir un tour de table des financeurs », s'alarme Jean-Louis Montembault, président de l'association normande qui a anticipé la fusion des deux Normandies dès le 1er janvier dernier. Plus nombreux pour se faire entendre mais pas plus de moyens

pour l'instant pour ces services financés en grande partie par les conseils généraux. Ces derniers facturent 21 €, alors que le coût horaire est de 22 €. Forcément, les déficits se font sentir partout. « Le projet de loi sur le vieillissement de la population n'est toujours pas

voté... » Hier, la colère exprimée sur les pancartes et dans les slogans est en majorité soutenue par des automobilistes en week-end, qui prennent même le temps d'applaudir cette action.

PA L



L'aide à domicile en danger

Société - Haute-Garonne



L'aide à domicile en danger

à l'approche des élections départementales, l'UNA (Union nationale de l'Aide & Services à Domicile) se rappelle à la mémoire des élus : 500 personnes se sont regroupées hier pendant deux heures sur la place du Capitole. Dépendant principalement du conseil général, cette structure nationale, qui regroupe les structures à but non lucratif relevant de l'aide à la personne - personnes âgées, handicapées, malades, les familles en difficulté sociale, etc... - existe de puis les années soixante-dix et représente en région Midi-Pyrénées 7000 salariés pour 50.000 personnes aidées.

«Nous avons créé des emplois de bonne qualité, non-précaires et pérennes» souligne Julien Mayet, porte-parole de l'association. «Mais faute de budgets suffisants, des emplois sont détruits depuis trois ans, et les structures disparaissent par manque de financement».

Face à l'inexorable vieillissement de la population, les besoins sont désormais croissants en termes de service : «Assurer le maintien à domicile revient moins cher que le séjour en institution. Nous défendons le droit fondamental de rester à son domicile jusqu'en fin de vie. Nous travaillons à perte dans les quartiers difficiles et dans les zones reculées de montagne, entre autres. De plus, l'argent investi dans l'aide à domicile, c'est de la création d'emploi, qui participe à la relance de la croissance et de l'économie».



Rennes. 300 personnes pour défendre les services à domicile



Selon les manifestants, les services à domicile sont menacés, entraînant la mise en danger de 2 millions de personnes fragiles en France et de 230.000 emplois. Environ 300 personnes, venues de toute la Bretagne, étaient réunies hier à Rennes à l'appel de l' **Una** (**Union nationale** de l' **aide**, des **soins** et des **services** aux domiciles) pour dénoncer les menaces qui pèsent sur les **services** à **domicile**. « Pouvez-vous imaginer un monde sans **aide** à domicile ? » Une question qui était mise en avant dans l'ensemble des manifestations organisées hier dans toute la France. Le réseau **UNA** fédère plus de 960 **structures** dans l'Hexagone qui interviennent notamment auprès des personnes âgées, des personnes en situation de handicap ou encore des malades. En Bretagne, où six personnes dépendantes sur dix vivent à domicile, la centaine de **structures** affiliées à l' **Una** représente 5.800 emplois.

« Désengagement de l'État »

Pour les manifestants, ces services à domicile sont aujourd'hui menacés, entraînant la mise en danger de 2 millions de personnes fragiles en France et de 230.000 emplois. Au cœur des critiques, le désengagement de l'État dans le financement de la perte d'autonomie. « Les gens n'ont plus les moyens de payer ce qui diminue notre activité. Certaines associations sont au bord du dépôt de bilan. Parallèlement, l'État a mis en place, depuis trois ans, la Contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (CASA). Or comme la loi sur le vieillissement n'est toujours pas votée, cet argent, 650 M€ par an, n'est pas affecté à la dépendance, c'est scandaleux », explique Jean-François Calarnou, président de l'Una Bretagne. Les professionnels estiment ainsi qu'il faudrait un financement à la hauteur d'un milliard d'euros pour couvrir les besoins. Les manifestants défendent ainsi le droit fondamental de vivre à domicile qui est également facteur d'emplois. Ils réclament notamment la reconnaissance de leur activité où 60 % des intervenants sont payés au Smic. « Les conditions de travail sont difficiles. Les aides des gens diminuent. Ils prennent moins d'heures, des temps réduits, alors on court tout le temps. Les métiers du domicile ont une mauvaise image et sont peu valorisés financièrement », expliquent des salariées du Comité de services aux personnes de Guingamp. Après ce rassemblement l'Una va poursuivre « sa mobilisation qui ne fait que commencer ».



Social : Les aides à domicile demande de l'aide

Le secteur de l'aide et des soins à domicile était mobilisé aujourd'hui en France pour demander plus de moyens.



© France 3 Champagne-Ardennes L'union Nationale de l'aide, de soins et des services à domicile tire la sonnette d'alarme

Près de 80 personnes étaient réunies cet après-midi, place d'Erlon à Reims. Un mouvement national organisé par l'UNA (Union nationale de l'aide, des soins et des services à domicile) pour interpeller les élus sur la baisse de financements du secteur de l'aide et des soins à domicile..

Dans un contexte d'économies budgétaires, les conseils généraux qui sont en charge de l'aide sociale (personnes âgées, handicapés, etc) ont de plus en plus de mal à faire face à l'augmentation des dépenses. Les bénéficiaires ont droit à moins d'heures d'aide par semaine. Conséquence : de nombreuses familles ne peuvent pas payer ce qui leur reste à charge. Du coup, elles font moins appel aux auxiliaires de vie, ce qui se traduit par des emplois en moins.



france3-regions.francetvinfo.fr

Pays : France

Dynamisme : 0



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

© UNA.fr campagne de sensibilisation organisée par l'UNA



Aide à domicile Manif des prestataires

Le principal réseau de prestataires d'aide à domicile a organisé hier des rassemblements dans 17 villes pour demander au gouvernement un nouveau « fonds d'urgence » pour 2015 face au manque de financement du secteur, a affirmé son président Francis Contis.

« Nous demandons la mise en place d'un nouveau fonds d'urgence pour 2015 puisque c'est la première année où nous n'avons plus rien pour passer le cap », a dit le président de l'Union nationale de l'aide, des soins et des services à domicile (UNA). Ce réseau regroupe près d'un millier de structures de services et d'aide à domicile.



locale

L'aide à domicile en danger

à l'approche des élections départementales, l'UNA (Union nationale de l'Aide & Services à Domicile) se rappelle à la mémoire des élus : 500 personnes se sont regroupées hier pendant deux heures sur la place du Capitole. Dépendant principalement du conseil général, cette structure nationale, qui regroupe les structures à but non lucratif relevant de l'aide à la personne - personnes âgées, handicapées, malades, les familles en difficulté sociale, etc... - existe de puis les années soixante-dix et représente en région Midi-Pyrénées 7000 salariés pour 50.000 personnes aidées.

«Nous avons créé des emplois de bonne qualité, non-précaires et pérennes» souligne Julien Mayet, porte-parole de l'association. « Mais faute de budgets suffisants, des emplois sont détruits depuis trois ans, et les structures disparaissent par manque de financement».

Face à l'inexorable vieillissement de la population, les besoins sont désormais croissants en termes de service: «Assurer le maintien à domicile revient moins cher que le séjour en institution. Nous défendons le droit fondamental de rester à son domicile jusqu'en fin de vie. Nous travaillons à perte dans les quartiers difficiles et dans les zones reculées de montagne, entre autres. De plus, l'argent investi dans l'aide à domicile, c'est de la création d'emploi, qui participe à la relance de la croissance et de l'économie».

Philippe Abetel



SOCIAL

Les acteurs de l'aide à domicile réclament un « fonds d'urgence »

L'Union nationale de l'aide, des soins et des services à domicile, principal réseau du secteur, a tenu samedi des rassemblements dans 17 villes pour réclamer un nouveau « fonds d'urgence ». Une enveloppe de 50 millions d'euros avait été débloquée en 2014 pour aider les associations en graves difficultés, en attendant le vote de la loi « sur l'adaptation de la société au vieillissement », qui prévoit de nouvelles aides mais dont l'adoption a été repoussée. Selon le gouvernement, ce texte sera voté cette année et devrait entrer en vigueur début 2016.



RASSEMBLEMENT REVENDICATIF

Les aides à domicile tirent la sonnette d'alarme

Partout en France, des manifestations se sont déroulées samedi afin d'interpeller les élus nationaux et locaux, mais aussi l'ensemble de la population sur la baisse de financements du secteur de l'aide et des soins à domicile.

Premier réseau français de l'aide, l'Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles (UNA) compte six associations dans les départements de Haute-Vienne et Creuse. Et c'est en plein cœur de Limoges, place de la Motte, que les administrateurs et les salariés de ces différentes structures s'étaient donné rendez-vous pour une journée de revendications.

Tous dénoncent une défaillance des financements nationaux, qui entraînerait la mise en péril de 230.000 emplois. Niveau bénéficiaires, 2 millions de personnes se retrouveraient sans aide selon l'Una. «Le conseil général de la Haute-Vienne a une politique sociale très développée, et donne des tarifs convenables au regard des prestations réalisées dans les domiciles. Mais il y a de grosses disparités selon les départements», explique Catherine Bourdon, directrice de l'Una de Saint-Junien. Dans les années à venir, les personnes qui souhaitent vieillir à domicile ris-

quent de ne pas pouvoir le faire, en tout cas pas pour ceux qui ont le moins de revenus». Malgré leurs besoins, les personnes en situation de handicap et les familles en difficultés ont également le droit à moins d'heure par semaine, et ne peuvent payer le reste à leur charge.

Autour d'un stand d'information, les professionnels de l'aide sont allés à la rencontre des riverains avec une question récurrente : pouvez-vous imaginer un monde sans aide à domicile ? «Ce qui nous intéresse aujourd'hui c'est de pouvoir échanger avec les gens, d'expliquer ce que nous sommes parce qu'il y a trop souvent une méconnaissance des problématiques du domicile», déplore Jean-Marie Lagorce, vice-président de l'Una nationale et président de l'Una de Saint-Junien. *Le vivre sereinement chez soi, c'est un véritable enjeu de société. Surtout quand on sait qu'en 2030 le nombre de personnes de plus de 85 ans aura triplé.*

Inquiets voire en colère, des bénéficiaires et leur famille ont rejoint le rassemblement pour soutenir ceux qui compensent leur perte d'autonomie, et leur viennent en aide au quotidien. À l'approche des élections départementales, l'Una espère avoir fait entendre sa voix.



Vivre à domicile, un droit pour tous.



Les acteurs de l'aide à domicile dans la rue pour dire non à la baisse de financements

Lyon. Près de 200 volontaires, salariées et bénévoles, ont donné de la voix samedi, place de la République, contre la baisse des financements dans le secteur de l'aide à domicile.



■ Le réseau **UNA** de la région Rhône-Alpes, d'aide à domicile, a sensibilisé le public sur les baisses de financements, par la distribution de tracts et la signature d'une pétition. Photo Alain-Charles Fabre

Toute la journée de ce samedi 7 mars, place de la République, l'Union régionale UNA Rhône-Alpes a mobilisé 200 volontaires, salariée et bénévoles, pour lancer un cri d'alarme et interpeller l'opinion publique sur la baisse de finance-

ments du secteur de l'aide à domicile, qui pourrait, au niveau national, laisser en situation critique 2 millions de personnes dépendantes. Une manière de sensibiliser les élus et les Français à quinze jours des élections départementales. Sur la

région Rhône-Alpes, l'UNA ce sont 88 associations, 88 000 personnes aidées et 13 000 salariées, qui eux aussi, pourraient subir les conséquences de la baisse des subventions. ■ www.una.fr
contact@una-ra.org



L'aide à domicile manque de moyens

Ils étaient des centaines d'assistants, samedi, sur l'esplanade de Gaulle, à Rennes pour tirer la sirène d'alarme.

Des personnes handicapées et âgées sont venues, samedi, à Rennes pour dire tout le bien qu'elles pensaient de l'aide à domicile. Ces personnes dépendantes ont aussi exprimé leur reconnaissance aux hommes et aux femmes qui interviennent chaque jour auprès d'elles pour les assister dans les gestes du quotidien qu'elles ne parviennent plus à accomplir.

Des centaines d'assistants avaient fait le déplacement de toute la Bretagne pour exprimer leur inquiétude. L'aide à domicile représente environ 10 000 salariés en Bretagne, toutes associations confondues. Certaines structures sont déjà en dépôt de

bilan. « **L'État nous a exclus des aides**, s'indigne le président régional de l'Union nationale d'aide (Una), Jean-François Calarnou. **Les budgets baissent de 3 à 4 % chaque année.** »

Selon l'Una, c'est toute l'aide à domicile associative qui est mise en péril par le manque de financement. « **Au niveau national, il manque un milliard d'euros**, poursuit le responsable régional. **Sinon, l'aide à domicile va disparaître progressivement au profit du secteur marchand qui choisira les personnes qu'il veut aider. Nous, nous acceptons tout le monde.** »

Revue de presse UNA – Spécial Mobilisation

Articles parus le 7 mars

SERVICES À DOMICILE EN DANGER
Mobilisation nationale le 7 mars 2015





Le réseau d'aide à domicile manifeste pour demander une aide d'urgence

Des rassemblements étaient organisés dans 17 villes pour réclamer un nouveau "fonds d'urgence". L'UNA s'alarme face au manque de financement du secteur.



L'UNA regrette le manque de financement de secteur alors que le vote sur le projet de loi est sans cesse retardé. © MYCHELE DANIAU / AFP

SOURCE AFP

Le principal réseau de prestataires d'aide à domicile organisait samedi des rassemblements dans 17 villes pour demander au gouvernement un nouveau "fonds d'urgence" pour 2015 face au manque de financement du secteur, a affirmé à l'AFP son président Francis Contis. "Nous demandons la mise en place d'un nouveau fonds d'urgence pour 2015 puisque c'est la première année où nous n'avons plus rien pour passer le cap", s'est alarmé le président de l'**Union nationale** de l'aide, des **soins** et des services à **domicile** (UNA). Ce réseau regroupe près d'un millier de structures de services et d'aide à domicile.

"Nous disposons d'un fonds d'urgence très modeste de 50 millions d'euros destinés à aider les associations en grave difficulté" à cause de la réduction de leurs activités et de tarifs inférieurs à leur prix de revient, a-t-il expliqué. Ce fonds avait été mis en place en attendant le vote du projet de loi "sur l'adaptation de la société au vieillissement", qui prévoit le versement d'aides au secteur, a-t-il expliqué.

Le vote de loi sur les aides retardé

Première étape de la réforme de la dépendance, ce projet de loi centré sur les aides au maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie doit être financé par la contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (Casa), taxe sur les pensions des retraités imposables, qui rapporte 650 millions d'euros par an. Le produit de la Casa "non consommée en 2015 pour ces mesures, ira bien à la CNSA" (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie), avait confirmé en janvier Laurence Rossignol, la secrétaire d'État aux personnes âgées.

[Visualiser l'article](#)

Problème pour l'UNA : le vote du projet de loi "est retardé de six mois en six mois", a déploré Francis Contis qui demande sa "mise en oeuvre rapide et effective". Adopté en première lecture à l'Assemblée nationale en septembre dernier, le texte sera "définitivement voté au Parlement en 2015, décrets compris, pour une entrée en vigueur au 1er janvier 2016", a garanti au début de l'année Mme Rossignol.

"Un système à bout de souffle"

Pour "pouvoir faire face à la demande croissante" de services d'aides, M. Contis appelle aussi à une aide supplémentaire d'environ 300 millions d'euros via "des mécanismes nouveaux" de financement, comme la réorientation des "recettes de l'État" ou la réaffectation de "contrats d'assurance-vie en déshérence".

En décembre, le gouvernement a annoncé le déblocage de 25 millions d'euros pour revaloriser les salaires des aides à domicile. Dans un rapport publié en juillet, deux sénateurs avaient fait état d'un "système à bout de souffle à réformer d'urgence". Ils demandaient des changements de la tarification ainsi que des améliorations des conditions de travail pour renforcer l'attractivité du secteur.

France: le cri d'alarme des professionnels de l'aide à la personne



Les professionnels des services d'aide à la personnes souffrent d'un manque de moyens. AFP PHOTO / JEFF PACHOUD

Les personnels des services d'aide à la personne, et notamment aux personnes âgées, manifestaient ce samedi 7 mars dans 17 villes de France contre leur asphyxie financière. La loi qui doit assurer leur financement est toujours en discussion au Parlement.

La France est un pays vieillissant, et le secteur qui contribue au maintien à domicile des personnes âgées ou dépendantes est, selon **un rapport sénatorial récent**, un système à bout de souffle à réformer d'urgence.

L'**Union nationale** de l'**aide**, des **soins** et des **services** à domicile (**UNA**), lance un appel au secours et demande au gouvernement un fonds d'urgence pour soutenir financièrement un secteur dont l'activité se réduit sous l'effet de la crise économique et qui pratique parfois des tarifs inférieurs au prix de revient.

Or **les services à la personne** font l'objet d'un projet de loi sur l'adaptation de la société au vieillissement. Mais ce texte, qui prévoit un financement stable pour le maintien à domicile, déjà adopté en première lecture à l'Assemblée nationale, n'a toujours pas été définitivement voté. L'Una demande 300 millions d'euros et de nouveaux mécanismes de financement pour faire face à une demande d'aide croissante de la part de la population française.

Le principal réseau d'aide à domicile réclame un fonds d'urgence pour son financement



En décembre, le gouvernement a annoncé le débloqué de 25 millions d'euros pour revaloriser les salaires des aides à domicile. (Crédits : reuters.com)

L' **Union nationale** de l'aide, des **soins** et des services à **domicile** manifeste samedi dans 17 villes.

Le principal réseau de prestataires d'aide à domicile organisait samedi des rassemblements dans 17 villes, pour demander au gouvernement un nouveau "*fonds d'urgence*" pour 2015, face au manque de financement du secteur, a affirmé à l'AFP son président Francis Contis. "*Nous demandons la mise en place d'un nouveau fonds d'urgence pour 2015, puisque c'est la première année où nous n'avons plus rien pour passer le cap*", s'est alarmé le président de l'**Union nationale** de l'aide, des **soins** et des services à **domicile** (UNA). Ce réseau regroupe près d'un millier de structures de services et d'aide à domicile.

"*Nous disposions d'un fonds d'urgence très modeste de 50 millions d'euros, destiné à aider les associations en grave difficulté*" à cause de la réduction de leurs activités et de tarifs inférieurs à leur prix de revient, a-t-il expliqué. Ce fonds avait été mis en place en attendant le vote du projet de loi "*sur l'adaptation de la société au vieillissement*", qui prévoit le versement d'aides au secteur, a-t-il expliqué.

Première étape de la réforme de la dépendance, ce projet de loi centré sur les aides au maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie doit être financé par la Contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (Casa), taxe sur les pensions des retraités imposables, qui rapporte 650 millions d'euros par an. Le produit de la Casa "*non consommé en 2015 pour ces mesures ira bien à la CNSA*" (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie), avait confirmé en janvier Laurence Rossignol, la secrétaire d'Etat aux personnes âgées.

Problème pour l'UNA: le vote du projet de loi "*est retardé de six mois en six mois*", a déploré Francis Contis, qui demande sa "*mise en œuvre rapide et effective*". Adopté en première lecture à l'Assemblée nationale en septembre dernier, le texte sera "*définitivement voté au Parlement en 2015, décrets compris, pour une entrée en vigueur au 1er janvier 2016*", a garanti au début de l'année Mme Rossignol.

[Visualiser l'article](#)

Pour *"pouvoir faire face à la demande croissante"* de services d'aides, M. Contis appelle aussi à une aide supplémentaire d'environ 300 millions d'euros via *"des mécanismes nouveaux"* de financement, comme la réorientation des *"recettes de l'Etat"* ou la réaffectation de *"contrats d'assurance-vie en déshérence"*.

En décembre, le gouvernement a annoncé le déblocage de 25 millions d'euros pour revaloriser les salaires des aides à domicile. Dans un rapport publié en juillet, deux sénateurs avaient fait état d'un *"système à bout de souffle à réformer d'urgence"*. Ils demandaient des changements de la tarification ainsi que des améliorations des conditions de travail pour renforcer l'attractivité du secteur.

www.trouville-deauville.maville.com

Pays : France

Dynamisme : 139



[Visualiser l'article](#)

Manifestation au pont de Normandie : Les aides à domicile en colère.



Ils étaient près de 300 ce samedi au pont de Normandie. © Ouest-France

Près de 300 aides à domicile normands de l'UNA (Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles) ont manifesté ce samedi au péage du pont de Normandie.

Ils protestent contre une baisse des financements publics alloués à leur profession.

« En moyenne, on passe entre 1 h et 1h30 chez chaque personne. Aujourd'hui, on nous demande de rester 30 minutes, avec tout autant de choses à faire! Les personnes se sentent stressées et abandonnées. Certaines familles, qui doivent prendre le relais, se trouvent débordées », déplore une manifestante, aide à domicile depuis quarante ans.

Au cœur de leurs revendications également, une meilleure reconnaissance de leur profession. « On demande aux aides à domicile de plus en plus de compétences. Le métier s'est professionnalisé. Mais les salaires et la prise en compte des frais professionnels comme les déplacements n'ont pas suivi », regrette Jean Louis Montembault, président de l'UNA Normandie.

Lire la suite dans notre édition Ouest-France du dimanche 8 mars, en page Normandie.

Ouest-France



Rennes. 300 personnes pour défendre les services à domicile

Vidéo : <http://www.letelegramme.fr/ille-et-vilaine/rennes/rennes-300-personnes-pour-defendre-les-services-a-domicile-07-03-2015-10549837.php>

Environ 300 personnes, venues de l'ensemble de la région, étaient réunies hier à Rennes à l'appel de l'**UNA** (**Union nationale** de l' **aide**, des **soins** et des **services** aux domiciles) pour dénoncer les menaces qui pèsent sur les **services** à **domicile**. Les images d'Erwan Miloux.

Environ 300 personnes, venues de l'ensemble de la région, étaient réunies ce samedi à Rennes à l'appel de l'**UNA** (**Union nationale** de l'**aide**, des **soins** et des **services** aux domiciles) pour dénoncer les menaces qui pèsent sur les **services** à **domicile**.

« Pouvez-vous imaginer un monde sans **aide** à domicile ? » Une question qui était mise en avant dans l'ensemble des manifestations organisées ce samedi dans toute la France. Le réseau **UNA** fédère plus de 960 **structures** dans l'Hexagone (associations, CCAS, mutuelles) qui interviennent ainsi dans différents types de services notamment auprès des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, ou encore des malades. En Bretagne, où 6 personnes dépendantes sur 10 vivent à domicile, la centaine de **structures** affiliées à l'**UNA** représente 5.800 emplois.

« Désengagement de l'État »

Pour les manifestants ses services à domicile sont aujourd'hui menacés, entraînant la mise en danger de 2 millions de personnes fragiles dans l'Hexagone, et de 230.000 emplois. Au cœur des critiques le désengagement de l'État dans le financement de la perte d'autonomie. « Les gens n'ont pu les moyens de payer ce qui diminue notre activité et augmente nos prix de revient. Certaines associations sont au bord du dépôt de bilan et des services vont disparaître. Parallèlement, l'État a mis en place depuis trois ans la Contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (CASA). Or comme la loi sur le vieillissement n'est toujours pas votée, cet argent, 650 millions d'euros par an, n'est pas affecté à la dépendance, c'est scandaleux » explique Jean-François Calarnou président de l'UNA Bretagne. Les professionnels estiment ainsi qu'il faudrait un financement à la hauteur d'un milliard d'euros pour couvrir les besoins qui eux ne diminuent pas.

Reconnaissance du métier

Les manifestants défendent ainsi le droit fondamental de vivre à domicile qui est également facteur d'emplois. Ils réclament notamment la reconnaissance de leur activité où 60% des intervenants sont payés au Smic. « Les conditions de travail sont difficiles. Les aides des gens diminuent. Ils prennent moins d'heures, des temps réduits, alors on court tout le temps. Les métiers du domicile ont une mauvaise image et sont peu valorisés financièrement » expliquent des salariées du Comité de services aux personnes de Guingamp. Après ce rassemblement l'UNA va poursuivre « sa mobilisation qui ne fait que commencer ».



Seine-Maritime : Les aides à domicile manifestent au pied du Pont de Normandie

visuel indisponible

diaporama: <http://www.citizenside.com/fr/photos/info-locale/2015-03-07/109299/seine-maritime-les-aides-a-domicile-manifestent.html>

Environ 300 **aides à domicile** de la section normande de l'**Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles (UNA)** se sont rassemblés le 7 mars 2015 au pied du Pont de Normandie, en Seine-Maritime.

Ce rassemblement s'est tenu dans le cadre d'une mobilisation nationale pour la défense et l'accès de tous aux **services** à domicile.

Manifestation au pont de Normandie. Les aides à domicile en colère



Ils étaient près de 300 ce samedi au pont de Normandie. | Ouest-France

Près de 300 aides à domicile normands de l'**UNA** (**Union nationale** de l'**aide**, des **soins** et des **services** aux domiciles) ont manifesté ce samedi au péage du pont de Normandie.

Ils protestent contre une baisse des financements publics alloués à leur profession.

« En moyenne, on passe entre 1 h et 1h30 chez chaque personne. Aujourd'hui, on nous demande de rester 30 minutes, avec tout autant de choses à faire! Les personnes se sentent stressées et abandonnées. Certaines familles, qui doivent prendre le relais, se trouvent débordées », déplore une manifestante, **aide** à **domicile** depuis quarante ans.

Au cœur de leurs revendications également, une meilleure reconnaissance de leur profession. « On demande aux aides à domicile de plus en plus de compétences. Le métier s'est professionnalisé. Mais les salaires et la prise en compte des frais professionnels comme les déplacements n'ont pas suivi », regrette Jean Louis Montembault, président de l'**UNA** Normandie.

Lire la suite dans notre édition Ouest-France du dimanche 8 mars, en page Normandie.

fr.finance.yahoo.com

Pays : France

Dynamisme : 240



Page 1/1

[Visualiser l'article](#)

Le principal réseau d'aide à domicile réclame un fonds d'urgence pour son financement



La Tribune -

Le principal réseau de prestataires d'aide à domicile organisait samedi des rassemblements dans 17 villes, pour demander au gouvernement un nouveau "fonds d'urgence" pour 2015, face au manque de financement du secteur, a affirmé à l'AFP son président Francis Contis. "Nous demandons la mise en place d'un nouveau fonds d'urgence pour 2015, puisque c'est la première année où nous n'avons plus rien pour passer le cap ", s'est alarmé le président de l'Union nationale de l'aide, des soins et des services à domicile (UNA). Ce réseau regroupe près d'un millier de structures de services et d'aide à domicile.

"Nous disposons d'un fonds d'urgence très modeste de 50 millions d'euros, destiné à aider les associations en grave difficulté" à cause de la réduction de leurs activités et de tarifs inférieurs à leur prix de revient, a-t-il expliqué. Ce fonds avait été mis en place en attendant le vote du projet de loi "sur l'adaptation de la société au vieillissement" , qui prévoit le versement d'aides au secteur, a-t-il expliqué.

Première étape de la réforme de la dépendance, ce projet de loi centré sur les aides au maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie doit être financé par la Contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (Casa), taxe sur les pensions des retraités imposables, qui rapporte 650 millions d'euros par an. Le produit de la Casa "non consommé en 2015 pour ces mesures ira bien à la CNSA" (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie), avait confirmé en janvier Laurence Rossignol, la secrétaire d'Etat aux personnes âgées.

Problème pour l'UNA: le vote du projet de loi "est retardé de six mois en six mois" , a déploré Francis Contis, qui demande sa "mise en œuvre rapide et effective". Adopté en première lecture à l'Assemblée nationale en septembre dernier, le texte sera "définitivement voté au Parlement en 2015, décrets compris, pour une entrée en vigueur

(...) Lire la suite sur [La Tribune.fr](#)

france3-regions.francetvinfo.fr
Pays : France
Dynamisme : 0



Page 1/1

[Visualiser l'article](#)

Pont de Normandie : manifestation des aides à domicile de Haute et Basse-Normandie

Les associations alertent l'opinion et les élus. Les métiers de l'aide à domicile sont mal payés et attirent peu les jeunes. Les baisses de dotation des départements par l'Etat mettent sous pression ce secteur vital



© France 3 Normandie

Le pont de Normandie, point de rassemblement des aides à domicile de toute la grande région. L'UNA (**union nationale** de l'aide, des **soins**, des services à **domicile**) appelle à manifester dans plusieurs villes de France et à Paris, place de la République, ce samedi après-midi.

A 15 jours des élections départementales, ces professionnels veulent avoir les moyens d '**exercer dignement leur mission** d'accompagnement auprès de deux millions personnes âgées et handicapées en France.

90% des seniors français déclarent vouloir rester chez eux. L'accompagnement est essentiel. Or, les métiers de l'aide à domicile sont mal rémunérés et peinent à recruter et garder leurs salariés.

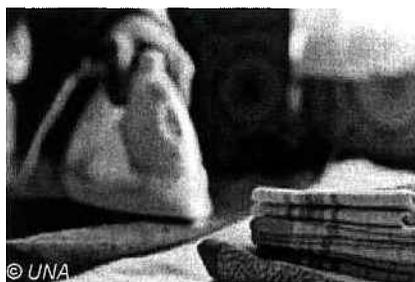


Social

Confrontées à des disparités d'exercice

Les aides à domicile manifestent samedi sur le Pont de Normandie

Les adhérents de l'Union nationale de l'aide, des soins et des services à domicile (UNA) manifesteront samedi matin, de 10H30 à 11H30, sur le Pont de Normandie. Ce mouvement national qui devrait toucher une quinzaine de villes en France vise notamment à « *mettre fin aux distorsions de concurrence entre les différents acteurs du domicile* ».



© UNA

L'UNA estime en particulier que le privé ne prend pas en compte certains aspects du travail comme le trajet entre deux domiciles ce qui masque « *la réalité des coûts de revient* ». Reconnaître cette dernière garantirait, estime-t-elle, tant « *une qualité de service* » qu'un « *respect des conditions de travail des salariés* ». Plus généralement, l'UNA estime que « *les financements ne sont toujours pas à la hauteur des besoins des personnes accompagnées* » malgré « *les déclarations des gouvernements successifs* ». Elle réclame par ailleurs que soit mis fin « *aux inégalités de traitement en fonction des départements de résidence* ». Enfin, elle estime que vivre à domicile devrait être considéré comme « *un droit fondamental pour tous* » et faire l'objet d'une « *politique claire* », donnant « *la priorité à la prise en charge des personnes fragiles* ».

En Normandie, quelque 15.000 personnes ont recours à l'aide à domicile et en France, deux millions. Au total quelque 500 manifestants venus des cinq départements normands et représentant 14 associations sont attendus sur le pont. Des départs en car sont prévus depuis Le Havre, Rouen, Caen, Evreux, Alençon, Argentan et Fiers.

D.A.



Les aides à domicile se sentent isolés

350 à 500 travailleurs à domicile vont manifester ce samedi, sur le Pont de Normandie. Ils regrettent le renoncement de l'État.

Trois questions à...

Jean-Louis Montembault, président de l'Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles (Una) Normandie.

Quelques chiffres sur l'aide à domicile en Normandie ?

Cela représente 3 600 salariés et 20 000 personnes accompagnées au quotidien. Près de 90 % des Français souhaitent vieillir au domicile. Notre travail est une nécessité mais il faut nous donner des financements à la hauteur. Depuis plusieurs années nous alertons les gouvernements successifs mais ils restent sourds.

Quelles sont vos revendications ?

Nous voulons que le droit de vivre à domicile soit reconnu pour tous, dont en milieu rural. Et que l'État se réengage car chaque département fixe ses propres tarifs horaires, ce qui implique de grandes disparités. Enfin, que les salaires des travailleurs à domicile soient améliorés et que de vraies perspectives de carrière leur soient offertes à tous.

Pourquoi le Pont de Normandie ?

Les Una de Basse et Haute-Normandie viennent de fusionner. Le pont, c'est symbolique. Des personnels de toute la région sont attendus à 10 h 30, ce samedi.

Propos recueillis par
Elodie DARDENNE.



Social Le réseau Una Lorraine est frappé par la réduction des dotations et appelle à manifester à 14 h place Stanislas

Appel à l'aide... au domicile

Nancy. Ils sont prestataires de service pour les personnes handicapées, les personnes âgées dépendantes, les familles fragilisées. Et ils sont nombreux à le faire, dans une société où le nombre des personnes dépendantes explose : pour leur seul réseau, l'Una, il y a 26.000 bénéficiaires sur l'ensemble de la Lorraine, assistés par 2.842 intervenants qu'il faut bien payer. Or, on le sait, les Départements le disent assez, le financement des trois allocations de solidarité par l'État aux Départements est inférieur aux besoins. Ce qui se traduit par des retards de paiement, un lourd déficit.

Les trois réseaux principaux français - l'Una, l'ADMR et l'Adessa - sont prestataires des aides à la personne. Tous les trois ont les mêmes difficultés et vivent de deux des trois allocations, la Pch, prestation compensatoire du handicap, et l'APA, l'allocation personnes âgées.

L'Una fédère onze associa-

tions en Lorraine, dont trois Adapa. Outre ces deux allocations, dont les transferts insuffisants mettent à mal les budgets départementaux, le réseau est financé par deux autres sources. Une taxe additionnelle qui est prise désormais sur les régimes de retraites, et la charge résiduelle payée par les bénéficiaires. Problème, selon les responsables, « la Caisse nationale de solidarité et de l'autonomie a bien encaissé 650 M€, mais l'argent n'en est pas ressorti ».

Les « aidants » finissent par être eux-mêmes précarisés

Quant aux bénéficiaires, « comme ils n'ont plus les moyens, ils diminuent le nombre d'heures auxquels ils ont droit, pour diminuer leur quote-part », explique Laetitia Pilloy, directrice de l'Adapa-Relais des services. Le résultat : souvent, les personnels au lieu de passer trois fois une heure avec un



■ Les réseaux d'aides à domicile sont tous frappés par des difficultés financières.

Photo DR

bénéficiaire, ne passent plus que trois fois une demi-heure, au détriment de la qualité de l'aide apportée. Sans compter la pression mise sur le salarié obligé de courir d'une personne à l'autre.

Quelques chiffres témoignent de ces problèmes : « De 2008 à 2013, le nombre d'heures a diminué de 5 %, le nombre de bénéficiaires est passé de 20.000 à 26.000, le nombre de salariés a aug-

menté de 6 %. » Le paradoxe étant que les « aidants » finissent par être eux-mêmes précarisés. « Beaucoup pourraient être allocataires de la troisième prestation de solidarité, le RSA », explique François Thiriart, qui préside l'Adavie Vosges. La situation est d'autant plus pénible que 80 % des 26.000 personnes aidées en Lorraine par l'Una ne paient pas d'impôts. « Notre cœur de métier, ce sont les personnes fragiles et à faible revenu ».

Pour toutes ces raisons, les personnels de l'UNA et les onze associations que l'Union fédère en Lorraine manifesteront aujourd'hui, à 14 h, sur la place Stanislas. Pour sensibiliser le public au sort fait aux plus faibles, mais aussi rappeler certaines données aux candidats aux élections départementales toutes proches, dont les vainqueurs auront ce dossier sur les bras. Qui constitue l'essentiel du budget redistributif des Départements...

Guillaume MAZEAUD

**IMALAISE**

Aide à domicile : des centaines d'emplois en sursis

Financeurs et concurrence menacent les associations

Ce n'est pas un cri de colère mais un cri d'alarme qu'ont lancé hier les associations d'aide à domicile. À travers l'une de leurs fédérations, l'UNA, les structures montent au créneau et veulent interpeller les politiques sur la gravité de la situation. Hier, à Arras, l'UDA, l'union départementale de l'aide, a relayé cette action nationale. Isabelle Hénon, directrice de l'Adar des Pays du Calais, était l'une des intervenantes en sa qualité de suppléante de commission nationale des di-

« On ne finance plus ce que l'on nous a imposé ! »

recteurs pour le Pas-de-Calais. « Les problèmes ne sont pas nouveaux, leurs effets sont catastrophiques puisque l'on voit des structures associatives se séparer d'une partie de leur personnel parce qu'elles ne s'en sortent plus financièrement », résume-t-elle. Ces associations se retrouvent piégées par un système censé au départ

les aider à progresser.

« Les pouvoirs publics ont tenu à ce que nous mettions l'accent sur la professionnalisation de nos personnels, ce qui était évidemment une bonne chose tant pour nos salariées que pour les bénéficiaires de nos services. »

Dans un cercle vicieux

Effet pervers, la professionnalisation passe par la formation, synonyme de coût pour les structures employantes. Qui dit personnel mieux formé dit aussi personnel mieux rémunéré. Ce que prévoit la convention respectée à la lettre par les structures à statut associatif.

« En parallèle, les tarifs fixés par

notre tutelle, les départements, n'ont pas progressé, ce qui a provoqué un grand décalage entre prix réel et barème du financeur. » Si une association réclame une participation des familles trop élevée, elle voit ces dernières se détourner des services d'aide à domicile... ou avoir recours à une nouvelle concurrence, celle du secteur lucratif.

Celui-ci s'est engouffré dans un marché sur lequel il ne joue pas avec les mêmes règles que le monde associatif.

De grandes disparités

« On parle de qualification du personnel, on parle de norme Afnor, mais à côté de cela, les financeurs ne réévaluent pas le prix de revient, insiste Isabelle Hénon. Et ce sont les mêmes financeurs qui ont fait en sorte que l'on investisse pour casser l'image de femme de ménage, et que l'on mette en avant le fait que l'aide à domicile fonctionne avec de vrais métiers ! »

Comble de l'ironie, les tutelles de ces structures étant les conseils départementaux, les prises en

LE CHIFFRE

3 800 emplois
dans
l'aide à domicile sur
le Pas-de-Calais



Les associations d'aide à domicile se plaignent de la concurrence déloyale.

charge ne sont pas toutes les mêmes à travers le territoire national. « Dans le Pas-de-Calais, nous ne sommes pas trop mal lotis », analyse Isabelle Hénon. Il vaut mieux être une personne âgée à Calais plutôt qu'à Marseille.

Mobilisation nationale

Malgré cela, la conjoncture de l'aide à domicile se traduit par des suppressions d'emplois : une vingtaine d'équivalents temps

plein perdus par l'Adar des Pays du Calais depuis 2008. Une légère reprise a été enregistrée l'an dernier.

« Nous nous mobilisons aujourd'hui, au niveau national, pour rappeler quelque chose d'essentiel, insiste Isabelle Hénon. Ces données financières influent sur les conditions de travail de nos personnels, mais dans notre secteur, nous ne nous occupons pas d'objets ou de machines, mais d'humains. »

Le constat est partagé par les structures associatives du Calais qui voient leur activité chuter de manière vertigineuse et qui estiment déjà que 2015 sera « une année compliquée ». Au niveau national, l'Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles (UNA) rappelle qu'une mobilisation des services est organisée aujourd'hui à Paris et dans seize villes pour alerter l'opinion publique et les pouvoirs pu-

blics à quinze jours des élections départementales.

« Nous appelons l'ensemble des partis politiques à prendre rapidement position », espère un porte-parole de l'UNA. Le combat s'engage pour sauver un secteur économique et social qui permet à plus de 2 millions de personnes de rester chez elles malgré la perte d'autonomie avec une excellente qualité de prise en charge et de soins.

LAURENT GEUMETZ



40 % d'activité perdue en cinq ans

Cinq années d'une situation qui se dégrade : c'est le constat que les professionnels de l'ADMR font dans les locaux de la structure à Audruicq. « Très concrètement, analyse Catherine Deboffle, la directrice, les financeurs nous ont imposé une baisse drastique de leurs financements, ce qui se traduit par du temps d'intervention très réduit auprès des personnes âgées. On perd parfois plus de la moitié du temps. Par exemple, une personne en situation de dépendance dite GIR 2 (le taux GIR définit l'état de dépendance d'une personne, un GIR 2 représente une dépendance moyennement élevée) pouvait bénéficier de trois heures d'intervention par jour. Soit 3 fois 1 heure, avec une répartition matin midi et soir. L'auxiliaire de vie va faire une aide au lever et à la toilette le matin, elle va aider au repas le midi, et va faire une aide à la toilette et au coucher le soir. Au-

jourd'hui, pour le même GIR 2, on nous accorde une heure et demie par jour... voire une heure ! »

Dans le meilleur des cas, la famille va pouvoir financer le complément pour assurer à la personne la prise en charge la meilleure. « Mais beaucoup renoncent, n'ont pas les moyens. À moins qu'elles puissent s'organiser elles-mêmes pour assurer, par exemple, le déjeuner de leur aîné, le midi. »

Drôle de concurrence

Catherine Deboffle a le sentiment que les familles comprennent les difficultés rencontrées par les associations. Mais elles aussi sont confrontées à d'autres réalités : l'impossibilité pratique de s'occuper d'un repas le midi ou l'impossibilité de financer des heures supplémentaires assurées par l'association.

« Nous avons aussi, en milieu ru-



ral, la concurrence du secteur lucratif, on le voit de plus en plus, estime Catherine Deboffle. Mais nous avons aussi, parfois, d'autres associations qui viennent sur « notre » secteur, ce qui est un peu dommage car cela occasionne des coûts de déplacement pour les personnels. »

Comme une sorte de réaction à ces difficultés, l'ADMR s'est scindée en deux antennes, l'historique à Audruicq et une petite nouvelle, l'ADMR d'Oye-Plage. « Mais en pratique, c'est la même chose : même structure, même personnel et même direction », conclut Catherine Deboffle. Malgré tout, l'activité a fortement chuté, de l'ordre de 40 % en cinq ans. L'association n'a eu d'autre choix que de procéder à des suppressions de postes, du même ordre que la baisse du taux d'activité. « Alors que l'aide à domicile est indispensable au maintien de la personne âgée chez elle. C'est ce qu'elle réclame... et c'est ce qui coûte moins cher que la maison de retraite ! »

Aujourd'hui, elle fonctionne avec 84 salariés répartis à parts égales sur Audruicq et sur Oye-Plage.

L.G.



L'AMB LIMITE LA CASSE

Un début d'année 2015 « difficile ». Sur les bassins d'Ardres et de Calais, l'AMB-Assad voit elle aussi se mettre en place une nouvelle concurrence : celle du secteur lucratif, privé. « Y compris en milieu rural, ce qui est nouveau », note Marie-Claude Richard, la directrice de l'AMB-Assad.

2014 a été l'année de la fusion de deux structures « et cela s'est bien passé ». Mais année de fusion oblige, l'association a du mal à mesurer l'impact de la conjoncture sur son activité. « La revalorisation de nos tarifs de 0,35 % est une aberration ! » « On a des familles qui réduisent le temps d'intervention, d'autres qui renoncent totalement à nos services... »

Profitant de la période de fusion, l'AMB-Assad a pu maintenir ses effectifs : 220 salariés équivalent temps plein.

CHIFFRES CLÉS

- 24 structures adhérentes à UNA Pas-de-Calais dont 17 certifiées Afnor et 6 labellisées Handéo

- Services proposés : Services d'aide à domicile et d'auxiliaires de vie (aide aux actes essentiels de la vie quotidienne)

Services Petite enfance
Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

Services Polyvalents d'Aide et de Soins À Domicile (SPASAD)

- Ces 24 structures emploient 3 800 salariés (aides à domicile, auxiliaires de vie, aides-soignants, infirmiers coordonnateurs, administratifs, directeurs)

- Le nombre de bénéficiaires : 17 800

À noter
La direction de l'Afad de Calais se dit « non concernée » par cette problématique « en raison du fonctionnement familial de l'association ».

Pour cause de vacances, les responsables de l'association Aide à la vie n'ont pu être joints.

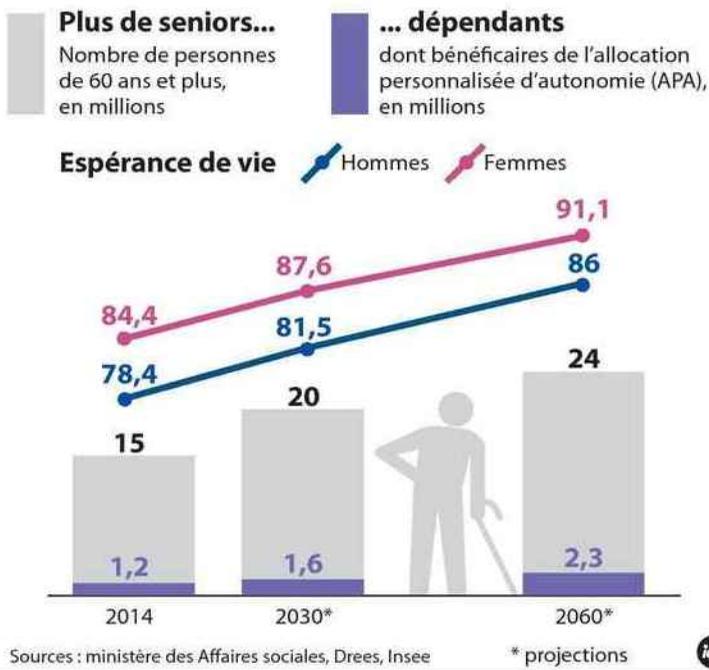
Le président de l'ASMDO, à Marck, n'a pas répondu à nos questions.



Les aides à domicile sont indispensables pour les anciens.



La perte d'autonomie des personnes âgées



d67f95c75660720b426a4e142108b59a0d86e6650154577



« La concurrence a dérégulé »



L'UNA du Pas-de-Calais tenait une conférence de presse vendredi à Arras.

Christiane Martel préside l'Union nationale de l'aide, des services et des soins à domicile (UNA) sur le Pas-de-Calais. Ce réseau qui fédère 24 structures associatives sur le département tenait une conférence de presse vendredi à Arras.

Quelles difficultés rencontre votre secteur à l'heure actuelle ?
« Il y a d'abord un problème de financement de l'APA [Allocation personnalisée d'autonomie N.D.L.R.]. Une part est assurée par l'État et elle s'est amenuisée. À l'origine, il devait participer à hauteur de 50 % mais cela a diminué autour de 25 à 30 % depuis cinq ou six ans. Par ailleurs, nos associations enregistrent une baisse d'activité et font face à une concurrence qui a dérégulé tout le système. La loi Borloo de 2005 donne la possibilité à tout le monde d'intervenir à domicile. Nous avons

donc sur le département un certain nombre de structures marchandes. Nous, les associations, nous dépendons de la loi de 2002 qui a mis notre activité dans le domaine du médico-social. Nous sommes donc tenus par des obligations de formation et d'autorisations accordées par le Conseil général. La loi Borloo demande un agrément. Et nous avons l'interdiction de faire de la publicité contrairement à eux. »

Et les statuts de leurs salariés ne sont pas les mêmes ?

« Ils ont une convention collective qui n'existe que depuis novembre 2014. L'indemnité kilométrique que nous accordons à nos salariés s'élève 0,35 euro de l'heure. Pour eux, c'est 0,10 euro. Ils ont donc des coûts inférieurs aux nôtres. Dans l'esprit de Borloo, tout ce monde glisse vers tout un chacun. Pour faire face à cette concurrence

nous sommes engagés sur la certification Afnor et le label Cap'handéo. »

Comment évolueront à l'avenir les besoins d'interventions à domicile sur le département ?

« Pour l'instant, ils stagnent. Le Conseil général qui gère les demandes d'APA enregistre une stagnation. Sur l'évolution du nombre de personnes dépendantes, il y a des analyses contradictoires sur l'état de santé des personnes. Les pessimistes pensent que l'espérance de vie des personnes dépendantes va augmenter. D'autres avancent des paramètres comme l'augmentation de la qualité de vie et de la prévention. Il y a aussi l'impact de la maladie d'Alzheimer pour laquelle il n'y a pas encore de thérapie mais des démarches pour favoriser le mieux-être des personnes.

PROPOS RECUEILLIS PAR ÉTIENNE VERGNE



Les associations d'aide à domicile au bord de l'asphyxie ?

Des coûts qui augmentent, des financements qui stagnent... Les associations d'aide à domicile du Pas-de-Calais tirent la sonnette d'alarme, au travers de leur union départementale (Una). 3 800 professionnels sont menacés.



« Si du jour au lendemain on met la clé sous la porte, c'est une grosse entreprise qui ferme ! » Le trésorier adjoint de l'Union départementale de l'aide, des soins et des services à domicile (Una), Jean-Louis Cauvet, a voulu marquer les esprits vendredi, en conférence de presse. L'aide à domicile, c'est 3 800 emplois dans le Pas-de-Calais, de Coquelles jusqu'à Arras. Essentiellement au sein d'associations, qui fonctionnent grâce aux sous de l'État et du conseil général...

« Perte d'heures de travail »

Et si ces institutions rechignent à verser plus d'aides, il craint sérieusement pour l'avenir des associations. « L'argent perçu est aujourd'hui inférieur au coût réel d'une heure à domicile. Ça oblige à puiser dans les fonds propres. » Il alerte : « C'est évident qu'on ne peut pas travailler à perte pour pérenniser une association. »

La présidente Christiane Martel dépeint une situation qui empire... « Ce qui se passe actuellement, c'est une érosion. Il n'y a pas de licenciements secs, mais il y a une perte d'heures de travail. » Rien que le nombre de personnes aidées aurait chuté de 10 à 16 % entre 2011 et 2013. À cause, selon elle, d'un « reste à payer » trop important pour les bénéficiaires non-aisés, qui préfèrent renoncer à certaines heures. « On arrive à des situations aberrantes, signale la présidente. Une personne lourdement handicapée aura droit à un nombre d'heures plus important qu'une autre. Mais devra donc payer plus ! »

Ils ne voient qu'une solution : que l'État mette la main au porte-monnaie, s'il souhaite vraiment faciliter le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées. Isabelle Henon, directrice de l'aide à domicile de Calais, approuve : « Notre travail depuis des années sur la formation du personnel ne doit pas être anéanti. »

L'Una Pas-de-Calais en chiffres

24 : Le nombre de structures adhérentes.

3 800 : Le nombre de professionnels employés dans les structures d'aide à domicile de l'Una.

19 800 : Le nombre de personnes aidées.

3,5 : En millions, le nombre d'heures réalisées au domicile des bénéficiaires en 2013.

www.lavoixdunord.fr
Pays : France
Dynamisme : 656



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

5 : En millions, le nombre de kilomètres réalisés par tous les professionnels en une année.



Le principal réseau d'aide à domicile manifeste dans 17 villes pour demander une aide d'urgence

Par AFP,

Paris, - Le principal réseau de prestataires d'aide à domicile organisait samedi des rassemblements dans 17 villes pour demander au gouvernement un nouveau "fonds d'urgence" pour 2015 face au manque de financement du secteur, a affirmé à l'AFP son président Francis Contis.

"Nous demandons la mise en place d'un nouveau fonds d'urgence pour 2015 puisque c'est la première année où nous n'avons plus rien pour passer le cap", a dit le président de l'Union nationale de l'aide, des soins et des services à domicile (UNA). Ce réseau regroupe près d'un millier de structures de services et d'aide à domicile.

"Nous disposons d'un fonds d'urgence très modeste de 50 millions d'euros destinés à aider les associations en grave difficulté" à cause de la réduction de leurs activités et de tarifs inférieurs à leur prix de revient, a-t-il expliqué.

Ce fonds avait été mis en place en attendant le vote du projet de loi "sur l'adaptation de la société au vieillissement", qui prévoit le versement d'aides au secteur, a-t-il ajouté.

Première étape de la réforme de la dépendance, ce projet de loi centré sur les aides au maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie doit être financé par la Contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (Casa), taxe sur les pensions des retraités imposables, qui rapporte 650 millions d'euros par an.

Le produit de la Casa "non consommée en 2015 pour ces mesures, ira bien à la CNSA" (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie), avait confirmé en janvier Laurence Rossignol, la secrétaire d'Etat aux personnes âgées.

Problème pour l'UNA: le vote du projet de loi "est retardé de six mois en six mois", a déploré Francis Contis qui demande sa "mise en oeuvre rapide et effective".

Adopté en première lecture à l'Assemblée nationale en septembre dernier, le texte sera "définitivement voté au Parlement en 2015, décrets compris, pour une entrée en vigueur au 1er janvier 2016", a garanti au début de l'année Mme Rossignol.

Pour "pouvoir faire face à la demande croissante" de services d'aides, M. Contis appelle aussi à une aide supplémentaire d'environ 300 millions d'euros via "des mécanismes nouveaux" de financement, comme la réorientation des "recettes de l'Etat" ou la réaffectation de "contrats d'assurance-vie en déshérence".

En décembre, le gouvernement a annoncé le déblocage de 25 millions d'euros pour revaloriser les salaires des aides à domicile. Dans un rapport publié en juillet, deux sénateurs avaient fait état d'un "système à bout de souffle à réformer d'urgence". Ils demandaient des changements de la tarification ainsi que des améliorations des conditions de travail pour renforcer l'attractivité du secteur.

Manifestation des aides à domicile au pont de Normandie

Ce Samedi, partout en France, sous l'égide de l'UNA (**union nationale** de l'aide, du **soin** et des services à **domicile**) les auxiliaires de vie manifestaient pour obtenir davantage de reconnaissance de leur métier. En Normandie ils étaient environ 300, réunis au pont de Normandie.



Manifestation des aides à domicile au pont de Normandie © Radio France - Nausicaa Ferro

Ce samedi partout en France manifestaient les auxiliaires de vie sous l'égide de l'UNA (**union nationale** de l'aide, du **soin** et des services à **domicile**) pour obtenir davantage de reconnaissance de leur métier. En Normandie, la manifestation a réuni les auxiliaires de vie des régions Haute et Basse-Normandie au Pont de Normandie... 300 personnes étaient présentes, pour réclamer, entre autres, plus de financement public en faveur de cette branche professionnelle qui permet à 25 000 normands en situation de handicap ou de fragilité, de pouvoir continuer à vivre à leur domicile.

Adoptée en Conseil des ministres le 3 juin 2014 et en commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale le 17 juillet dernier, le projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement (qui répond aux problématiques des aidants à domicile) devrait entrer en vigueur au courant de cette année.

Lien cartographique : <http://www.francebleu.fr/sante/manifestation-des-aides-domicile-au-pont-de-normandie-2199611>

fr.news.yahoo.com

Pays : France

Dynamisme : 1012



Page 1/1

[Visualiser l'article](#)

Le principal réseau d'aide à domicile réclame un fonds d'urgence pour son financement



Le principal réseau de prestataires d'aide à domicile organisait samedi des rassemblements dans 17 villes, pour demander au gouvernement un nouveau "fonds d'urgence" pour 2015, face au manque de financement du secteur, a affirmé à l'AFP son président Francis Contis. "Nous demandons la mise en place d'un nouveau fonds d'urgence pour 2015, puisque c'est la première année où nous n'avons plus rien pour passer le cap ", s'est alarmé le président de l'Union nationale de l'aide, des soins et des services à domicile (UNA). Ce réseau regroupe près d'un millier de structures de services et d'aide à domicile.

"Nous disposons d'un fonds d'urgence très modeste de 50 millions d'euros, destiné à aider les associations en grave difficulté" à cause de la réduction de leurs activités et de tarifs inférieurs à leur prix de revient, a-t-il expliqué. Ce fonds avait été mis en place en attendant le vote du projet de loi "sur l'adaptation de la société au vieillissement" , qui prévoit le versement d'aides au secteur, a-t-il expliqué.

Première étape de la réforme de la dépendance, ce projet de loi centré sur les aides au maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie doit être financé par la Contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (Casa), taxe sur les pensions des retraités imposables, qui rapporte 650 millions d'euros par an. Le produit de la Casa "non consommé en 2015 pour ces mesures ira bien à la CNSA" (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie), avait confirmé en janvier Laurence Rossignol, la secrétaire d'Etat aux personnes âgées.

Problème pour l'UNA: le vote du projet de loi "est retardé de six mois en six mois" , a déploré Francis Contis, qui demande sa "mise en œuvre rapide et effective". Adopté en première lecture à l'Assemblée nationale en septembre dernier, le texte sera "définitivement voté au Parlement en 2015, décrets compris, pour une entrée en vigueur

(...) Lire la suite sur [La Tribune.fr](#)

Revue de presse UNA – Spécial Mobilisation

Articles parus le 6 mars

SERVICES À DOMICILE EN DANGER
Mobilisation nationale le 7 mars 2015



L'aide à domicile, un soutien indispensable aux malades menacé - Le journal de 13h - Replay - Windows Internet Explorer

http://videos.13h.fr/13h/2015/l-aide-a-domicile-un-soutien-indispensable-aux-malades-menace-8575188.html

Fichier Edition Affichage Favoris Outils ?

Favoris

Argus Médias - Votre interfac... L'aide à domicile, un souli...

Page Sécurité Outils

LE13H Présenté par Jean-Pierre Pernaut

Accueil Les jt 13h Magazines La question conso Equipe du 13h Régions Plus

L'aide à domicile, un soutien indispensable aux malades menacé



Recommander 567 Tweet 41 2

SOCIÉTÉ - 1min 30s - Le 6 mars à 13h40

Les soignants à domicile manifesteront dans 15 villes de France, ce samedi. Les emplois sont subventionnés par les Conseils généraux, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ou encore les caisses de retraite. Mais aujourd'hui, ces subventions baissent chaque année alors que la population vieillit et que l'hospitalisation à domicile se développe.

Source vidéo : L'aide à domicile, un soutien indispensable aux malades menacé

Nous suivre :

f t g+

La vidéo à ne pas manquer

A Tokyo, un robot danse pour Angela Merkel mais esquive sa poignée de main

VOIR TOUTES LES VIDÉOS >>>

Le fil info

- 10h09 Hôpitaux : économies drastiques et réduction d'effectifs en vue ?
- 10h09 Pour dénoncer les lacunes de leur protection sociale, les indépendants descendent dans la rue
- 09h54 Lily, 18 mois, survit douze heures après de sa mère morte dans un accident

L'aide à do... **TRESOR** **1 CADEAU PAR HEURE A GAGNER*** **CLIQUE ICI!** des banderoles interpellées

*de 7h00 à 23h00, voir modalités sur www.choccomers.com

Erreur sur la page.

Démarrer Boîte de réception - ... L'aide à domicile, u... 6mars TF1-6mars2015.pdf - ... Document1 - Microsof... Internet 85% 10:16



La grogne des professionnels de l'aide à domicile au Havre

Salariés et employeurs de ce secteur d'activité, en difficulté, manifesteront samedi sur le pont de Normandie pour réclamer une meilleure reconnaissance de leur rôle dans la société et un plan d'aide durable.



© France 3 Baie de Seine

A l'image des auxiliaires de vie qui accompagnent les personnes âgées dans leur vie quotidienne, Elodie, 26 ans, réalise les courses, l'entretien de la maison, la préparation des repas ... au domicile d'une havraise de 84 ans.

Le travail ne manque pas pour venir en aide aux 2 millions de personnes âgées qui vivent à leur domicile en France.

Un secteur en crise.

Des salaires peu attractifs, des conditions de travail parfois difficiles, peu d'évolution professionnelle... les griefs des **auxiliaires** de vie sont nombreux. Le problème ne s'arrête pas là, toutefois.

Un fonctionnement déficitaire

L' **aide à domicile** des personnes âgées se fait à perte selon le président de l' **UNA** Solidarité Normande, au Havre.

le département facture 21 € une heure de travail alors qu'elle coûte 22 €".

C'est donc un manque à gagner de 600 000 €/ an, pour cette structure départementale dont le siège est au Havre. Un déficit compensé au coup par coup par des fonds d'urgence provenant du conseil général de Seine-Maritime.

La nécessité d'une loi adaptée au vieillissement de la France

Les employeurs de ce secteur demandent donc un geste fort des pouvoirs publics pour assainir durablement leur financement. Une loi est en préparation. Sa mise en œuvre n'est toutefois pas prévue avant 2016.

En attendant, salariés et employeurs du secteur manifesteront ensemble samedi 7 mars sur le pont de Normandie.

VIDEO : le reportage de Bénédicte Drouet et Françoise Sylvie avec les interviews de :

france3-regions.francetvinfo.fr

Pays : France

Dynamisme : 0



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

Louise Gainville, bénéficiaire d'une aide à domicile

Elodie Godefroy, **auxiliaire** de vie

Jean-Paul Dehédin, président de l'**UNA** Solidarité Normande

Les services à la personne sont-ils menacés?



Invité : Francis Contis, Président de l'UNA. Une des principales organisations dans le domaine de l'aide à la personne l'UNA lance une campagne de sensibilisation pour alerter le grand public : le financement des services à domicile serait menacé.



SOCIAL. Aides à domicile : Mobilisation sur le Pont de Normandie

Dans le cadre d'une mobilisation nationale, les salariés et bénévoles du réseau régional des aides à domicile manifesteront demain samedi sur le Pont de Normandie. En Normandie, les 14 associations et CCAS du réseau accompagnent 15 000 personnes au quotidien, afin de leur permettre de continuer à vivre à leur domicile.

Pour l'UNA, premier réseau français d'aide à domicile, les financements ne sont toujours pas à la hauteur des besoins des personnes accompagnées. Leurs revendications sont les suivantes : « Reconnaître le droit fondamental de vivre à domicile pour tous, mettre fin aux inégalités de traitement en fonction des départements de résidence, reconnaître la réalité des coûts de revient des services, mettre fin aux distorsions de concurrence et permettre de vraies carrières pour les intervenants à domi-



cile, grâce à la revalorisation des salaires, à la prise en charge des frais professionnels et à l'amélioration des conditions de travail ».

Demain samedi, l'UNA Normandie organise donc un rassemblement symbolique sur le Pont de Normandie entre 10h30 et 11h30. Plus de 500 personnes sont attendues, ce qui pourrait créer des perturbations en terme de circulation et d'accès sur l'édifice.



Aides à domicile

Tout le monde sur le Pont !

« Le problème ne date pas d'aujourd'hui. Il y a trente ans déjà, quand j'ai débuté dans le métier, on s'interrogeait sur la pérennité financière de l'aide à domicile, celle qui préserve de l'exclusion sociale » synthétise Véronique Le Dantec, directrice de l'association ébroïcienne "Le Temps du Domicile".

Également membre du réseau UNA, elle sera samedi sur le... Pont, celui de Normandie. En effet, dans le cadre d'une mobilisation nationale, salariés et bénévoles vont se retrouver au-dessus de la Seine pour manifester leur désenchantement. *« La loi sur le vieillissement constitue un véritable serpent de mer. Jamais les gouvernements n'ont pris à bras-le-corps le financement de notre activité »*

Car l'enveloppe financière ne suffit plus à couvrir les besoins, puisque le volume d'heures a explosé : 88 000 l'an der-



L'aide à domicile, une activité indispensable pour préserver de l'exclusion sociale !

nier, le taux horaire de l'UNA s'élevant à 21,27 euros.

« La pauvreté touche de plus en plus fortement des populations déjà fragilisées : familles monoparentales, personnes âgées ou en situation de handicap, travailleurs nécessaires » constatent les responsables de l'association.

Par conséquent, ils revendiquent la fin des inégalités de traitement, la reconnaissance des coûts de revient des services et le droit fondamental de vivre à domicile pour tous. Comprenez l'affectation des financements nécessaires aux besoins des personnes aidées...

A. G.



Société : les aides familiales de l'UNA manifestent demain Toutes sur le pont !

« Bonjour ma petite mère ! »
Comme tous les jours, Marie-Line Roméo vient chez Paulette, 83 ans. Cette habitante de la Mare-au-Clerc au Havre est atteinte de la maladie d'Alzheimer. Une maladie neuro-dégénérative qui a avancé ces dernières années mais qui n'empêche pas l'octogénaire de vivre seule dans son petit pavillon bien rangé. « Cela fait sept ans que je m'occupe de Paulette. C'est sûr, il y a des liens qui se créent. On prend soin des gens, on s'occupe d'eux, on rentre dans leur vie. On fait presque partie de la famille. Nous sommes là tous les jours et nous sommes souvent plus présents que les proches eux-mêmes », confie cette auxiliaire de vie qui travaille à l'UNA solidarité Normande depuis 27 ans.

« LE PETIT MONSIEUR EST MORT DANS MES BRAS... »

Avec l'ancienneté, elle gagne un peu plus que le Smic. L'argent, l'une des raisons pour aller manifester samedi au pont de Normandie. Elle travaille 35 heures par semaine avec, à sa charge, sept personnes. Soixante-quinze personnes sont suivies par l'UNA dans son secteur. « Ce qui me plaît, ce sont les contacts humains même si c'est un métier difficile, peu reconnu et peu rémunéré. Ce n'est pas toujours évident. Avec les gens malades, il faut savoir gérer. Et puis parfois, on

est pris pour la bonniche de service. Cela m'est arrivé deux ou trois fois. Ce n'est pas agréable. C'est vrai que nous nous occupons du ménage, de la toilette, des repas, des sorties, des papiers... Mais c'est aussi du lien social, de la stimulation, explique Marie-Line Roméo. J'essaie de les distraire et de les sortir. »

Comme l'expliquent les sondages d'opinion, 90 % des Français souhaitent rester chez eux lorsqu'ils avancent en âge. « Ils ne veulent pas aller en maison de retraite, mais la pression la plus forte vient de l'entourage pour les placer. Ce n'est pourtant pas moins cher que les aides à domicile », remarque Marie-Line Roméo. Patience, gentillesse, empathie : des qualités évidentes pour ce métier où se mélangent ingratitude, joie et peine. « Il faut comprendre les malades. On en a quand même plus que des personnes en bonne santé. Actuellement, j'ai une Alzheimer, une fin de vie et une autre couchée qui ne peut plus bouger après s'être cassée deux vertèbres. Elle a 95 ans. » Son souvenir le plus triste remonte à deux ans : « Un petit monsieur de 85 ans est mort dans mes bras, on aurait dit qu'il m'avait attendu... Ça m'a touché, j'ai eu du mal à m'en remettre. Je me suis occupé de tout pour lui. »

L'UNA solidarité Normande du Havre, compte 580 salariés, répartis pour deux tiers à la Porte Océane, le reste à Rouen. Avec 3 000 bénéficiaires et un chiffre d'affaires annuel de 13 millions d'euros, elle a pourtant mal résis-



Entre Marie-Line Romeo et Paulette, 83 ans, une certaine complicité s'est nouée au fil des années

té aux difficultés. L'association attend en avril la validation d'un plan de sauvegarde de l'emploi comme l'explique son président, Jean-Paul Dehedin. « D'un côté, nous avons dû affronter la crise économique avec la baisse des allocations du Département. De l'autre, la crise a touché aussi les particuliers avec un reste à charge qui pèse pour ces personnes aux revenus souvent faibles. Notre coût horaire est de 22 euros, nous le facturons 21 au conseil général. La contrepartie qui

provient d'un fonds d'urgence est versée aléatoirement. Nous avons reçu un million d'euros en compensation, mais nous préférons être payés au juste prix, sans avoir recours à ces dispositifs. » Comme les agriculteurs, ce secteur d'activité travaille et vend ses prestations à perte en attendant les subsides de l'État ou de l'Europe...

L'autre motif de mécontentement est le projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement de la population. « On nous dit qu'il

va sortir mais on attend toujours. Ce serait 2016 maintenant... Ce projet de loi est pourtant financé par la Casa, l'argent prélevé sur les pensions des retraités. En deux ans, l'État a ponctionné 1,4 milliard d'euros et on n'en voit toujours pas la couleur », tempête Jean-Paul Dehedin.

De quoi avoir l'envie d'aller pousser un coup de gueule au pont de Normandie !

A L

a.lemarchand@presse-normande.com



« Les bilans prennent de la gîte »

Jean-Louis Montembault, le président de l'UNA Normandie, explique la mobilisation des aides à domicile de son réseau normand, demain samedi, au Pont de Normandie, de 10 h 30 à 11 h 30.

Pourquoi vous mobilisez-vous ?

■ « Nous avons déjà participé avec huit associations à l'automne 2014 à des manifestations pour réclamer plus de moyens à l'État et aux collectivités. Il n'y a eu aucun effet. Nous avons décidé de nous remobiliser de notre côté, complémentairement à l'interfédérale. Depuis plusieurs années, les gouvernements sont sourds à nos revendications sur le financement, les salaires, les incohérences tarifaires d'un département à l'autre. Cela peut aller de 18 à 22 euros de l'heure selon les cas ».

Vos structures se retrouvent-elles en difficultés ?

■ « Oui. C'est national, avec des dépôts de bilan et des liquidations judiciaires de structures d'aides familiales. En ce qui nous concerne, l'UNA du Havre est en plan de sauvegarde de l'emploi. Il y a une procédure collective à l'UNA de la Manche. Les bilans prennent de la gîte chaque année, c'est la solidarité nationale qui est en danger ».

Que représente votre association d'aides à domicile et de soins infirmiers ?

■ « Nous sommes l'un des plus importants réseaux d'aides et de soins à domicile avec 900 structures adhérentes en France, 145 000 salariés et 800 000 personnes aidées. Dans la région, où nous avons effectué au début de l'année la fusion entre la Haute et la Basse-Normandie, cela représente 3 600 salariés et 20 000 personnes accompagnées au quotidien. Nous sommes des acteurs du parcours de santé mais aussi des emplois non délocalisables. Cela représente un poids économique ».

Que proposez-vous aux pouvoirs publics pour améliorer la situation et faire reconnaître vos métiers ?

■ « 90 % de la population aspire au droit fondamental pour tous de vivre à domicile. Ce droit est reconnu mais seulement pour les plus fragiles avec des prises en charge. Nous demandons des financements à la hauteur des besoins. Et ceux-ci sont inégaux en fonction des structures : si l'on est en ville en habitat partagé ou au contraire en rural profond. Les déplacements des salariés ne sont pas pris en charge. Ces métiers pourtant importants sont sous-payés. Il ne s'agit pas que de l'hygiène, la toilette, le ménage, le repas, c'est aussi une stimulation des personnes qui les sort de leur solitude. Nous avons professionnalisé la profession si on ne peut pas rémunérer à hauteur, il y a un risque de déqualification et des problèmes de recrutement ».



EN BREF

21 ACTIVITÉS D'AIDE À DOMICILE AU SERVICE DU QUOTIDIEN

La loi de 2005, modifiée par la loi du 23 juillet 2010, a défini comme « services à la personne » 21 activités regroupées en trois familles : services à la famille, services de la vie quotidienne, services aux personnes dépendantes. Avec 1,4 million de professionnels, le secteur des services à la personne représente aujourd'hui un poids économique important dans l'économie française. Son essor accompagne les évolutions de la société.

Le secteur de l'aide à domicile bénéficie depuis plusieurs années d'une croissance dynamique, grâce à une progression régulière de la demande. Les services relevant des organismes de services à la personne et de l'emploi direct couvrent aujourd'hui les besoins de 4 millions de ménages. Mais TNS-Sofres estime que, au regard des besoins exprimés aujourd'hui et non couverts, 2,8 millions de ménages supplémentaires pourraient avoir recours à ces services.



ACTUALITÉ

social

L'aide à domicile au bord de l'asphyxie

L'aide à domicile est au bord de l'asphyxie. Bien que l'activité soit en hausse, ce secteur associatif souffre d'un manque de financement. Samedi, à l'appel de l'UNA, les aides à domicile de Midi-Pyrénées manifesteront à Toulouse.

Demain, prendrez-vous part à Toulouse à la manifestation des aides à domicile ?

Oui. J'y serai pour défendre mon emploi mais aussi toutes les personnes qui bénéficient de nos services et qui ne pourraient pas être maintenues chez elles, dans leur univers, si nous n'étions pas là.

Sentez-vous que la situation de l'aide à domicile se dégrade ?

Il y a des disparités entre territoires. De plus, pas mal de bénéficiaires n'ont pas les moyens financiers pour recevoir toute l'aide dont ils ont pourtant besoin. Il est donc important que les financements soient revus à la hausse.



Votre métier est-il difficile ?

Il faut être à l'écoute des gens chez qui nous intervenons. Il y a des gens malades, des handicapés... autant de personnes confrontées à la souffrance. Il y a aussi celles qui ont des pathologies psychiatriques et (ou) sont plongées dans la pauvreté. Il faut savoir se protéger de tout ça. Il faut être proche tout en sachant garder une distance pour ne pas être ensevelie, minée par toutes ces difficultés. Pour éviter un enfermement dans une situation trop lourde, nous travaillons souvent en équipe. Il y a aussi la

manutention des personnes, des risques physiques mais aussi ménagers.

Vous êtes souvent le seul lien que ces personnes ont avec l'extérieur.

Oui. Sans nous, certains ne verraient personne. Nous apportons du soulagement, de l'humain, de la joie. Tout ça est gratifiant même si c'est un métier dur et pas très bien payé.

« L'allocation personnalisée d'autonomie (Apa) n'est pas suffisante et les financements octroyés par l'état via les conseils généraux sont mal répartis et certains financements sont mêmes détournés pour renflouer la Sécurité sociale », s'indigne et s'inquiète Julien Mayet, le porte-parole pour Midi-Pyrénées de l'Union nationale des soins et des services aux domiciles (UNA). C'est pourquoi, samedi matin, à 11 heures, bon nombre des 7 000 salariés que compte la centaine de structures de la région affiliées à l'UNA seront dans la rue, place du Capitole, à Toulouse, pour manifester leur inquiétude et exigé de l'état des moyens supplémentaires.



« Il en va de l'avenir de nos services et de leur qualité, poursuit Julien Mayet qui dirige aussi Garonne Multi services, un service d'aide à domicile basé dans la Ville rose. Trop souvent, nous travaillons à perte et des structures sont contraintes de déposer le bilan alors que la demande ne cesse d'augmenter ».

L'UNA aimerait également que le tarif horaire des aides à domicile soit partout le même.

« Malheureusement, constate son porte-parole, il y a de grandes disparités d'un département à l'autre. Il faut uniformiser cela car les coûts de revient sont partout les mêmes et même plus lourds dans les zones isolées du fait de déplacements plus longs ».



La loi sur le vieillissement

Ces structures à but non lucratif, souhaitent tout autant que l'état avance davantage sur la loi de l'adaptation de la société au vieillissement. Ils rappellent qu'« ils permettent le maintien à domicile dans de bonnes conditions et que sans eux, bon nombre de leurs bénéficiaires devraient être placés en maison de retraites » ce qui coûterait bien évidemment plus cher à la collectivité.

Si le secteur privé de l'aide à domicile, lui, ne connaît pas la crise c'est essentiellement parce qu'il profite des mesures et aides récemment mises en places pour les entreprises.

« Seulement, souligne Julien, Mayet, sa mission n'est pas la même. Ces sociétés sont là pour gagner de l'argent, ce

qui n'est pas honteux, mais nous, nous remplissons une mission d'intérêt général. Nous allons partout, au fin fond de l'Ariège et dans des quartiers difficiles, là où personne ne veut aller, et ce n'est pas forcément l'objectif du privé qui cherche avant tout une rentabilité ». Les structures affiliées à l'UNA apportent assistance à près de 51 000 personnes en Midi-Pyrénées.

À une quinzaine de jours du premier tour des élections départementales, l'UNA espère que ses revendications et sa mobilisation interpellent les candidats. Depuis quelques jours, un peu comme en deuil, les aides à domicile portent un brassard sur lequel est écrit : services à domicile en danger.

Guillaume Atchouel



Société : les aides familiales de l'UNA manifestent demain Toutes sur le pont !

« Bonjour ma petite mère ! »
Comme tous les jours, Marie-Line Roméo vient chez Paulette, 83 ans. Cette habitante de la Mare-au-Clerc au **Havre** est atteinte de la maladie d'Alzheimer. Une maladie neuro-dégénérative qui a avancé ces dernières années mais qui n'empêche pas l'octogénaire de vivre seule dans son petit pavillon bien rangé. « *Cela fait sept ans que je m'occupe de Paulette. C'est sûr, il y a des liens qui se créent. On prend soin des gens, on s'occupe d'eux, on rentre dans leur vie. On fait presque partie de la famille. Nous sommes là tous les jours et nous sommes souvent plus présents que les proches eux-mêmes* », confie cette auxiliaire de vie qui travaille à l'UNA solidarité Normande depuis 27 ans.

« LE PETIT MONSIEUR EST MORT DANS MES BRAS... »

Avec l'ancienneté, elle gagne un peu plus que le Smic. L'argent, l'une des raisons pour aller manifester samedi au pont de Normandie. Elle travaille 35 heures par semaine avec, à sa charge, sept personnes. Soixante-quinze personnes sont suivies par l'UNA dans son secteur. « *Ce qui me plaît, ce sont les contacts humains même si c'est un métier difficile, peu reconnu et peu rémunéré. Ce n'est pas toujours évident. Avec les gens malades, il faut savoir gérer. Et puis parfois, on*

est pris pour la bonniche de service. Cela m'est arrivé deux ou trois fois. Ce n'est pas agréable. C'est vrai que nous nous occupons du ménage, de la toilette, des repas, des sorties, des papiers... Mais c'est aussi du lien social, de la stimulation, explique Marie-Line Roméo. *J'essaie de les distraire et de les sortir.* »

Comme l'expliquent les sondages d'opinion, 90 % des Français souhaitent rester chez eux lorsqu'ils avancent en âge. « *Ils ne veulent pas aller en maison de retraite, mais la pression la plus forte vient de l'entourage pour les placer. Ce n'est pourtant pas moins cher que les aides à domicile* », remarque Marie-Line Roméo. Patience, gentillesse, empathie : des qualités évidentes pour ce métier où se mélangent ingratitude, joie et peine. « *Il faut comprendre les malades. On en a quand même plus que des personnes en bonne santé. Actuellement, j'ai une Alzheimer, une fin de vie et une autre couchée qui ne peut plus bouger après s'être cassée deux vertèbres. Elle a 95 ans.* » Son souvenir le plus triste remonte à deux ans : « *Un petit monsieur de 85 ans est mort dans mes bras, on aurait dit qu'il m'avait attendu... Ça m'a touché, j'ai eu du mal à m'en remettre. Je me suis occupé de tout pour lui.* »

L'UNA solidarité Normande du Havre, compte 580 salariés, répartis pour deux tiers à la Porte Océane, le reste à **Rouen**. Avec 3 000 bénéficiaires et un chiffre d'affaires annuel de 13 millions d'euros, elle a pourtant mal résis-



Entre Marie-Line Romeo et Paulette, 83 ans, une certaine complicité s'est nouée au fil des années

té aux difficultés. L'association attend en avril la validation d'un plan de sauvegarde de l'emploi comme l'explique son président, Jean-Paul Dehedin. « D'un côté, nous avons dû affronter la crise économique avec la baisse des allocations du Département. De l'autre, la crise a touché aussi les particuliers avec un reste à charge qui pèse pour ces personnes aux revenus souvent faibles. Notre coût horaire est de 22 euros, nous le facturons 21 au conseil général. La contrepartie qui

provient d'un fonds d'urgence est versée aléatoirement. Nous avons reçu un million d'euros en compensation, mais nous préférons être payés au juste prix, sans avoir recours à ces dispositifs. » Comme les agriculteurs, ce secteur d'activité travaille et vend ses prestations à perte en attendant les subsides de l'État ou de l'Europe...

L'autre motif de mécontentement est le projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement de la population. « On nous dit qu'il

va sortir mais on attend toujours. Ce serait 2016 maintenant... Ce projet de loi est pourtant financé par la Casa, l'argent prélevé sur les pensions des retraités. En deux ans, l'État a ponctionné 1,4 milliard d'euros et on n'en voit toujours pas la couleur », tempête Jean-Paul Dehedin.

De quoi avoir l'envie d'aller pousser un coup de gueule au pont de Normandie !

A L

a.lemarchand@presse-normande.com



« Les bilans prennent de la gîte »

Jean-Louis Montembault, le président de l'UNA Normandie, explique la mobilisation des aides à domicile de son réseau normand, demain samedi, au Pont de Normandie, de 10 h 30 à 11 h 30.

Pourquoi vous mobilisez-vous ?

■ « Nous avons déjà participé avec huit associations à l'automne 2014 à des manifestations pour réclamer plus de moyens à l'État et aux collectivités. Il n'y a eu aucun effet. Nous avons décidé de nous remobiliser de notre côté, complémentairement à l'interfédérale. Depuis plusieurs années, les gouvernements sont sourds à nos revendications sur le financement, les salaires, les incohérences tarifaires d'un département à l'autre. Cela peut aller de 18 à 22 euros de l'heure selon les cas ».

Vos structures se retrouvent-elles en difficultés ?

■ « Oui. C'est national, avec des dépôts de bilan et des liquidations judiciaires de structures d'aides familiales. En ce qui nous concerne, l'UNA du Havre est en plan de sauvegarde de l'emploi. Il y a une procédure collective à l'UNA de la Manche. Les bilans prennent de la gîte chaque année, c'est la solidarité nationale qui est en danger ».

Que représente votre association d'aides à domicile et de soins infirmiers ?

■ « Nous sommes l'un des plus importants réseaux d'aides et de soins à domicile avec 900 structures adhérentes en France, 145 000 salariés et 800 000 personnes aidées. Dans la région, où nous avons effectué au début de l'année la fusion entre la Haute et la Basse-Normandie, cela représente 3 600 salariés et 20 000 personnes accompagnées au quotidien. Nous sommes des acteurs du parcours de santé mais aussi des emplois non délocalisables. Cela représente un poids économique ».

Que proposez-vous aux pouvoirs publics pour améliorer la situation et faire reconnaître vos métiers ?

■ « 90 % de la population aspire au droit fondamental pour tous de vivre à domicile. Ce droit est reconnu mais seulement pour les plus fragiles avec des prises en charge. Nous demandons des financements à la hauteur des besoins. Et ceux-ci sont inégaux en fonction des structures : si l'on est en ville en habitat partagé ou au contraire en rural profond. Les déplacements des salariés ne sont pas pris en charge. Ces métiers pourtant importants sont sous-payés. Il ne s'agit pas que de l'hygiène, la toilette, le ménage, le repas, c'est aussi une stimulation des personnes qui les sort de leur solitude. Nous avons professionnalisé la profession si on ne peut pas rémunérer à hauteur, il y a un risque de déqualification et des problèmes de recrutement ».



EN BREF

21 ACTIVITÉS D'AIDE À DOMICILE AU SERVICE DU QUOTIDIEN

La loi de 2005, modifiée par la loi du 23 juillet 2010, a défini comme « services à la personne » 21 activités regroupées en trois familles : services à la famille, services de la vie quotidienne, services aux personnes dépendantes. Avec 1,4 million de professionnels, le secteur des services à la personne représente aujourd'hui un poids économique important dans l'économie française. Son essor accompagne les évolutions de la société.

Le secteur de l'aide à domicile bénéficie depuis plusieurs années d'une croissance dynamique, grâce à une progression régulière de la demande. Les services relevant des organismes de services à la personne et de l'emploi direct couvrent aujourd'hui les besoins de 4 millions de ménages. Mais TNS-Sofres estime que, au regard des besoins exprimés aujourd'hui et non couverts, 2,8 millions de ménages supplémentaires pourraient avoir recours à ces services.



► **Société** : les aides familiales de l'UNA manifestent demain

Toutes sur le pont !

EN BREF

21 ACTIVITÉS D'AIDE À DOMICILE AU SERVICE DU QUOTIDIEN
La loi de 2005, modifiée par la loi du 23 juillet 2010, a défini comme « services à la personne » 21 activités regroupées en trois familles : services à la famille, services de la vie quotidienne, services aux personnes dépendantes. Avec 1,4 million de professionnels, le secteur des services à la personne représente aujourd'hui un poids économique important dans l'économie française. Son essor accompagne les évolutions de la société.

Le secteur de l'aide à domicile bénéficie depuis plusieurs années d'une croissance dynamique, grâce à une progression régulière de la demande. Les services relevant des organismes de services à la personne et de l'emploi direct couvrent aujourd'hui les besoins de 4 millions de ménages. Mais TNS-Sofres estime que, au regard des besoins exprimés aujourd'hui et non couverts, 2,8 millions de ménages supplémentaires pourraient avoir recours à ces services.



« **B**onjour ma petite mère ! » Comme tous les jours, Marie-Line Roméo vient chez Paulette, 83 ans. Cette habitante de la Mare-au-Clerc au **Havre** est atteinte de la maladie d'Alzheimer. Une maladie neuro-dégénérative qui a avancé ces dernières années mais qui n'empêche pas l'octogénaire de vivre seule dans son petit pavillon bien rangé. « *Cela fait sept ans que je m'occupe de Paulette. C'est sûr, il y a des liens qui se créent. On prend soin des gens, on s'occupe d'eux, on rentre dans leur vie. On fait presque partie de la famille. Nous sommes là tous les jours et nous sommes souvent plus présents que les proches eux-mêmes* », confie cette auxiliaire de vie qui travaille à l'UNA solidarité Normande depuis 27 ans.

« LE PETIT MONSIEUR EST MORT DANS MES BRAS... »

Avec l'ancienneté, elle gagne un peu plus que le Smic. L'argent, l'une des raisons pour aller manifester samedi au pont de Normandie. Elle travaille 35 heures par semaine avec, à sa charge, sept personnes. Soixante-quinze personnes sont suivies par l'UNA dans son secteur. « *Ce qui me plaît, ce sont les contacts humains même si c'est un métier difficile, peu reconnu et peu rémunéré. Ce n'est pas toujours évident. Avec les gens malades, il faut savoir gérer. Et puis parfois, on*

est pris pour la bonniche de service. Cela m'est arrivé deux ou trois fois. Ce n'est pas agréable. C'est vrai que nous nous occupons du ménage, de la toilette, des repas, des sorties, des papiers... Mais c'est aussi du lien social, de la stimulation, explique Marie-Line Roméo. *J'essaie de les distraire et de les sortir.* »

Comme l'expliquent les sondages d'opinion, 90 % des Français souhaitent rester chez eux lorsqu'ils avancent en âge. « *Ils ne veulent pas aller en maison de retraite, mais la pression la plus forte vient de l'entourage pour les placer. Ce n'est pourtant pas moins cher que les aides à domicile* », remarque Marie-Line Roméo. Patience, gentillesse, empathie : des qualités évidentes pour ce métier où se mélangent ingratitude, joie et peine. « *Il faut comprendre les malades. On en a quand même plus que des personnes en bonne santé. Actuellement, j'ai une Alzheimer, une fin de vie et une autre couchée qui ne peut plus bouger après s'être cassée deux vertèbres. Elle a 95 ans.* » Son souvenir le plus triste remonte à deux ans : « *Un petit monsieur de 85 ans est mort dans mes bras, on aurait dit qu'il m'avait attendu... Ça m'a touché, j'ai eu du mal à m'en remettre. Je me suis occupé de tout pour lui.* »

L'UNA solidarité Normande du Havre, compte 580 salariés, répartis pour deux tiers à la Porte Océane, le reste à **Rouen**. Avec 3 000 bénéficiaires et un chiffre d'affaires annuel de 13 millions d'euros, elle a pourtant mal résis-



Entre Marie-Line Romeo et Paulette, 83 ans, une certaine complicité s'est nouée au fil des années

té aux difficultés. L'association attend en avril la validation d'un plan de sauvegarde de l'emploi comme l'explique son président, Jean-Paul Dehedin. « D'un côté, nous avons dû affronter la crise économique avec la baisse des allocations du Département. De l'autre, la crise a touché aussi les particuliers avec un reste à charge qui pèse pour ces personnes aux revenus souvent faibles. Notre coût horaire est de 22 euros, nous le facturons 21 au conseil général. La contrepartie qui

provient d'un fonds d'urgence est versée aléatoirement. Nous avons reçu un million d'euros en compensation, mais nous préférons être payés au juste prix, sans avoir recours à ces dispositifs. » Comme les agriculteurs, ce secteur d'activité travaille et vend ses prestations à perte en attendant les subsides de l'État ou de l'Europe...

L'autre motif de mécontentement est le projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement de la population. « On nous dit qu'il

va sortir mais on attend toujours. Ce serait 2016 maintenant... Ce projet de loi est pourtant financé par la Casa, l'argent prélevé sur les pensions des retraités. En deux ans, l'État a ponctionné 1,4 milliard d'euros et on n'en voit toujours pas la couleur », tempête Jean-Paul Dehedin.

De quoi avoir l'envie d'aller pousser un coup de gueule au pont de Normandie !

A L

a.lemarchand@presse-normande.com



« Les bilans prennent de la gîte »

Jean-Louis Montebault, le président de l'UNA Normandie, explique la mobilisation des aides à domicile de son réseau normand, demain samedi, au Pont de Normandie, de 10 h 30 à 11 h 30.

Pourquoi vous mobilisez-vous ?

■ « Nous avons déjà participé avec huit associations à l'automne 2014 à des manifestations pour réclamer plus de moyens à l'État et aux collectivités. Il n'y a eu aucun effet. Nous avons décidé de nous remobiliser de notre côté, complémentairement à l'interfédérale. Depuis plusieurs années, les gouvernements sont sourds à nos revendications sur le financement, les salaires, les incohérences tarifaires d'un département à l'autre. Cela peut aller de 18 à 22 euros de l'heure selon les cas ».

Vos structures se retrouvent-elles en difficultés ?

■ « Oui. C'est national, avec des dépôts de bilan et des liquidations judiciaires de structures d'aides familiales. En ce qui nous concerne, l'UNA du Havre est en plan de sauvegarde de l'emploi. Il y a une procédure collective à l'UNA de la Manche. Les bilans prennent de la gîte chaque année, c'est la solidarité nationale qui est en danger ».

Que représente votre association d'aides à domicile et de soins infirmiers ?

■ « Nous sommes l'un des plus importants réseaux d'aides et de soins à domicile avec 900 structures adhérentes en France, 145 000 salariés et 800 000 personnes aidées. Dans la région, où nous avons effectué au début de l'année la fusion entre la Haute et la Basse-Normandie, cela représente 3 600 salariés et 20 000 personnes accompagnées au quotidien. Nous sommes des acteurs du parcours de santé mais aussi des emplois non délocalisables. Cela représente un poids économique ».

Que proposez-vous aux pouvoirs publics pour améliorer la situation et faire reconnaître vos métiers ?

■ « 90 % de la population aspire au droit fondamental pour tous de vivre à domicile. Ce droit est reconnu mais seulement pour les plus fragiles avec des prises en charge. Nous demandons des financements à la hauteur des besoins. Et ceux-ci sont inégaux en fonction des structures : si l'on est en ville en habitat partagé ou au contraire en rural profond. Les déplacements des salariés ne sont pas pris en charge. Ces métiers pourtant importants sont sous-payés. Il ne s'agit pas que de l'hygiène, la toilette, le ménage, le repas, c'est aussi une stimulation des personnes qui les sort de leur solitude. Nous avons professionnalisé la profession si on ne peut pas rémunérer à hauteur, il y a un risque de déqualification et des problèmes de recrutement ».



SOCIÉTÉ

Les aides familiales de l'UNA manifesteront demain

Comme Marie-Line la Havraise, des aides familiales de toute la Normandie veulent défendre leur métier.





► **Société** : les aides familiales de l'UNA manifestent demain

Toutes sur le pont !

EN BREF

21 ACTIVITÉS D'AIDE À DOMICILE AU SERVICE DU QUOTIDIEN

La loi de 2005, modifiée par la loi du 23 juillet 2010, a défini comme « services à la personne » 21 activités regroupées en trois familles : services à la famille, services de la vie quotidienne, services aux personnes dépendantes. Avec 1,4 million de professionnels, le secteur des services à la personne représente aujourd'hui un poids économique important dans l'économie française. Son essor accompagne les évolutions de la société.

Le secteur de l'aide à domicile bénéficie depuis plusieurs années d'une croissance dynamique, grâce à une progression régulière de la demande. Les services relevant des organismes de services à la personne et de l'emploi direct couvrent aujourd'hui les besoins de 4 millions de ménages. Mais TNS-Sofres estime que, au regard des besoins exprimés aujourd'hui et non couverts, 2,8 millions de ménages supplémentaires pourraient avoir recours à ces services.



« **B**onjour ma petite mère ! » Comme tous les jours, Marie-Line Roméo vient chez Paulette, 83 ans. Cette habitante de la Mare-au-Clerc au **Havre** est atteinte de la maladie d'Alzheimer. Une maladie neuro-dégénérative qui a avancé ces dernières années mais qui n'empêche pas l'octogénaire de vivre seule dans son petit pavillon bien rangé. « *Cela fait sept ans que je m'occupe de Paulette. C'est sûr, il y a des liens qui se créent. On prend soin des gens, on s'occupe d'eux, on rentre dans leur vie. On fait presque partie de la famille. Nous sommes là tous les jours et nous sommes souvent plus présents que les proches eux-mêmes* », confie cette auxiliaire de vie qui travaille à l'UNA solidarité Normande depuis 27 ans.

« LE PETIT MONSIEUR EST MORT DANS MES BRAS... »

Avec l'ancienneté, elle gagne un peu plus que le Smic. L'argent, l'une des raisons pour aller manifester samedi au pont de Normandie. Elle travaille 35 heures par semaine avec, à sa charge, sept personnes. Soixante-quinze personnes sont suivies par l'UNA dans son secteur. « *Ce qui me plaît, ce sont les contacts humains même si c'est un métier difficile, peu reconnu et peu rémunéré. Ce n'est pas toujours évident. Avec les gens malades, il faut savoir gérer. Et puis parfois, on*

est pris pour la bonniche de service. Cela m'est arrivé deux ou trois fois. Ce n'est pas agréable. C'est vrai que nous nous occupons du ménage, de la toilette, des repas, des sorties, des papiers... Mais c'est aussi du lien social, de la stimulation, explique Marie-Line Roméo. *J'essaie de les distraire et de les sortir.* »

Comme l'expliquent les sondages d'opinion, 90 % des Français souhaitent rester chez eux lorsqu'ils avancent en âge. « *Ils ne veulent pas aller en maison de retraite, mais la pression la plus forte vient de l'entourage pour les placer. Ce n'est pourtant pas moins cher que les aides à domicile* », remarque Marie-Line Roméo. Patience, gentillesse, empathie : des qualités évidentes pour ce métier où se mélangent ingratitude, joie et peine. « *Il faut comprendre les malades. On en a quand même plus que des personnes en bonne santé. Actuellement, j'ai une Alzheimer, une fin de vie et une autre couchée qui ne peut plus bouger après s'être cassée deux vertèbres. Elle a 95 ans.* » Son souvenir le plus triste remonte à deux ans : « *Un petit monsieur de 85 ans est mort dans mes bras, on aurait dit qu'il m'avait attendu... Ça m'a touché, j'ai eu du mal à m'en remettre. Je me suis occupé de tout pour lui.* »

L'UNA solidarité Normande du Havre, compte 580 salariés, répartis pour deux tiers à la Porte Océane, le reste à **Rouen**. Avec 3 000 bénéficiaires et un chiffre d'affaires annuel de 13 millions d'euros, elle a pourtant mal résis-



Entre Marie-Line Romeo et Paulette, 83 ans, une certaine complicité s'est nouée au fil des années

té aux difficultés. L'association attend en avril la validation d'un plan de sauvegarde de l'emploi comme l'explique son président, Jean-Paul Dehedin. « D'un côté, nous avons dû affronter la crise économique avec la baisse des allocations du Département. De l'autre, la crise a touché aussi les particuliers avec un reste à charge qui pèse pour ces personnes aux revenus souvent faibles. Notre coût horaire est de 22 euros, nous le facturons 21 au conseil général. La contrepartie qui

provient d'un fonds d'urgence est versée aléatoirement. Nous avons reçu un million d'euros en compensation, mais nous préférons être payés au juste prix, sans avoir recours à ces dispositifs. » Comme les agriculteurs, ce secteur d'activité travaille et vend ses prestations à perte en attendant les subsides de l'État ou de l'Europe...

L'autre motif de mécontentement est le projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement de la population. « On nous dit qu'il

va sortir mais on attend toujours. Ce serait 2016 maintenant... Ce projet de loi est pourtant financé par la Casa, l'argent prélevé sur les pensions des retraités. En deux ans, l'État a ponctionné 1,4 milliard d'euros et on n'en voit toujours pas la couleur », tempête Jean-Paul Dehedin.

De quoi avoir l'envie d'aller pousser un coup de gueule au pont de Normandie !

A L

a.lemarchand@presse-normande.com



« Les bilans prennent de la gîte »

Jean-Louis Montebault, le président de l'UNA Normandie, explique la mobilisation des aides à domicile de son réseau normand, demain samedi, au Pont de Normandie, de 10 h 30 à 11 h 30.

Pourquoi vous mobilisez-vous ?

■ « Nous avons déjà participé avec huit associations à l'automne 2014 à des manifestations pour réclamer plus de moyens à l'État et aux collectivités. Il n'y a eu aucun effet. Nous avons décidé de nous remobiliser de notre côté, complémentairement à l'interfédérale. Depuis plusieurs années, les gouvernements sont sourds à nos revendications sur le financement, les salaires, les incohérences tarifaires d'un département à l'autre. Cela peut aller de 18 à 22 euros de l'heure selon les cas ».

Vos structures se retrouvent-elles en difficultés ?

■ « Oui. C'est national, avec des dépôts de bilan et des liquidations judiciaires de structures d'aides familiales. En ce qui nous concerne, l'UNA du Havre est en plan de sauvegarde de l'emploi. Il y a une procédure collective à l'UNA de la Manche. Les bilans prennent de la gîte chaque année, c'est la solidarité nationale qui est en danger ».

Que représente votre association d'aides à domicile et de soins infirmiers ?

■ « Nous sommes l'un des plus importants réseaux d'aides et de soins à domicile avec 900 structures adhérentes en France, 145 000 salariés et 800 000 personnes aidées. Dans la région, où nous avons effectué au début de l'année la fusion entre la Haute et la Basse-Normandie, cela représente 3 600 salariés et 20 000 personnes accompagnées au quotidien. Nous sommes des acteurs du parcours de santé mais aussi des emplois non délocalisables. Cela représente un poids économique ».

Que proposez-vous aux pouvoirs publics pour améliorer la situation et faire reconnaître vos métiers ?

■ « 90 % de la population aspire au droit fondamental pour tous de vivre à domicile. Ce droit est reconnu mais seulement pour les plus fragiles avec des prises en charge. Nous demandons des financements à la hauteur des besoins. Et ceux-ci sont inégaux en fonction des structures : si l'on est en ville en habitat partagé ou au contraire en rural profond. Les déplacements des salariés ne sont pas pris en charge. Ces métiers pourtant importants sont sous-payés. Il ne s'agit pas que de l'hygiène, la toilette, le ménage, le repas, c'est aussi une stimulation des personnes qui les sort de leur solitude. Nous avons professionnalisé la profession si on ne peut pas rémunérer à hauteur, il y a un risque de déqualification et des problèmes de recrutement ».

Aide à domicile : il faut "mettre fin à l'anarchie tarifaire qui règne au niveau local" (Yves Verollet, UNA)

Par Arnaud Lavorel



Si nous injectons des financements supplémentaires sans mettre fin, dans le même temps, "à l'anarchie tarifaire qui règne au niveau local, cela ne fera pas avancer le problème aussi efficacement qu'espéré", souligne Yves Verollet, directeur général du réseau de structures associatives d'aide, de soins et de services à domicile UNA. Il revient dans un entretien à l'AEF sur la manifestation qu'organise le réseau ce samedi 7 mars 2015 à Paris et en régions pour alerter le public sur les difficultés du secteur. Irrité par le report successif des réformes, UNA considère que le secteur associatif est oublié des pouvoirs publics qui viennent d'accorder une nouvelle exonération de charges pour les particuliers employeurs et n'ont pas souhaité

étendre au secteur le bénéfice du CICE. Il appelle les pouvoirs publics à accompagner financièrement la restructuration du secteur.

AEF : Pour quelle raison organisez-vous une manifestation le 7 mars et pourquoi avoir choisi cette date ?

Manifestation à Paris et dans 16 villes françaises

- UNA organise le samedi 7 mars 2015 une campagne de mobilisation à Paris et dans 16 villes françaises (Ajaccio, Angoulême, Auxerre, Besançon, Bordeaux, Chaumont, Grenoble, Limoges, Lyon, Melun, Nancy, Nevers, Reims, Rennes, Rogerville, et Toulouse) au sein de son réseau pour alerter les Français sur la situation du secteur de l'aide à domicile et la possible "disparition, faute de financements" des services à domicile non lucratifs laissant derrière eux "2 millions de bénéficiaires et 230 000 emplois".
- À Paris, le rassemblement se tiendra entre 15 et 17 heures, place de la République.

Yves Verollet : La date en tant que telle n'est pas choisie en fonction des élections départementales. Bien entendu, les conseils généraux sont des interlocuteurs quotidiens de nos structures mais cette action d'UNA est dirigée en priorité vers l'État et le report

successif des réformes concernant notre secteur. Naturellement, nous cherchons à mettre fin à l'anarchie tarifaire qui existe entre les départements. Il existe 7,44 euros de différence entre le financement horaire (17,69 euros par heure) accordé par le département le moins généreux et celui qui rémunère le mieux nos interventions (25,13 euros par heure). Une différence de cette ampleur ne se justifie pas. Nous attendons que la réforme puisse introduire une plus grande harmonisation entre les tarifs, laquelle serait pilotée par la CNSA qui aujourd'hui n'a aucun pouvoir d'encadrement sur ces questions. Sans pour autant transformer les conseils généraux en Cpm, il s'agit d'introduire un peu plus d'équité entre les départements.

Le mécontentement de nos structures tient aussi au nouveau report de la loi d'adaptation de la société au vieillissement. Fin 2014, on nous a annoncé que la loi entrerait finalement en vigueur début 2016 [ndlr : la loi devait initialement entrer en vigueur début 2015 puis cette date a été repoussée de 6 mois puis à nouveau 6 mois supplémentaires fin 2014]. Or, si la Casa, créée dès 2013 et destinée à financer cette réforme devrait bien être affectée au secteur en 2015 (au bout de la troisième année), on nous a annoncé un plan d'aide à l'investissement (350 millions d'euros sur trois ans) dont on n'a pas de nouvelle en particulier sur la partie qui devait concerner l'aide à domicile.

Enfin, nous constatons que les particuliers-employeurs ont reçu un coup de pouce avec le doublement de l'exonération de charges patronales accordé dans la loi de financement (qui est passé de 0,75 centime de l'heure à 1,50 euro) mais que nous ne sommes pas parvenus à bénéficier du CICE qui, d'après une étude comparative des fiscalités que nous avons commandée auprès d'un cabinet spécialisé indépendant, entraîne une distorsion de concurrence en faveur des structures commerciales (qui, elles, en bénéficient).

AEF : Qu'attendez-vous exactement des pouvoirs publics ? Il y a quatre ans lorsque vous avez commencé à les alerter sur vos difficultés, vous réclamiez 150 millions d'euros. Un communiqué daté d'hier parle désormais de 1 milliard d'euros...

Yves Verollet : Ces chiffres correspondent à deux choses différentes : les 150 millions d'euros réclamés en 2010 avaient été évalués avec la DGCS et correspondaient aux besoins des structures d'aide à domicile pour être maintenues à flot. La somme de 1 milliard d'euros évoquée par notre président pour apporter au secteur un financement "à la hauteur des besoins" doit permettre de faire une réforme globale de l'accompagnement de la perte d'autonomie. Car aujourd'hui, le niveau de l'APA est insuffisant. Même si le projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement prévoit d'apporter à l'APA à domicile un financement supplémentaire de 350 millions d'euros - et sur les quelque 3 milliards d'euros de dépenses annuelles pour l'APA à domicile, ce n'est pas marginal -, dans l'état actuel des finances locales, nous craignons qu'une partie de ces financements supplémentaires ne servent en réalité qu'à stabiliser la baisse en cours des plans d'aide accordés par les départements. Par ailleurs, si nous injectons 350 millions d'euros supplémentaires mais que nous ne mettons pas fin à l'anarchie tarifaire qui règne au niveau local, cela ne fera pas avancer le problème aussi efficacement qu'espéré.

AEF : Pourquoi êtes-vous seuls à appeler à manifester samedi alors que, jusqu'à présent, vous aviez agi collectivement avec les autres fédérations de l'aide à domicile (ADMR, Adessadomicile, Fnaap/CSF, etc.) ?

Yves Verollet : Notre réseau a décidé de cette mobilisation mais cette initiative ne fait pas disparaître nos actions communes. Nous allons par exemple demander en commun auprès du gouvernement la mise en place d'un nouveau fonds de restructuration. D'autres actions communes sont également envisagées.

AEF : Par quelle mesure un sauvetage du secteur devrait-il commencer ?

Yves Verollet : À court terme, nous demandons la mise en place d'un nouveau fonds de restructuration mais nous voudrions transformer ce fonds de façon à ce qu'une partie

serve à constituer un fonds de garantie (qui permette d'accompagner les structures via des prêts et pas forcément uniquement par des subventions) et qu'une autre partie serve à créer un fonds de développement et d'investissement. Nous pensons en effet qu'il faut aller vers une organisation différente de l'aide à domicile. Il faut que nos structures deviennent à terme des structures polyvalentes d'aide et de soins à domicile de façon à apporter une réponse globale aux personnes et à mieux organiser le secteur (en articulant la prévention, l'aide, le soin, etc.). Ce sont des pistes qui sont tracées dans le projet de loi et cela peut aussi constituer une source d'inspiration pour une réorganisation plus globale du système de soins.

D'autre part, nous avons aujourd'hui un système aberrant partagé entre les structures autorisées par les conseils généraux et les structures agréées par les Direccte. Nous voulons aller vers un système unique d'autorisation rénové. En d'autres termes, il nous semble nécessaire de consacrer le principe selon lequel l'intervention auprès des personnes âgées en perte d'autonomie ou les personnes en situation de handicap relève du champ social et médico-social quelle que soit la nature juridique des structures (associations, entreprises, public).



L'aide à domicile sensibilise samedi à Angoulême

Tweeter

À l'appel de l'U **NA**, une manifestation de sensibilisation sur les problèmes de l'aide à domicile a lieu samedi à Angoulême. À l'appel de l' **UNA**, une manifestation de sensibilisation sur les problèmes de l'aide à domicile



a lieu samedi à Angoulême. Alain Proux est président de l' **UNA** Charente Vienne et secrétaire national de la **structure**.. PHOTO/ F. G.

"Le choix de la date, à quinze jours des élections départementales, n'est pas un hasard: les Départements sont les principaux financeurs de l'aide à domicile." Alain Proux, le président de l'Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles (UNA) Charente Vienne, organise samedi de 14h30 à 17h sur l'esplanade du Champ-de-Mars à Angoulême une manifestation pour sensibiliser sur les problèmes que rencontre l'aide à domicile.

Problèmes de financement de la part de la collectivité qui privent certaines personnes âgées de soutien dans leur quotidien; formation de plus en plus spécifique des salariés qui font grimper le coût horaire pour les bénéficiaires; taux d'absentéisme élevé des salariés, usés physiquement par leur travail; distorsion de concurrence à cause du crédit d'impôt compétitivité emploi entre associations et **structures** privées... Autant de points que l'UNA, ses bénéficiaires comme ses salariés, souhaitent vulgariser samedi à travers des stands et une remise de prospectus.

"L'UNA Charente Vienne regroupe quatre **structures** réparties sur sept sites qui dispensent 500 000 heures de prestations à domicile grâce à 461 salariés pour plus de 4 000 personnes âgées, parents isolés et handicapés", décrit Alain Proux, également secrétaire général d'UNA France. Plus de 2 millions de bénéficiaires seraient aujourd'hui en danger de perdre leur aide indispensable, selon des chiffres nationaux.

La Charente bonne élève

Localement, si le tableau n'est pas tout rose, il n'est pas tout noir non plus. "La Charente est un département pilote et en pointe, en aidant notamment les structures à recréer du lien social entre les personnes isolées et



[Visualiser l'article](#)

en favorisant le maintien à domicile le plus longtemps possible", précise Alain Proux. Le Département verse ainsi 400 000 euros pour financer des animations comme la gym douce, des ateliers culinaires, des loisirs créatifs, etc., ainsi que le transport des personnes concernées. "On réfléchit à trouver d'autres sources de financement, pour la prévention notamment. On s'est ainsi rapproché de la Carsat [Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail, NDLR], de l'Agence régionale de santé, mais aussi de fondations privées", ajoute le président. Pour lui, l'aide à domicile est aujourd'hui devenue l'affaire de tous.

Tags Vienne, Angoulême, Charente, Aide à Domicile Alain Proux est président de l'U **NA** Charente Vienne et secrétaire national de la s **tructure**.. PHOTO/ F. G.

"Le choix de la date, à quinze jours des élections départementales, n'est pas un hasard: les Départements sont les principaux financeurs de l'aide à domicile." Alain Proux, le président de l'Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles (UNA) Charente Vienne, organise samedi 14h30 à 17h sur l'esplanade du Champ-de-Mars à Angoulême une manifestation pour sensibiliser sur les problèmes que rencontre l'aide à domicile.

Problèmes de financement de la part de la collectivité qui privent certaines personnes âgées de soutien dans leur quotidien; formation de plus en plus spécifique des salariés qui font grimper le coût horaire pour les bénéficiaires; taux d'absentéisme élevé des salariés, usés physiquement par leur travail; distorsion de concurrence à cause du crédit d'impôt compétitivité emploi entre associations et **structures** privées... Autant de points que l'**UNA**, ses bénéficiaires comme ses salariés, souhaitent vulgariser samedi à travers des stands et une remise de prospectus.

*"L'UNA Charente Vienne regroupe quatre **structures** réparties sur sept sites qui dispensent 500 000 heures de prestations à domicile grâce à 461 salariés pour plus de 4 000 personnes âgées, parents isolés et handicapés", décrit Alain Proux, également secrétaire général d'UNA France. Plus de 2 millions de bénéficiaires seraient aujourd'hui en danger de perdre leur aide indispensable, selon des chiffres nationaux.*

La Charente bonne élève

Localement, si le tableau n'est pas tout rose, il n'est pas tout noir non plus. *"La Charente est un département pilote et en pointe, en aidant notamment les structures à recréer du lien social entre les personnes isolées et en favorisant le maintien à domicile le plus longtemps possible", précise Alain Proux. Le Département verse ainsi 400 000 euros pour financer des animations comme la gym douce, des ateliers culinaires, des loisirs créatifs, etc., ainsi que le transport des personnes concernées. "On réfléchit à trouver d'autres sources de financement, pour la prévention notamment. On s'est ainsi rapproché de la Carsat [Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail, NDLR], de l'Agence régionale de santé, mais aussi de fondations privées", ajoute le président. Pour lui, l'aide à domicile est aujourd'hui devenue l'affaire de tous.*

En bref

Elections départementales (1).

L'Association des paralysés de France (APF) demande aux candidats de signer une charte d'engagements sur la politique locale du handicap. Les futurs élus doivent notamment s'engager à améliorer le dispositif d'accès aux droits des personnes handicapées et à garantir «un plan de réponses de la MDPH [maison départementale des personnes handicapées] conforme à une évaluation de situation individualisée et aux projets et besoins des personnes». L'APF leur demande aussi

de se mobiliser auprès du gouvernement et avec les organisations de personnes handicapées en faveur de l'effectivité du droit universel à compensation (révision du périmètre, des tarifs et plafonds de la prestation de compensation du handicap et suppression des barrières d'âge). •

Elections départementales (2).

Adessadomicile a élaboré une «plateforme de réflexions, de questions et de propositions» à destination des candidats, afin qu'ils se prononcent sur leurs intentions pour le secteur de l'aide à

domicile. Parmi les thèmes abordés figurent l'accès équitable à l'aide et aux soins au domicile sur l'ensemble des territoires, la reconnaissance de la professionnalisation des intervenants à domicile, la réduction du reste à charge, la valorisation de la qualité et la structuration des services. De son côté, l'UNA (Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles) organise, le 7 mars, une mobilisation dans 16 villes de France pour alerter l'opinion et les pouvoirs publics sur la dégradation des services à domicile en France. •



Aide à domicile : le débat se politise. UNA interpelle tous les partis de gouvernement

L'**Union Nationale** de l'**Aide**, des **Soins** et des **Services** aux Domiciles (**UNA**) rappelle qu'une mobilisation des **services à domicile** est organisée le 7 mars 2015 à Paris et dans seize villes françaises [1] pour alerter l'opinion et les pouvoirs publics, à 15 jours des élections départementales, sur la dégradation des services à domicile en France.

Si **UNA** se réjouit que l'**aide** à domicile commence à s'inviter dans le débat politique pour les prochaines élections départementales, **UNA** se désole que ce débat soit récupéré par un parti, le Front National, qui a apporté son soutien à la mobilisation dans la Nièvre et en Languedoc-Roussillon.

C'est pourquoi nous appelons l'ensemble des partis politiques à prendre rapidement position.

UNA se bat aujourd'hui pour sauver un secteur économique et social qui permet à plus de 2 millions de personnes de rester chez elles malgré la perte d'autonomie avec une excellente qualité de prise en charge et de soins.

Si la baisse des financements se poursuit, demain ce sont 2 millions de personnes fragiles qui seront en danger !

Cela mérite que tous nos élus réagissent !

UNA demande un financement complémentaire immédiat d'un milliards d'euros, un financement qui soit la hauteur des besoins et de l'ambition de ce modèle national.

À Paris un rassemblement des structures d'Île de France est prévu de 15 h à 17 h place de la République. UNA tiendra également une conférence de presse à 15 h sur la place de la République.

[1] Ajaccio, Angoulême, Auxerre, Besançon, Bordeaux, Chaumont, Grenoble, Limoges, Lyon, Melun, Nancy, Nevers, Reims, Rennes, Rogerville (Pont de Normandie), Toulouse



L'aide à domicile au bord de l'asphyxie

Société - Social



Plus de 51 000 personnes sont bénéficiaires de l'aide à domicile en Midi-Pyrénées./photos DDM G.A.
L'aide à domicile est au bord de l'asphyxie. Bien que l'activité soit en hausse, ce secteur associatif souffre d'un manque de financement. Samedi, à l'appel de l'UNA, les aides à domicile de Midi-Pyrénées manifesteront à Toulouse.

«L'allocation personnalisée d'autonomie (Apa) n'est pas suffisante et les financements octroyés par l'état via les conseils généraux sont mal répartis et certains financements sont mêmes détournés pour renflouer la Sécurité sociale», s'indigne et s'inquiète Julien Mayet, le porte-parole pour Midi-Pyrénées de l'Union nationale des soins et des services aux domiciles (UNA). C'est pourquoi, samedi matin, à 11 heures, bon nombre des 7 000 salariés que compte la centaine de structures de la région affiliées à l'UNA seront dans la rue, place du Capitole, à Toulouse, pour manifester leur inquiétude et exiger de l'état des moyens supplémentaires.

«Il en va de l'avenir de nos services et de leur qualité, poursuit Julien Mayet qui dirige aussi Garonne Multi services, un service d'aide à domicile basé dans la Ville rose. Trop souvent, nous travaillons à perte et des structures sont contraintes de déposer le bilan alors que la demande ne cesse d'augmenter».

L'UNA aimerait également que le tarif horaire des aides à domicile soit partout le même.

«Malheureusement, constate son porte-parole, il y a de grandes disparités d'un département à l'autre. Il faut uniformiser cela car les coûts de revient sont partout les mêmes et même plus lourds dans les zones isolées du fait de déplacements plus longs».

La loi sur le vieillissement

Ces structures à but non lucratif, souhaitent tout autant que l'état avance davantage sur la loi de l'adaptation de la société au vieillissement. Ils rappellent qu'«ils permettent le maintien à domicile dans de bonnes conditions et que sans eux, bon nombre de leurs bénéficiaires devraient être placés en maison de retraites» ce qui coûterait bien évidemment plus cher à la collectivité.



Si le secteur privé de l'aide à domicile, lui, ne connaît pas la crise c'est essentiellement parce qu'il profite des mesures et aides récemment mises en places pour les entreprises.

«Seulement, souligne Julien, Mayet, sa mission n'est pas la même. Ces sociétés sont là pour gagner de l'argent, ce qui n'est pas honteux, mais nous, nous remplissons une mission d'intérêt général. Nous allons partout, au fin fond de l'Ariège et dans des quartiers difficiles, là où personne ne veut aller, et ce n'est pas forcément l'objectif du privé qui cherche avant tout une rentabilité». Les structures affiliées à l'UNA apportent assistance à près de 51 000 personnes en Midi-Pyrénées.

À une quinzaine de jours du premier tour des élections départementales, l'UNA espère que ses revendications et sa mobilisation interpellent les candidats. Depuis quelques jours, un peu comme en deuil, les aides à domicile portent un brassard sur lequel est écrit : services à domicile en danger.

Sabrina, Aide à domicile à Toulouse «Sans nous, la plupart ne pourraient pas rester chez eux»
Demain, prenez-vous part à Toulouse à la manifestation des aides à domicile ?

Oui. J'y serai pour défendre mon emploi mais aussi toutes les personnes qui bénéficient de nos services et qui ne pourraient pas être maintenues chez elles, dans leur univers, si nous n'étions pas là.

Sentez-vous que la situation de l'aide à domicile se dégrade ?

Il y a des disparités entre territoires. De plus, pas mal de bénéficiaires n'ont pas les moyens financiers pour recevoir toute l'aide dont ils ont pourtant besoin. Il est donc important que les financements soient revus à la hausse.

Votre métier est-il difficile ?

Il faut être à l'écoute des gens chez qui nous intervenons. Il y a des gens malades, des handicapés... autant de personnes confrontées à la souffrance. Il y a aussi celles qui ont des pathologies psychiatriques et (ou) sont plongées dans la pauvreté. Il faut savoir se protéger de tout ça. Il faut être proche tout en sachant garder une distance pour ne pas être ensevelie, minée par toutes ces difficultés. Pour éviter un enfermement dans une situation trop lourde, nous travaillons souvent en équipe. Il y a aussi la manutention des personnes, des risques physiques mais aussi ménagers.

Vous êtes souvent le seul lien que ces personnes ont avec l'extérieur.

Oui. Sans nous, certains ne verraient personne. Nous apportons du soulagement, de l'humain, de la joie. Tout ça est gratifiant même si c'est un métier dur et pas très bien payé.



Une campagne pour sauver les service d'aide à domicile



Les services d'aide à domicile ne sont pas financés à hauteur de leur coût de revient. © Anne-Sophie Mauffré/ **UNA**

« *Pouvez-vous imaginer un monde sans aide à domicile ?* » L'Una, le premier réseau français de l'aide, des soins et des services à domicile, vient de lancer cette campagne de communication. Visuels chocs à l'appui. Objectif : interpeller les élus et l'opinion publique sur le manque de financement du secteur de l'aide à domicile. « *Sans nous, demain, les services à domicile ne seront bientôt accessibles qu'à ceux qui peuvent payer* », insiste-t-elle. Elle organise également, samedi 7 mars, des rassemblements dans 17 villes de France. Moins de trois semaines avant les élections départementales, qui renouvelleront les conseils généraux, principaux financeurs de l'aide à domicile.

Un système « structurellement déficitaire »

« *Le système de financement des services à domicile, organisé par l'État, est aujourd'hui structurellement déficitaire* », souligne l'Una. Les services de ce réseau intervenant auprès de personnes âgées ont perdu en moyenne 42 centimes par heure d'intervention réalisée. Soit un déficit cumulé de près de 8 millions d'euros. Les défaillances se sont donc multipliées ces dernières années.

Des structures au bord de l'asphyxie

Le constat vaut aussi pour les personnes en situation de handicap. Le tarif accordé aux prestataires dans le cadre de la prestation de compensation du handicap (PCH) est fixé à 17,59 € depuis 2009. Soit bien en dessous du coût de revient d'une heure d'intervention auprès de personnes handicapées : 23 € selon une étude menée par Handéo. Les services ne facturent pas ce tarif : leur prix horaire moyen s'élève à 21,08 €. Ce qui laisse donc 3,50 €, en moyenne, à la charge de l'usager. Le différentiel entre le coût de revient de la prestation et le prix moyen facturé (près de 2 € en moyenne) vient gonfler le déficit des structures d'aide à domicile, dont beaucoup sont au bord de l'asphyxie.

Le « vide abyssal des programmes sur la solidarité »

L'Una réclame donc une réforme du système de régulation et de financement du secteur. Pour les personnes en situation de handicap vivant à domicile, elle demande notamment une revalorisation du tarif horaire PCH. À la veille des élections départementales, les propositions des partis politiques accusent un « vide abyssal sur les programmes de solidarité », dénonce la Fnath, l'association des accidentés de la vie. L'APF presse également les candidats de s'engager sur la politique locale du handicap. La campagne de l'Una permettra-t-elle de lancer le débat ?

www.lereveilnormand.fr

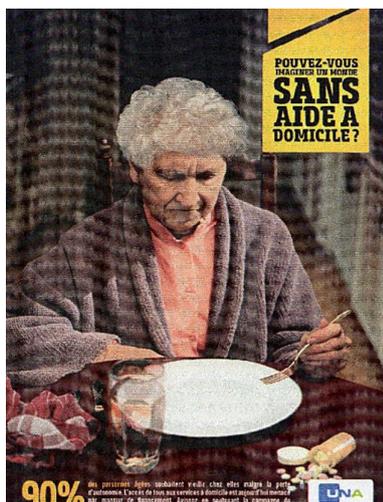
Pays : France

Dynamisme : 13



[Visualiser l'article](#)

L'activité de l'UNA en danger



UNA fait un appel aux dons pour pérenniser les **services à domicile**

7 mars, a lieu une journée de mobilisation organisée à l'initiative d'**UNA** (**Union nationale** de l'aide) Nationale avec « pour objectif d'informer l'ensemble de nos compatriotes sur les difficultés rencontrées par nos associations car les services d'**aide** et de **soins à domicile** sont en danger ! » confie Annick Dabiel, présidente d'**UNA** canton de La Ferté-Fresnel.

« Sur le plan national et faute de financements, les services à domicile à but non lucratifs laisseront derrière eux deux millions de bénéficiaires et 230 000 emplois », ajoute Annick Dabiel précisant, « sans nos associations, les services à domicile ne seront accessibles... qu'à ceux qui pourront payer ! ». Et dans un département rural comme l'Orne et avec un nombre croissant des aînés, ce risque se trouve dès à présent majeur.

Des **structures** en danger

Dans la continuité de cette action, l'**UNA** Pays d'Ouche, d'Auge et d'Argentan propose à l'ensemble du territoire de venir à sa rencontre afin de présenter les activités et d'exposer les difficultés, lors d'une porte ouverte samedi 14 mars de 11 h 30 à 13 heures, dans les locaux de La Ferté-Fresnel (4 bis rue de Moulins). L'opération « **UNA** POAA Dons » sera alors officiellement lancée.

Soutenir la campagne de mobilisation

90 % des personnes âgées souhaitent vieillir chez elles malgré la perte d'autonomie. 400 000 personnes en situation de handicap peuvent aujourd'hui vivre chez elles grâce aux services d'**aide** et de **soins à domicile**. 48 % des parents estiment avoir besoin d'une aide extérieure à la **famille** quand des difficultés surviennent... « L'accès à tous aux **services à domicile** est aujourd'hui menacé par manque de financement. Agissez en soutenant la campagne de mobilisation de l'**UNA** ».

Revue de presse UNA – Spécial Mobilisation

Articles parus le 5 mars

SERVICES À DOMICILE EN DANGER
Mobilisation nationale le 7 mars 2015





L'UNA mobilisée pour la défense des services à domicile

« **Pouvez-vous imaginer un monde sans aide à domicile ?** » A la veille des élections départementales des 22 et 29 mars prochains, le réseau UNA (**Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles**) lance « **un cri d'alarme et interpelle les élus nationaux et locaux ainsi que l'opinion publique sur la baisse de financements du secteur de l'aide à domicile. Un monde sans aide à domicile, c'est un monde sans solidarité dans lequel deux millions de personnes dépendantes pourraient se retrouver en situation critique.** » Cette campagne est relayée par l'UNA Normandie, qui regroupe Basse et Haute-Normandie. La structure régionale souligne que « **230 000 emplois en France** » sont menacés, dont 3 600 en Normandie, où 20 000 personnes sont accompagnées au quotidien. « **La qualité de l'intervention auprès des bénéficiaires est aujourd'hui en péril, son existence à terme est en cause. Pourtant, il s'agit d'un véritable enjeu de société pour la population française, qui exprime massivement son souhait de vivre à domicile le plus longtemps possible, malgré la perte d'autonomie et ce grâce à un accompagnement de qualité soutenu par la solidarité nationale.** » Une pétition est lancée sur internet (www.change.org/aideadomicile) et un rassemblement régional aura lieu le samedi 7 mars au Pont de Normandie, de 10 h 30 à 11 h 30. Entre 350 et 500 personnes, dont quelques-unes venues de la Manche, devraient participer à cette manifestation.



Aide à domicile : le débat se politise.

UNA interpelle tous les partis de gouvernement.



L'**Union Nationale** de l'**Aide**, des **Soins** et des **Services** aux Domiciles (**UNA**) rappelle qu'une mobilisation des **services à domicile** est organisée le **7 mars 2015** à Paris et dans seize villes françaises [1] pour alerter l'opinion et les pouvoirs publics, à 15 jours des élections départementales, sur la dégradation des **services à domicile** en France.

Si UNA se réjouit que l'aide à domicile commence à s'inviter dans le débat politique pour les prochaines élections départementales, UNA se désole que ce débat soit récupéré par un parti, le Front National, qui a apporté son soutien à la mobilisation dans la Nièvre et en Languedoc-Roussillon.

C'est pourquoi **UNA** appelle l'ensemble des partis politiques à prendre rapidement position.

UNA se bat aujourd'hui pour sauver un secteur économique et social qui permet à plus de 2 millions de personnes de rester chez elles malgré la perte d'autonomie avec une excellente qualité de prise en charge et de soins.

Si la baisse des financements se poursuit, demain ce sont 2 millions de personnes fragiles qui seront en danger !

Cela mérite que tous nos élus réagissent !

UNA demande un financement complémentaire immédiat d'un milliards d'euros, un financement qui soit la hauteur des besoins et de l'ambition de ce modèle national.

À Paris un rassemblement des structures d'Île de France est prévu de 15h00 à 17h00 place de la République.

UNA tiendra également une conférence de presse à 15h00 sur la place de la République.

[1] Ajaccio, Angoulême, Auxerre, Besançon, Bordeaux, Chaumont, Grenoble, Limoges, Lyon, Melun, Nancy, Nevers, Reims, Rennes, Rogerville (Pont de Normandie), Toulouse.

Elections : l'UNA interpelle les partis de gouvernement



A quinze jours du scrutin des départementales, l'UNA s'inquiète de voir le FN soutenir la mobilisation de l'aide à domicile et appelle les partis de gouvernement à prendre rapidement position afin de répondre aux besoins du secteur.

Voici le communiqué de presse de l'Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles :

« L'Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles (UNA) rappelle qu'une mobilisation des services à domicile est organisée le 7 mars 2015 à Paris et dans seize villes françaises¹ pour alerter l'opinion et les pouvoirs publics, à 15 jours des élections départementales, sur la dégradation des services à domicile en France.

Si UNA se réjouit que l'aide à domicile commence à s'inviter dans le débat politique pour les prochaines élections départementales, UNA se désole que ce débat soit récupéré par un parti, le Front National, qui a apporté son soutien à la mobilisation dans la Nièvre et en Languedoc-Roussillon.

C'est pourquoi nous appelons l'ensemble des partis politiques à prendre rapidement position.

UNA se bat aujourd'hui pour sauver un secteur économique et social qui permet à plus de 2 millions de personnes de rester chez elles malgré la perte d'autonomie avec une excellente qualité de prise en charge et de soins.

Si la baisse des financements se poursuit, demain ce sont 2 millions de personnes fragiles qui seront en danger !

Cela mérite que tous nos élus réagissent !



UNA demande un financement complémentaire immédiat d'un milliards d'euros, un financement qui soit la hauteur des besoins et de l'ambition de ce modèle national.

À Paris un rassemblement des structures d'Île de France est prévu de 15h à 17h place de la République. UNA tiendra également une conférence de presse à 15h sur la place de la République. »

1 Ajaccio, Angoulême, Auxerre, Besançon, Bordeaux, Chaumont, Grenoble, Limoges, Lyon, Melun, Nancy, Nevers, Reims, Rennes, Rogerville (Pont de Normandie), Toulouse.



500 manifestants attendus samedi sur le Pont de Normandie pour la défense des services à domicile



Les associations craignent pour les services d'aide à domicile dont la remise en cause pénaliserait les plus démunis et fragiles (Photo d'illustration)

Il est fortement déconseillé d'emprunter le Pont de Normandie entre Honfleur et Le Havre, **samedi 7 mars**, en milieu de matinée. A l'appel de l'UNA Normandie (**Union nationale** de l' **aide**, des **soins** et des **services** aux domiciles), quelque 500 personnes, selon les organisateurs, manifesteront sur l'ouvrage entre 10h30 et 11h30, pour la défense des services à domicile.

Cette manifestation s'inscrit dans le cadre d'une mobilisation nationale des salariés et bénévoles de l' **UNA** qui regroupe, dans les régions normandes, 14 associations et centres communaux d' **action sociale** (CCAS) qui accompagnent 15.000 bénéficiaires au quotidien.

Des actions sont également prévues à Paris et dans 15 villes de France ce jour là.

Garantir l'accès de tous aux services à domicile

"La pauvreté touche de plus en plus fortement des populations déjà fragilisées : les **familles** monoparentales, les personnes âgées, les travailleurs pauvres, et les personnes en situation de handicap", observe l' **UNA** Normandie, dans un communiqué publié ce jeudi matin et dont *infoNormandie* publie de larges extraits.

"Les organismes de services à domicile accompagnent chaque jour 2 millions de bénéficiaires en France. Objectif : leur permettre de continuer à vivre à leur domicile, mais aussi de rester dans une dynamique positive, qui les préserve de l'exclusion sociale.

Problème, malgré les déclarations des gouvernements successifs, les financements ne sont toujours pas à la hauteur des besoins des personnes accompagnées.

*Pour l'UNA, **premier réseau** français d'**aide**, de **soins** et de **services** à domicile, il est devenu essentiel d'alerter l'opinion et les pouvoirs publics sur la nécessité de garantir l'accès de tous aux **services** à domicile.*

*En posant la question : « Pouvez-vous imaginer un monde sans **aide** à domicile ? », l'association interpelle avant tout l'Etat, afin qu'une politique claire soit mise en œuvre, et donne sa priorité à la prise en charge des personnes fragiles à domicile. Le réseau **UNA** demande de :*

Reconnaitre le droit fondamental de vivre à domicile pour tous, et d'affecter les financements nécessaires aux besoins des personnes aidées et soignées à domicile.

Mettre fin aux inégalités de traitement en fonction des départements de résidence.

Reconnaitre la réalité des coûts de revient des services, ce qui garantirait une qualité de service et un respect des conditions de travail des salariés.

www.infonormandie.com

Pays : France

Dynamisme : 17



[Visualiser l'article](#)

Mettre fin aux distorsions de concurrence entre les différents acteurs du domicile.

Permettre de vraies carrières pour les intervenants à domicile, grâce à la revalorisation des salaires, à la prise en charge de tous les frais professionnels, et à l'amélioration des conditions de travail".



AIDE À DOMICILE

Les salariés de l'Una 58 lancent un cri d'alerte

Alors que le Conseil général étudie, en concertation avec les services d'aide à domicile (SAD), un projet de mutualisation des fonctions supports pour tenter de solutionner leurs difficultés financières (notre édition d'hier), l'Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles de la Nièvre (Una 58) appelle à la mobilisation des salariés, samedi, à Nevers, devant la préfecture.

Non pas pour dénoncer le processus en cours à l'échelle du département, que la présidente de l'Una 58, Anne-Marie Drougard, trouve « intéressant », mais pour alerter les pouvoirs publics, à la veille d'une échéance électorale, sur les difficultés que rencontrent l'ensemble des SAD. D'autant que l'association nivernaise ne compte pas moins de 621 salariés répartis dans 17 structures associatives.

Parmi les revendications portées nationalement et relayées localement, l'Una appelle le gouvernement à reconnaître le droit fondamental de vivre à domici-



ANNE-MARIE DROUGARD.
Présidente de l'UNA 58.

le, à mettre fin aux inégalités de traitement, à reconnaître la réalité des coûts, à mettre fin aux distorsions de concurrence et à permettre de vraies carrières pour les intervenants à domicile. « La profession a beaucoup évolué ces dernières années », poursuit la présidente. « Mais pas la reconnaissance. » ■

Pratique. Rassemblement prévu samedi à 10 h 30, place de la Résistance. Un bus sera mis en place au départ de Luzy et s'arrêtera à Fours puis à Lucenay-lès-Aix. Du covoiturage est envisagé partout ailleurs sur le territoire.



Société Le réseau **UNA** appelle à manifester, samedi à Besançon « Sauver les services à domicile »



■ Le service à domicile emploie pas moins de 230.000 personnes en France.

Photo d'illustration ER

LE RÉSEAU D'AIDE À DOMICILE UNA lance un appel à manifestation samedi à Besançon ainsi que dans quinze villes de France. Motif de la colère ? La baisse des dotations publiques.

Un monde sans aide à domicile est-il possible ? C'est en tout cas la crainte du réseau UNA, qui estime que le modèle des services à domicile français est menacé. Une date pour le moins symbolique puisqu'elle correspond au coup d'envoi des élections départementales. Objectif : interpellier les candidats sur leurs ambitions, leurs volontés dans le champ de leur action sociale, médico-sociale ainsi que sur la dynamisation des territoires, de l'emploi et la formation. Ce qui cristallise le débat, c'est l'allocation per-

sonnalisée d'autonomie financée par les collectivités locales. Ces dernières qui subissent des baisses de dotations de la part de l'État sont contraintes de réduire leurs dépenses. Pour le réseau, de nombreux services à domicile non lucratifs seraient menacés de disparition faute de financement. Le service à domicile emploie pas moins de 230.000 personnes en France. La Franche-Comté quant à elle, n'est pas en reste : ils sont plus de 3.500 personnes à vivre des services à domicile.

« A l'heure où la population française exprime massivement son souhait de vivre à domicile le plus longtemps possible, pérenniser le système actuel devrait être une priorité ! »

Alexandra Del Peral



Chaumont

Santé

Maintien à domicile : un libre choix en danger

La campagne vient d'être lancée. Ce cri d'alarme intervient alors même que le projet de loi sur le "bien-vieillir" est sans cesse repoussé «Ce texte est reconnu comme étant une priorité mais rien n'est fait» Martine Picard, directrice de l'Adapah Haute-Marne ne comprend pas. Les personnes dépendantes ont-elles encore le luxe d'attendre ? Pas sûr. D'autant plus que les bénéficiaires souffrent déjà d'une baisse des financements «Notre travail est d'aider et d'accompagner les bénéficiaires à la hauteur de leurs besoins mais dans certains cas, avec ce frein aux financements, ils ne sont que partiellement satisfaits et les conditions de travail sont plus difficiles», explique Martine Picard «Nous gardons toujours en perspective que rester vivre chez soi, est un choix que toute personne a le droit de faire», déclare la présidente, Evelyne Correami. Plus de 3 000 personnes dépendantes ont recours à une aide à domicile

dans le département. Cette campagne de mobilisation vise donc à interpeller élus nationaux et locaux ainsi que l'opinion publique sur la menace qui pèse sur les services à domicile, le manque de financements et faire pression sur le vote d'une loi en sommeil depuis trop longtemps. Pour l'Adapah, c'est aussi un moyen de défendre les emplois et valoriser les métiers de l'aide et des soins à domicile «Non, ce n'est pas juste du menage», stipule Evelyne Correami. Plus de 400 emplois (270 équivalent temps plein) sont concernés et menacés. 90 % des personnes âgées souhaitent vieillir chez elles et gagnent ainsi en qualité de vie, malgré la perte d'autonomie, 400 000 personnes en situation de handicap ne sont plus obligées de quitter leur domicile. Sans ces structures de services à domicile que deviendront les 2 millions de bénéficiaires ? Seules les personnes qui ont les moyens pourront y avoir accès. Tous ceux qui

souhaitent se joindre à l'Una pour soutenir et défendre ce modèle de solidarité nationale, sont invités à se joindre au rassemblement lancé par l'Adapah, samedi, à 11 h, devant la préfecture. "Pouvez-vous imaginer un monde sans aide à domicile ?" Ce slogan sera crié haut et fort samedi, à Chaumont et dans toutes les villes qui décideront de suivre la campagne de mobilisation lancée par l'Una, l'union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles. L'Adapah Haute-Marne a tout naturellement décidé de se joindre au mouvement. Un maillon vital.



Communiqués

« Non, il n'y aura pas d'Aveyron sans aide à domicile »

Simone Anglade, vice-présidente du conseil général et présidente de la Commission des personnes âgées et du handicap communautaire :

« Dans un communiqué en date du 26 février, l'Union départementale de l'aide, des soins et des services à domicile Aveyron (UNA) informe qu'elle participera à la journée nationale de mobilisation en faveur de l'aide à domicile, initiée par sa fédération nationale.

À la question posée "Doit-on imaginer l'Aveyron sans aide à domicile?", il est bien entendu que le conseil général répond négativement. Le maintien au domicile des personnes âgées et handicapées est depuis plusieurs années une des priorités de la collectivité dans le cadre de ses politiques sociales.

À ce titre, elle a soutenu, soutient, et continuera à le faire l'ensemble des services à domicile du département pour leur permettre d'offrir des services de qualité au plus près des 6 200 bénéficiaires Aveyronnais de l'aide personnalisée à l'Autonomie (APA) et des 900 bénéficiaires de la prestation de compensation du handicap (PCH). Ce soutien est concrétisé par les budgets consacrés par le conseil général à l'APA et à la PCH (36 M€), par la mise en place de la télégestion pour moderniser l'aide à domicile, mais aussi par l'écoute constante dont fait preuve la collectivité à l'égard des services à domicile.

Les représentants de l'UNA ont été reçus par le président du conseil général en décembre 2014, il a entendu les préoccupations exprimées. Et lors du vote du budget 2015 par l'assemblée départementale, malgré les contraintes budgétaires auxquelles est confrontée la collectivité avec notamment la baisse des dotations de l'État et une augmentation des dépenses sociales obligatoires de 2 %, il a décidé d'augmenter les tarifs horaires des services à domicile de 1 %. Soit une dépense supplémentaire de 300 000 €, portant ainsi le budget social à 152 M€. Les difficultés financières rencontrées par les services à domicile sont une problématique nationale, à laquelle le gouvernement doit être attentif et se doit d'apporter des réponses, comme le fait et continuera à le faire le conseil général de l'Aveyron. Le projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement est en cours d'adoption par le Parlement.

Le maintien à domicile des personnes âgées est au cœur de cette loi. Il importera d'en tirer les conséquences pour les politiques sociales menées par le Département et les services à domicile, à travers des États généraux de l'aide à domicile que le conseil général s'engage à organiser dès l'adoption de cette loi. »



Libres propos

« La FNSEA aurait-elle muté ? »

« Au milieu du siècle dernier, les paysans parlaient avec respect de leur “syndicat”, les Jeunesses chrétiennes formaient des paysans militants investis dans l'espoir d'un meilleur avenir pour les campagnes. “Pas de pays sans paysans”, clamait l'un deux, Raymond Lacombe, petit éleveur aveyronnais devenu président national. Hélas ! les choses ont bien changé ; maintenant c'est un agri-farmer, sur 500 hectares, en plus PDG de la filière d'agro-carburant Sofi-proteol, qui en est le président. Rien d'étonnant que cet ancien syndicat mué en trust agro-industriel (partisan de la ferme des mille vaches) veuille supprimer les petits paysans : ceux qui ont moins de trente vaches (seuil ramené maintenant à 10 vaches) ou moins de 50 brebis n'auront plus de prime de la PAC, les gros en ont sans doute plus besoin...

Et n'allez pas leur casser les pieds avec des histoires d'environnement : ils osent même manifester pour se garder le droit de polluer à leur guise. Ils vont ainsi à contresens de la société : peu leur importe. Il y a quelques semaines, des élections de ce syndicat à l'ancienne ont été organisées à grand renfort médiatique, et le plus époustouflant, c'est que des petits paysans de bonne foi sont allés voter croyant avoir toujours à faire avec la FNSEA du siècle dernier. Ils ne se sont pas aperçus que cette structure a muté ; pire, qu'elle comporte en son sein des gens dont on constate les exactions dans les médias : incendies en toute impunité de bâtiments publics et de la MSA à Morlaix, souillure au fumier ou au lisier de lieux et bâtiments ou permanences politiques ou écolos, tout cela sous le nez des gendarmes qui laissent faire.

La gendarmerie les a aussi laissés faire lorsqu'ils ont vandalisé des voitures, crevé des pneus, rayé les peintures, le jour où des mouvements écologistes sont allés chez Limagrain faire une inspection non violente à Chappes (Puy-de-Dôme), à propos de la présence éventuelle de semences de blé OGM. Maintenant on en arrive à Siveaux aux menaces physiques (voir *Le Canard Enchaîné* du 3/02) avec graffitis du genre “Zad t'es mort” ou “Battue aux zadistes” ou lorsqu'ils arrosent les zadistes au purin : “C'est l'heure de la douche”. Le porte-parole de la Conf' du Tarn a mis en garde le président (PS) du conseil général du Tarn : “La FDSEA du 82 est particulièrement agressive et multiplie les appels au meurtre à l'encontre des opposants au barrage, via des graffitis et pendaisons de mannequins.”

Un éleveur local hostile au barrage a eu droit à sa lettre anonyme : “Nous ne voulons plus te voir, on va te crever.” N'oublions pas qu'il y a deux mois, les mêmes étaient venus parader déguisés en chasseurs (armés !) chez les zadistes, devant le nez des gendarmes qui n'ont rien fait. Bref, avec cette FNSEA apparemment mutée, maintenant on flirte avec le crime. Jusqu'à quand ?

Au final, faudrait-il croire qu'aujourd'hui FNSEA signifie : Franchouillards Nigauds Sans État d'Âme ? Et dire que des éleveurs naïfs cautionnent sans s'en rendre compte cette organisation dévoyée. Les créateurs du “syndicat” de l'époque doivent s'en retourner dans leur tombe. »

Léon Maillé



« Une cité scolaire sur le Larzac : de l'utopie au projet pionnier »

Jean Milési, membre du comité directeur de l'association nationale des élus de la montagne (Anem) communique :

« Tel qu'il est aujourd'hui, le projet de cité scolaire à créer sur le Larzac tient compte de l'actualité dynamique du territoire, et s'inscrit dans une volonté de répondre le plus précisément possible aux besoins des élèves ne bénéficiant pas d'une école de proximité. Sans vouloir reprendre tous les éléments de l'analyse, il faut souligner que ce projet révèle aussi bien les potentialités du territoire que ses handicaps. La première de ces potentialités, c'est la progression régulière de la démographie, corrélée par une attraction persistante des territoires voisins.

Les besoins de scolarisation qui en découlent, et la configuration actuelle des transports scolaires quotidiens vers les établissements urbains de Millau et de Saint-Affrique, avec des temps de transport supérieurs à une heure, matin et soir : ces journées de 13 heures hors domicile que doivent subir les collégiens les plus éloignés, dès la 6^e, sont un important handicap. Une cité scolaire rurale de proximité réduirait le temps de parcours des deux tiers, en moyenne. On peut comprendre que la situation actuelle soit de nature à décourager l'installation de populations nouvelles.

Par ailleurs, ce sous-équipement du territoire en moyens d'éducation ne permet pas de tirer tout le parti possible des qualités intrinsèques dudit territoire : car c'est uniquement sur la cité scolaire, et autour d'elle, que pourraient se greffer les équipements culturels et sportifs permettant de mettre en valeur un environnement privilégié.

Le projet envisage fort judicieusement toutes les ouvertures possibles, pédagogiques, scientifiques et culturelles, sur le milieu d'implantation (au sens large) et sur l'Europe. Or, voici que l'actualité de la réforme territoriale ouvre de nouvelles perspectives. La fusion de Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon place le Larzac au centre de la prochaine méga-région, sans préjudice de la proximité avec le sud d'Auvergne-Rhône-Alpes, marquée par l'importance de sa superficie montagnarde. Car le cœur de la France est montagnard, ne l'oublions pas.

Dès lors, tout bien considéré, le projet pourrait être enrichi d'un centre d'hébergement pour les conférences et rencontres se déroulant sur plusieurs jours (peut-être en partenariat avec les structures déjà existantes à proximité, permettant de les faire vivre même hors saison).

Par ailleurs, et même si ce n'est plus à la mode, pourquoi ne



pas songer à un internat (sur la base du volontariat, pour les élèves les plus éloignés)? Quant à la spécificité pédagogique, elle pourrait s'élargir en un « Conservatoire des langues rares » (qui n'existe nulle part en France), susceptible d'éveiller la curiosité des élèves, d'une part, en direction des langues méconnues de l'Europe (langues scandinaves, langues baltes, grec moderne, hongrois, etc.), d'autre part, vers les langues de l'immigration, peu ou pas enseignées (portugais, italien, arabe, berbère - 90 pour 100 des épiciers dits « arabes » sont, en fait, des Berbères du Souss marocain ou des Kabyles). Et les langues vont de pair avec la culture.

Nous aurions ainsi, dans notre nouveau canton, deux centres culturels d'intérêt national, voire international : Sylvanès, où s'épanouissent l'œcuménisme et l'art sacré des musiques du monde ; et le collège du Larzac, sur ce plateau désormais historique où la non-violence et la solidarité ont vu s'exercer leur action exemplaire.

Dès lors, le financement devrait être recherché, outre du côté de l'État, et, *a minima*, des trois ministères concernés (Éducation, Culture, Recherche), du côté du Département (même si ce n'était plus dans ses compétences, le caractère structurant du projet ne pourrait que susciter sa contribution). Et, bien entendu, du côté de la grande région et de l'Europe.

Ce projet, qui pourrait être réalisé par étapes, devrait être relayé par l'Anem⁽¹⁾, toujours sensible à la question des écoles et collèges de montagne, et qui serait, peut-être, la « porte d'entrée » pour éveiller l'intérêt des instances gouvernementales. De quoi apporter une solide plus-value économique et culturelle à ce territoire qui, désormais, nous est commun.

(1) *Anem* : association nationale des élus de la montagne.

Hommage à Patrick Mouysset

Marie-Lou Marcel, députée de la deuxième circonscription de l'Aveyron communique :

« C'est avec une immense tristesse que j'ai appris la disparition prématurée de Patrick Mouysset que j'ai eu l'occasion de rencontrer à plusieurs reprises sur son exploitation à Sauveterre-de-Rouergue. Je garderai le souvenir d'un homme passionné, très investi au sein de la filière du Veau de l'Aveyron et du Ségala.

Président de l'Irva depuis 2007, Patrick a su déployer avec détermination ses qualités de rassembleur en gardant toujours le souci de la qualité et de la protection de la production. Son empreinte marquera l'élevage, l'agriculture et l'économie aveyronnaise.

J'adresse à son épouse, à son fils, à sa famille ainsi qu'à tous les éleveurs et membres d'associations et organisations professionnelles, mes plus sincères condoléances. »



L'aide à domicile sensibilise samedi

À l'appel de l'UNA, une manifestation de sensibilisation sur les problèmes de l'aide à domicile a lieu samedi à Angoulême.

François GOUBAULT
f.goubault@charentelibre.fr

«**L**e choix de la date, à quinze jours des élections départementales, n'est pas un hasard: les Départements sont les principaux financeurs de l'aide à domicile.» Alain Proux, le président de l'Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles (UNA) Charente Vienne, organise samedi de 14h30 à 17h sur l'esplanade du Champ-de-Mars à Angoulême une manifestation pour sensibiliser sur les problèmes que rencontre l'aide à domicile. Problèmes de financement de la part de la collectivité qui privent certaines personnes âgées de soutien dans leur quotidien; formation de plus en plus spécifique des salariés qui font grimper le coût horaire pour les bénéficiaires; taux d'absentéisme élevé des salariés, usés physiquement par leur travail; distorsion de concurrence à cause du crédit d'impôt compétitivité emploi entre associations et structures privées... Autant de points que l'UNA, ses bénéficiaires comme ses salariés, souhaite vul-



Alain Proux est président de l'UNA Charente Vienne et secrétaire national de la structure.

Photo F. G.

gariser samedi à travers des stands et une remise de prospectus. «L'UNA Charente Vienne regroupe quatre structures réparties sur sept sites qui dispensent 500 000 heures de prestations à domicile grâce à 461 salariés pour plus de 4 000 personnes âgées, parents isolés et handicapés», décrit Alain Proux, également secrétaire général d'UNA France. Plus de

2 millions de bénéficiaires seraient aujourd'hui en danger de perdre leur aide indispensable, selon des chiffres nationaux.

La Charente bonne élève

Localement, si le tableau n'est pas tout rose, il n'est pas tout noir non plus. «La Charente est un département pilote et en pointe, en aidant notamment les structures à recréer du lien social entre les personnes isolées et en favorisant le maintien à domicile le plus longtemps possible», précise Alain Proux. Le Département verse ainsi 400 000 euros pour financer des animations comme la gym douce, des ateliers culinaires, des loisirs créatifs, etc., ainsi que le transport des personnes concernées. «On réfléchit à trouver d'autres sources de financement, pour la prévention notamment. On s'est ainsi rapproché de la Carsat [Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail, NDLR], de l'Agence régionale de santé, mais aussi de fondations privées», ajoute le président. Pour lui, l'aide à domicile est aujourd'hui devenue l'affaire de tous.



MANIFESTATION. « Pouvez-vous imaginer un monde sans aide à domicile ? »

Le réseau **UNA** appelle à une grande manifestation ce samedi partout en France. En Basse-Normandie, le rendez-vous est fixé sur le pont de Normandie.

« Le système tel qu'il est, a vécu, il est bout de souffle. » Jean-Louis Montembault, président de l'UNA du bocage et de l'Union UNA Normandie appelle à la mobilisation. Partout en France, les associations du réseau de service d'aides à domicile manifesteront ce samedi 7 mars.

En Normandie, les salariés se retrouveront sur le pont de Normandie pour un rassemblement symbolique de 10 h 30 à 11 h 30. « Il faut reformer d'urgence » explique le président. « Au départ quand l'aide personnalisée à l'autonomie (APA) a été créée, les financements devaient être assurés à 50 % par l'État et à 50 % par les conseils généraux. Mais l'État s'est désengagé. Aujourd'hui, c'est très difficile pour les conseils généraux qui doivent assurer le RSA, l'APA. » Du coup, d'un département à l'autre, les prises en compte peuvent être très inégales. « Globalement dans l'Orne, nos relations sont constructives » poursuit le pré-

sident qui note tout de même « une sous-tarification des heures effectuées. À l'échelle de l'UNA du bocage, cela peut représenter beaucoup, nous réalisons à peu près 300 000 heures par an ». Certaines associations d'aide à domicile se retrouvent donc avec des difficultés de trésorerie, de fonds propre

Une forme de maltraitance

Jean-Louis Montembault regrette également la segmentation de certaines heures au domicile des patients. « En période de budget contraint, les conseils généraux nous demandent parfois de réaliser deux fois une demi-heure au lieu d'une heure. C'est une forme de maltraitance pour l'utilisateur et l'intervenant » explique le président. « À terme, c'est dommageable, c'est une perte de la qualité d'accompagnement même si le professionnel fait tout ce

qu'il peut pour qu'il garde le plus d'autonomie qu'il lui reste encore »

La mobilisation de samedi, en période d'élection départementale, doit permettre à l'UNA de sensibiliser les financeurs : l'État, les collectivités locales et départementales.

Autre revendication du réseau, l'affectation de la contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie. « Elle a été créée en avril 2013, et prélevée sur les pensions de retraite assujetties à la CSG. Mais depuis 2 ans, c'est le fonds de solidarité vieillesse qui en a bénéficié, nous demandons à ce qu'elle soit affectée au maintien à domicile. En 2015, cela représente une somme de 680 millions d'euros. Cela pourrait soulager les conseils généraux. »

1600 usagers Dans le bocage

En Normandie, l'UNA représente 3600 salariés, 260 pour l'UNA du Bocage qui intervient auprès de 1600 usagers à leur



domicile dans les secteurs de Flers, la Ferté-Macé, Athis-de-l'Orne, Juvigny-sous-Andaine ou encore Bagnoles-de-l'Orne. « L'aide à domicile, ce n'est pas uniquement les activités ménagères telles que le repas, la toilette ou le ménage. C'est aussi un lien social et une stimulation des personnes. L'aide à domicile accompagne lors de sorties par exemple. Cela permet également de soulager l'aidant »

Un bus partira de Flers samedi à 7 h 30 pour rejoindre le pont de Normandie

L.L.

Revue de presse UNA – Spécial Mobilisation

Articles parus le 4 mars

SERVICES À DOMICILE EN DANGER
Mobilisation nationale le 7 mars 2015



www.estrepublikain.fr
Pays : France
Dynamisme : 377



Page 1/1

[Visualiser l'article](#)

Besançon : « Sauver les services à domicile »



Le service à domicile emploie pas moins de 230 000 personnes en France. Photo d'illustration

Le réseau d'aide à domicile UNA lance un appel à manifestation le 7 mars à Besançon ainsi que dans quinze villes de France. Motif de la colère ? La baisse des dotations publiques.

Un monde sans aide à domicile est-il possible ? C'est en tout cas la crainte du réseau UNA qui estime que le modèle des services à domicile français est menacé et appelle à manifester le 7 mars. Une date pour le moins symbolique puisqu'elle correspond au coup d'envoi des élections départementales. Objectif : interpellier les candidats sur leurs ambitions, leurs volontés dans le champ de leur action sociale, médico-sociale ainsi que sur la dynamisation des territoires, de l'emploi et la formation.

Ce qui cristallise le débat c'est l'allocation personnalisée d'autonomie financée par les collectivités locales. Ces dernières qui subissent des baissent de dotations de la part de l'État sont contraintes de réduire leurs dépenses. Pour le réseau, de nombreux services à domicile non lucratifs seraient menacés de disparition faute de financement. Le service à domicile emploie pas moins de 230 000 personnes en France ! La Franche Comté quant à elle, n'est pas en reste : ils sont plus de 3 500 personnes à vivre des services à domicile !

«A l'heure où la population française exprime massivement son souhait de vivre à domicile le plus longtemps possible, pérenniser le système actuel devrait être une priorité !»



La Ferté-Fresnel. **UNA** (services et aide à domicile) **Une activité en danger**

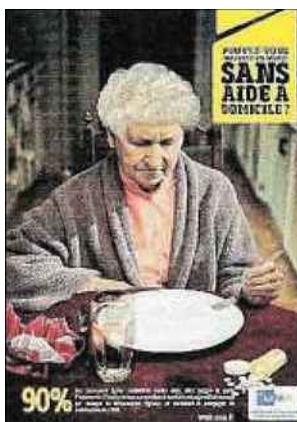
Samedi 7 mars, a lieu une journée de mobilisation organisée à l'initiative d'UNA (Union nationale de l'aide) Nationale avec « pour objectif d'informer l'ensemble de nos compatriotes sur les difficultés rencontrées par nos associations car les services d'aide et de soins à domicile sont en danger ! » confie Annick Dabiel, présidente d'UNA canton de La Ferté-Fresnel.

« Sur le plan national et faute de financements, les services à domicile à but non lucratifs laisseront derrière eux deux millions de bénéficiaires et 230 000 emplois », ajoute Annick Dabiel précisant, « sans nos associations, les services à domicile ne

seront accessibles... qu'à ceux qui pourront payer ! ». Et dans un département rural comme l'Orne et avec un nombre croissant des aînés, ce risque se trouve dès à présent majeur.

Des structures en danger

Dans la continuité de cette action, l'UNA Pays d'Ouche, d'Auge et d'Argentan propose à l'ensemble du territoire de venir à sa rencontre afin de présenter les activités et d'exposer les difficultés, lors d'une porte ouverte **samedi 14 mars** de 11 h 30 à 13 heures, dans les locaux de La Ferté-Fresnel (4 bis rue de Moulins). L'opération



UNA fait un appel aux dons pour pérenniser les services à domicile

« UNA POAA Dons » sera alors officiellement lancée.

Soutenir la campagne de mobilisation

90 % des personnes âgées souhaitent vieillir chez elles malgré la perte d'autonomie. 400 000 personnes en situation de handicap peuvent aujourd'hui vivre chez elles grâce aux services d'aide et de soins à domicile. 48 % des parents estiment avoir besoin d'une aide extérieure à la famille quand des difficultés surviennent... « L'accès à tous aux services à domicile est aujourd'hui menacé par manque de financement. Agissez en soutenant la campagne de mobilisation de l'UNA ».



SOCIÉTÉ ■ Des services menacés de disparition faute de financements

L'aide à domicile en souffrance

L'Union nationale de l'aide à la personne organise une journée de mobilisation ce samedi 7 mars à Limoges avec pour objectif d'alerter les pouvoirs publics sur les difficultés grandissantes que rencontre le secteur.

Réginald Marie
reginald.marie@centrefrance.com

« **P**ouvez-vous imaginer un monde sans aide à domicile ? » Avec cette phrase choc, les structures associatives de l'aide à domicile veulent tirer la sonnette d'alarme. Interpeller sur les problèmes auxquelles elles sont confrontées depuis plusieurs années.

Mobilisation le 7 mars

« Le secteur de l'aide à domicile connaît des difficultés financières depuis 2009, avec des disparitions brutales de structures. Le samedi 7 mars, l'**UNA** (Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles) qui regroupe des services à but non lucratif, se mobilise dans toute la France afin d'alerter les pouvoirs publics sur cette problématique », explique Jean-Marie Lagorce, président régional



MOBILISATION. Au 1^{er} rang, de gauche à droite : Nelly Sabatier (directrice d'Actid 87), Jean-Marie Lagorce (président régional de l'UNA), Catherine Bourdon (directrice UNA Saint-Junien). Au 2^e rang, de gauche à droite : Jean Giraudel (vice-président d'Actid 87), Anne Penot (directrice UNA La Souveraine) et Yves Gontier (président d'Agemad à Panazol). PHOTO R. M.

de l'UNA et vice-président national. À Limoges, salariés, bénévoles et bénéficiaires des structures d'aide et de soins à domicile du Limousin se rassembleront place de la Motte à Limoges, de 10 h 30 à 16 heures.

Pour l'UNA, cette manifestation a aussi pour objectif de mieux faire connaître ses missions auprès du public. « L'aide à domicile va bien au-delà du

ménage et du repassage. Nous apportons un accompagnement global aux personnes en situation de handicap, aux personnes âgées ou encore à des personnes victimes d'accidents de la vie. »

À travers cette mobilisation, l'UNA entend aussi obtenir des avancées de la part de l'État. L'union souhaite d'ailleurs la mise en place d'une loi-cadre pour

la reconnaissance du droit fondamental de vivre à domicile pour tous et affecter des financements nécessaires aux besoins des personnes aidées et soignées à domicile. « Il est urgent de réformer le système de régulation et de financement de notre secteur, précise Jean-Marie Lagorce. La menace d'une disparition des services à domicile pèse sur nos territoires. »



SOCIÉTÉ ■ Des services menacés de disparition faute de financements

L'aide à domicile en souffrance

L'Union nationale de l'aide à la personne organise une journée de mobilisation ce samedi 7 mars à Limoges avec pour objectif d'alerter les pouvoirs publics sur les difficultés grandissantes que rencontre le secteur.

Réginald Marie

reginald.marie@centrefrance.com

« **P**ouvez-vous imaginer un monde sans aide à domicile ? » Avec cette phrase choc, les structures associatives de l'aide à domicile veulent tirer la sonnette d'alarme. Interpeller sur les problèmes auxquelles elles sont confrontées depuis plusieurs années.

Mobilisation le 7 mars

« Le secteur de l'aide à domicile connaît des difficultés financières depuis 2009, avec des disparitions brutales de structures. Le samedi 7 mars, l'**UNA** (Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles) qui regroupe des services à but non lucratif, se mobilise dans toute la France afin d'alerter les pouvoirs publics sur cette problématique », explique Jean-Marie Lagorce, président régional



MOBILISATION. Au 1^{er} rang, de gauche à droite : Nelly Sabatier (directrice d'Actid 87), Jean-Marie Lagorce (président régional de l'UNA), Catherine Bourdon (directrice UNA Saint-Junien). Au 2^e rang, de gauche à droite : Jean Giraudel (vice-président d'Actid 87), Anne Penot (directrice UNA La Souterraine) et Yves Gontier (président d'Agemad à Panazol). PHOTO R. M.

de l'UNA et vice-président national. À Limoges, salariés, bénévoles et bénéficiaires des structures d'aide et de soins à domicile du Limousin se rassembleront place de la Motte à Limoges, de 10 h 30 à 16 heures.

Pour l'UNA, cette manifestation a aussi pour objectif de mieux faire connaître ses missions auprès du public. « L'aide à domi-

cile va bien au-delà du ménage et du repassage. Nous apportons un accompagnement global aux personnes en situation de handicap, aux personnes âgées ou encore à des personnes victimes d'accidents de la vie. »

À travers cette mobilisation, l'UNA entend aussi obtenir des avancées de la part de l'État. L'union souhaite d'ailleurs la mise en place d'une loi-cadre pour

la reconnaissance du droit fondamental de vivre à domicile pour tous et affecter des financements nécessaires aux besoins des personnes aidées et soignées à domicile. « Il est urgent de réformer le système de régulation et de financement de notre secteur, précise Jean-Marie Lagorce. La menace d'une disparition des services à domicile pèse sur nos territoires. »

Revue de presse UNA – Spécial Mobilisation

Articles parus avant le 3 mars

SERVICES À DOMICILE EN DANGER
Mobilisation nationale le 7 mars 2015





LA SEMAINE ENTRETIEN

Francis Contis, président de l'Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles (UNA)

« Il faut sauver les services d'aide à domicile »

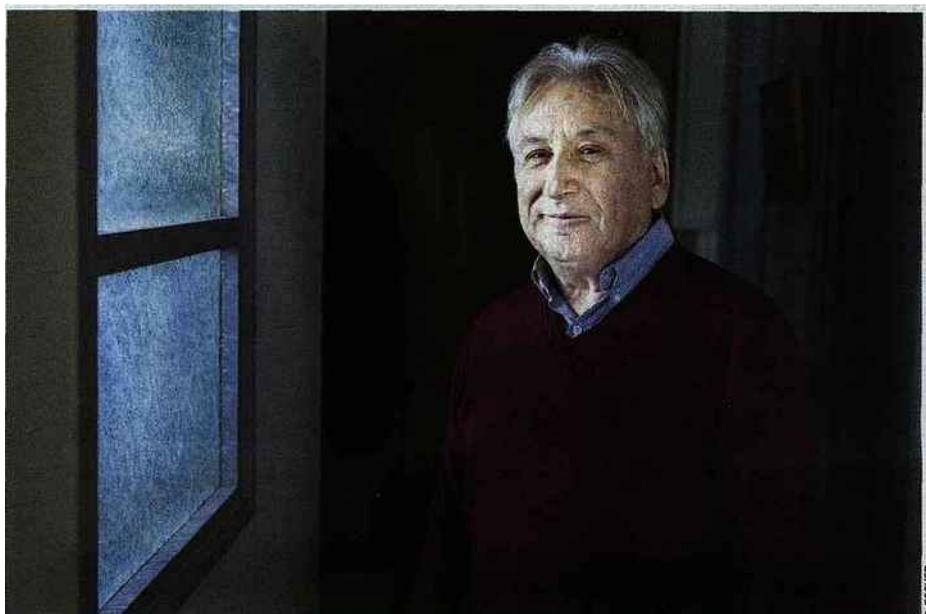
A lors que le Sénat s'apprête à examiner le projet de loi « vieillissement », le réseau UNA d'aide à domicile appelle à la mobilisation le 7 mars, avec un mot d'ordre : « Sauvons les services à domicile pour tous ! »

Pourquoi appeler maintenant à la mobilisation ?

Ce n'est pas notre première mobilisation. En octobre, le collectif de l'aide à domicile (créé en 2009 par neuf associations, ndlr) avait lancé une campagne pour alerter sur le détournement de la contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie, censée au départ financer la dépendance, et réclamer que les 650 millions d'euros prélevés en 2014 soient enfin alloués à l'accompagnement des personnes âgées. Nous avions aussi demandé la compensation du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, en soulignant la distorsion de concurrence par rapport aux entreprises commerciales. Mais nous n'avions pas obtenu satisfaction. Et c'est un cri d'alarme que l'UNA veut lancer le 7 mars. Avec près de 1000 structures adhérentes, nous sommes le premier réseau du secteur.

Avec le projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement, n'entrevoiez-vous pas le bout du tunnel ?

C'est un texte dans lequel nous trouvons notre compte, c'est indéniable. D'ailleurs, il reprend plusieurs des 84 propositions que nous avons faites



« Alors que les besoins des personnes âgées augmentent, la situation continue de se dégrader. »

en janvier 2014 dans le cadre de la concertation préalable. Mais les choses traînent ! La loi ne devrait être publiée qu'en fin d'année et, théoriquement, applicable au 1^{er} janvier 2016. Les décrets vont-ils être pris rapidement ? Je crains que non. De plus, nous allons demander des amendements pour améliorer le texte. Quant au financement, nous l'avions chiffré à un milliard d'euros pour une aide à domicile de qualité. On est loin du compte ! Pendant ce temps, l'UNA, dans une logique de décloisonnement avec le sanitaire, mène l'expérimentation de 37 services polyvalents d'aide, de soins et d'accom-

panement à domicile que le projet de loi veut promouvoir sur un total de 82 en cours. Mais il y a urgence. La situation continue de se dégrader, avec une baisse d'activité, alors que les besoins des personnes âgées augmentent.

Faites-vous allusion à l'étude de la Drees (*) sur l'action sociale des départements en 2013 ?

Les dépenses nettes liées au RSA sont en augmentation de 7% en euros constants par rapport à 2012. En revanche, et pour la première fois, les dépenses destinées aux personnes âgées sont en léger recul. Que ce soit à Paris ou en Haute-Saône, les plans d'aide sont à la baisse. De plus en plus d'associations sont en redressement judiciaire, d'autres saisissent le tribunal de la tarification sanitaire et sociale ou sont contraintes de lancer un plan social. Mais c'est bien l'Etat que nous souhaitons interpeller en cette veille d'élections départementales et d'examen du projet de loi « vieillissement ».

Propos recueillis par Catherine Maisonneuve

(*) A télécharger sur goo.gl/c1X9eD

Un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens

L'un des objectifs du projet de loi sur l'adaptation de la société au vieillissement, adopté en première lecture par l'Assemblée nationale le 17 septembre 2014 et discuté au Sénat du 17 au 19 mars, est de sécuriser le financement des services d'aide et d'accompagnement à domicile (Saad) et d'introduire un cahier des charges de missions opposables. Dans les dispositions prévues aux articles 31 à 33, le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens constitue le point d'appui de cette refondation du secteur, en substituant le forfait global à la tarification horaire, que ce soit pour les Saad agréés (avec une éventuelle période de transition) ou pour les Saad autorisés. Il s'agit en effet également de remédier aux difficultés liées au double régime réglementaire de l'autorisation et de l'agrément.



L'appel au secours de l'UNA pour la sauvegarde des services à domicile

Pouvez-vous imaginer un monde sans aide à domicile ?

C'est le cri d'alarme lancé le 7 mars 2015 à Paris et dans plus de 15 villes françaises pour interpeller les élus nationaux et locaux sur la baisse de financements du secteur de l'**aide** et des **soins** à domicile.

Un monde sans aide à domicile, c'est un monde sans solidarité dans lequel 2 millions de personnes fragiles (personnes âgées, personnes en situation de handicap, **familles** en difficultés) pourraient se retrouver en situation critique.

Les services à domicile en danger

Le 7 mars, des milliers de personnes se mobilisent dans plus de 15 villes françaises et à Paris pour sauver les services à domiciles pour tous à l'appel d'**UNA**, **premier réseau** de l'**aide**, des **soins** et des services aux domiciles.

Aujourd'hui le modèle français risque de disparaître. Il laissera derrière lui 2 millions de bénéficiaires et 230 000 emplois. Pourtant il s'agit d'un modèle d'intérêt général qui défend le droit pour tous de vivre à domicile.

La mise en place d'un droit universel à la compensation de la perte d'autonomie est promise par les gouvernements successifs.

Or, malgré les déclarations, les financements ne répondent pas aux besoins.

Pourtant, il s'agit d'un véritable enjeu de société pour la population française qui exprime massivement son souhait de vivre à domicile le plus longtemps possible, malgré la perte d'autonomie, grâce à un accompagnement de qualité soutenu par la solidarité nationale. 90 % des personnes âgées déclarent ainsi vouloir vieillir chez elles.

Sans nous, demain les services à domicile ne seront bientôt accessibles... qu'à ceux qui peuvent payer.

C'est pourquoi UNA lance, à 15 jours des élections départementales, une campagne de mobilisation au sein de son réseau pour alerter les français et les élus.

Imaginez un monde sans aide à domicile

Trois visuels décrivant un monde sans services à domicile dans lequel les personnes fragiles sont abandonnées seront diffusés au sein du réseau et sur les réseaux sociaux pour alerter sur la disparition programmée d'un modèle de solidarité nationale.

Une campagne soutenue par des manifestations dans toute la France

Strasbourg, Lyon, Toulouse, Rennes, Nantes, Paris... Des milliers de personnes, des salariés, bénévoles et bénéficiaires manifestent dans plus de 15 villes le 7 mars.

cir-sp.org
Pays : France
Dynamisme : 4



[Visualiser l'article](#)

À Paris les structures d'île de France se rassemblent à 15 h place de la République pour donner le coup d'envoi de cette campagne de mobilisation.





Pour soutenir les aides à domicile, une manifestation sur le pont de Normandie

Samedi 7 mars 2015, les associations appartenant au réseau de l'UNA Normandie se réuniront sur le pont de Normandie, pour soutenir les professionnels de l'aide à domicile.



Samedi 7 mars 2015, les services d'aides à domicile marcheront sur le pont de Normandie pour défendre les services destinées à aider les plus fragiles. © auremar - Fotolia.com

En **Normandie**, les 14 associations et CCAS (Caisse centrale d'activités sociales du personnel) du réseau **UNA** (**Union nationale** de l'**aide**, des **soins** et des **services** aux domiciles), manifesteront, dans le cadre d'une mobilisation nationale, **le samedi 7 mars 2015**. Ils se retrouveront sur le **pont de Normandie**, de **10h30 à 11h30**.

Soutenir les services d'aides

Les organismes de services à domicile accompagnent chaque jour deux millions de bénéficiaires en France. Objectif : leur permettre de continuer à vivre à leur domicile. Face à la fragilisation du secteur, l'UNA Normandie se mobilise et demande que soit reconnu le droit fondamental de vivre à domicile pour tous, et que soient affectés les financements nécessaires aux besoins des personnes aidées et soignées à domicile. L'UNA considère également qu'il faut mettre fin aux inégalités de traitement entre les départements. Par ailleurs, l'association insiste sur la nécessaire reconnaissance des coûts de revient des services. Enfin, le collectif insiste sur la nécessité de « mettre fin aux distorsions de concurrence entre les différents acteurs du domicile » et milite pour que de vraies perspectives de carrière soient offertes aux travailleurs à domicile.

Un rassemblement symbolique

Les **structures** de l'**UNA** de Basse et de Haute-Normandie ont récemment fusionné pour former l'« **UNA Normandie** ». La manifestation, organisée sur le pont de Normandie, apportera « une dimension symbolique », selon les organisateurs. Des départs en autocars vers le pont de Normandie seront organisés depuis plusieurs villes normandes : depuis **Caen (Calvados)**, **Rouen**, **Le Havre (Seine-Maritime)**, **Évreux (Eure)**, **Alençon**, **Argentan** et **Flers (Orne)**. Entre 350 à 500 participants sont attendus pour cette marche. En Normandie, le réseau accompagne 15 000 personnes au quotidien.



Pour soutenir les aides à domicile, une manifestation sur le pont de Normandie

Samedi 7 mars 2015, les associations appartenant au réseau de l'UNA Normandie se réuniront sur le pont de Normandie, pour soutenir les professionnels de l'aide à domicile. Explications, ici :

Lien : [http://www.normandie-actu.fr/pour-soutenir-les-services-a-domicile-ils-se-mobilisent-sur-l\(...\)41/](http://www.normandie-actu.fr/pour-soutenir-les-services-a-domicile-ils-se-mobilisent-sur-l(...)41/)

Localité(s) : Pont de Normandie, France



LUZY ■ Offrir la possibilité aux personnes vieillissantes ou malades de rester chez elles Le service d'aide à domicile a fait ses preuves

L'Union nationale d'aide à domicile (Una), anciennement Apsad, à l'initiative du Dr Dollet, alors conseiller général, a été créée en 1987 par Paule-Aimée Joyeux, épouse de l'ancien maire de Luzy, qui en a été la présidente jusqu'en 2004. Jean Ferrand, Daniel Laumain et, actuellement, Joël Chiraud lui ont succédé.

Cette association, loi 1901, a pour vocation principale d'offrir la possibilité aux personnes vieillissantes, handicapées, malades ou en sortie d'hospitalisation, de rester chez elles en mettant à leur disposition une aide à domicile qui intervient en fonction des besoins : travaux ménagers, aide à la toilette, démarches administratives, courses...

Ce service, financé à hauteur de 75 % par le Conseil général via l'Apa (Allocation pour l'autonomie) ainsi que les cais-



ASSOCIATION. Le président, Joël Chiraud (à droite) et le trésorier, Daniel Laumain.

ses de retraite et mutuelles, est accessible sous certaines conditions : revenu, dépendance, handicap... Une partie du financement est laissée à la charge du bénéficiaire. L'Una em-

ploie à ce jour, à temps complet, une responsable de secteur, Christelle Dudragne, une secrétaire, un comptable « mutualisé » avec deux autres associations, à temps partiel. 26

intervenantes à domicile sont employées, dont 6 auxiliaires de vie qui suivent régulièrement des formations complémentaires, pour intervenir avec compétences, 7 jours sur 7, auprès des 180 usagers, sur les 12 communes du canton. Si le nombre d'heures travaillées, 30.000 à l'année, reste important, aujourd'hui ces chiffres sont néanmoins en baisse (en 2011 : 30 employés et 35.000 heures) du fait de la diminution des aides financières.

Manifestation à Nevers samedi 7 mars

Pour dénoncer cette baisse de financement par le Conseil général et les caisses, les 17 associations du réseau Una de la Nièvre manifesteront devant la préfecture de Nevers, samedi 7 mars, pour le maintien des emplois et la revalorisation des indemnités kilométriques. ■



■ Services à domicile Mobilisation le 7 mars

Sauvons les services à domicile pour tous ! C'est sous ce slogan que l'UNA (Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles) organise dans une quinzaine de villes de France une manifestation de protestation début mars, expliquent les organisateurs. À Nancy, les structures lorraines de l'UNA se réuniront le samedi 7 mars à partir de 14 heures sur la place Stanislas.





DÉFENDRE LES SERVICES À DOMICILE TROIS ASSOCIATIONS VOUS INVITENT

Apporter une aide ou un service à tous, à tout moment de leur vie, avec l'objectif constant de satisfaction de l'utilisateur est la mission générale des associations ACTID 87, **UNA** St JUNIEN et AGEMAD.

Répondant professionnellement aux besoins d'un environnement qu'elles animent depuis des décennies, elles ont toujours été pionnières pour la professionnalisation des structures et des intervenants, dans une démarche de qualité de l'accompagnement et un cadre éthique de respect du projet de chacun.

Depuis longtemps les trois associations œuvrent à la mise en commun de leurs compétences, mutualisant leurs actions, pour répondre aux défis du maintien à domicile et proposer toujours des services complémentaires répondant aux besoins actuels et futurs, intégrant les dimensions techniques, matérielles, sociales, sanitaires et psychologiques.

Et si les usagers se sentent vraiment en confiance, c'est grâce au professionnalisme de ces associations à but non lucratif, et parce qu'elles sont présentes quotidiennement à leurs côtés.

Aujourd'hui, pour défendre une société solidaire garantissant à tous l'accès aux services à domicile, ACTID 87, UNA St JUNIEN et AGEMAD se joignent au mouvement de mobilisation nationale de la branche UNA, et viendront à votre rencontre lors d'une manifestation le 7 Mars à Limoges, Place de la Motte, de 10h30 à 16h30, pour répondre à la question « POUVEZ-VOUS IMAGINER UN MONDE SANS AIDE À DOMICILE ? »

VENEZ NOUS REJOINDRE.



Actid 87
Actions et interventions à domicile 87

ACTID 87
59 Rue Frédéric Mistral
LIMOGES
05 55 38 98 40
actid87.asso@wanadoo.fr
www.actid87.fr



UNA 87
Mon Aide à Domicile,
c'est UNA !

UNA
SAINT JUNIEN
10 bd de la République
SAINT JUNIEN
05 55 02 46 01
unasaintjunien@orange.fr



AGEMAD
Votre Service à Domicile

AGEMAD
20 Av du Président Auriol
PANAZOL
05 55 06 15 58
agemad@orange.fr
www.agemad.fr



Doit-on imaginer l'Aveyron sans aide à domicile ?

Telle est l'interrogation que se pose l'Una Aveyron (Union départementale de l'aide des soins et des services à domicile). Cette question a déjà été posée à plusieurs reprises au Conseil général de l'Aveyron.

L'Una est composée de 13 associations de services de soins et d'aide à domicile (ASSAD Association d'aides ménagères à domicile de Villefranche de Rouergue CIAS de Viviez CIAS de Camars Centre de santé infirmier de St Chely d'Aubrac Laguiole Requistia St Geniez d'Ôlt et Capdenac UDSMA Services à domicile UDSMA Mutualité française Aveyron UMM

Services à domicile Services aides ménagères de Roquefort) prenant en charge à ce jour plus de 3 500 usagers et représentants et plus de 400 salariés sur notre département.

Aujourd'hui, les orientations de politique publique préconisent le maintien à domicile comme une alternative au placement en établissement. Hélas, la baisse constatée des financements publics entraîne progressivement la disparition des services de professionnels qualifiés capables d'accompagner les publics fragiles dans leur quotidien.

L'Una 12 réaffirme le droit des personnes les plus fragiles à vivre à leur domicile et à bénéficier pour

cela des services de soins et d'aide à domicile. Pour cela, les financements doivent être adaptés aux nécessités, tant qualitatives que quantitatives, dans l'accompagnement des prestations nécessaires (nombre d'heures accordées aux bénéficiaires, tarif de l'heure, etc.).

Il convient que les pouvoirs publics, en général et le département de l'Aveyron en particulier, mesurent avec attention les effets de toutes les décisions en ce domaine.

Demain, comment avec quels budgets et qui s'occupera des personnes fragiles à leur domicile ?

Telles sont les questions déjà posées au Conseil général de l'Aveyron pour lesquelles l'Una 12 attend pour ses associations reconnaissance et considération pour leurs services unanimement appréciés sur l'ensemble du territoire aveyronnais.

Aussi, l'Una 12 s'associera à la journée nationale de mobilisation initiée par l'Union nationale de l'aide des soins et des services à domicile qui aura lieu le samedi 7 mars sur l'ensemble du territoire français.

*Pour l'Una Aveyron, le président
Christian SALERES*



« Doit-on imaginer l'Aveyron sans aide à domicile ? »

L'Union départementale de l'aide, des soins et des services à domicile Aveyron (UNA) communique :

Telle est l'interrogation que se pose l'UNA Aveyron (Union départementale de l'aide, des soins et des services à domicile). Cette question a déjà été posée à plusieurs reprises au conseil général de l'Aveyron.

L'UNA est composée de 13 associations de services de soins et d'aide à domicile prenant en charge, à ce jour, plus de 3 500 usagers et représentants, et plus de 400 salariés sur notre département. Aujourd'hui, les orientations de politiques publiques préconisent le maintien à domicile comme une alternative au placement en établissement. Hélas, la baisse constatée des financements publics entraîne progressivement la disparition des services de professionnels qualifiés capables d'accompagner les publics fragiles dans leur quotidien. L'UNA 12 réaffirme le droit des personnes les plus fragiles à vivre à leur domicile et à bénéficier pour cela des services de soins et d'aide à domicile. Pour cela, les financements doivent être adaptés aux nécessités, tant qualitatives que quantitatives, dans l'accompagnement des prestations nécessaires... (nombre d'heures accordées aux bénéficiaires, tarif de l'heure, etc.). Il convient que les pouvoirs publics, en général, et le département de l'Aveyron, en particulier, mesurent avec attention, les effets de toutes décisions en ce domaine. Demain, comment, avec quels budgets, et qui, s'occupera des personnes fragiles à leur domicile ?

Telles sont les questions déjà posées au Conseil Général de l'Aveyron, pour lesquelles UNA 12 attend pour ses associations reconnaissance et considération pour leurs services unanimement appréciés sur l'ensemble du territoire aveyronnais.

Aussi, l'UNA 12 s'associera à la journée nationale de mobilisation initiée par l'Union Nationale de l'aide, des soins et des services à domicile, qui aura lieu samedi 7 mars sur l'ensemble du territoire français.

L'UNA Aveyron est composée de :

ASSAD, Association d'aides ménagères à Domicile de Villefranche-de-Rouergue, CIAS de Viviez, CIAS de Camarés, Centre de santé infirmier de St-Chély-d'Aubrac, Laguiole, Réquista, St-Geniez-d'Olt et Capdenac, UDSMA-Services à domicile, UDSMA-Mutualité Française Aveyron, UMM-Services à domicile, Services Aides ménagères de Roquefort.

27/02/2015 - **Services à la personne**

Départementales : la campagne du domicile

D'ici aux élections départementales des 22 et 29 mars, l'UNA et Adessadomicile comptent interpellier les candidats sur la situation de leurs services « exsangues ». Cependant, pour sortir de la crise, le secteur des services à domicile attend aussi des réponses de l'Etat.

A trois semaines des élections départementales, les services d'aide et de soins à domicile s'apprêtent à entrer en campagne. Alors que les réformes « piétinent », et que les structures sont « exsangues », la fédération Adessadomicile vient de l'annoncer : ses associations « vont questionner, localement, les candidats aux conseils départementaux sur leur politique sociale et médico-sociale en direction des publics fragiles accompagnés ». Une « plateforme de réflexions, de questions et de propositions » a même été préparée, pour amener les candidats à s'engager. Adessadomicile prévient : « Les réponses ou non réponses des candidats interpellés » feront l'objet d'une communication « dans les médias locaux et par la fédération au niveau national ».

Manifestations

Pour sa part l'UNA appelle à manifester ce 7 mars, dans pas moins de 17 villes, de Paris à Ajaccio en passant par Auxerre ou Toulouse. Le réseau entend ainsi « interpellier les élus nationaux et locaux sur la baisse de financements du secteur ». Et l'UNA leur posera cette question qui fâche : « Pouvez-vous imaginer un monde sans aide à domicile », dans lequel 2 millions de bénéficiaires fragiles « pourraient se retrouver en situation critique » ? Le directeur général Yves Verollet le reconnaît néanmoins, « cette mobilisation est dirigée essentiellement vers l'Etat ». En effet « si les conseils généraux autorisent les structures ou les tarifient, ils ne décident pas du cadre de financement général ». Or celui-ci mécontente toujours le réseau : « Le projet de loi vieillissement a encore été retardé, nous n'avons pas d'informations sur l'utilisation de la Casa en 2015, ni de nouvelles du plan d'investissement... » Et comme les difficultés budgétaires continuent de s'amorcer, Adessadomicile, l'ADMR, la Fnaafp/CSF et l'UNA se sont décidées à appeler à l'aide : ils demandent un nouveau **fonds de restructuration**.

Décentralisation

Cependant les politiques des conseils généraux posent au moins un problème à Yves Verollet : « Les écarts de tarification sont énormes entre les départements : 7,44 euros de différence entre le tarif horaire minimal et le maximal. Nous sommes favorables à la décentralisation, mais pas à une telle anarchie tarifaire. » Et alors même que « certaines de nos structures ont un vrai dialogue avec leur conseil général, d'autres ont des rapports très tendus ». Le directeur général espère sortir de ces inégalités par une harmonisation des financements de l'aide à domicile, à travers tous les départements. « Il faudrait confier davantage de prérogatives à la CNSA. » Cependant la décision, en la matière, revient encore une fois à l'échelon national.

« Bonneteau »

L'AD-PA, quant à elle, n'a pas prévu de mobilisation particulière pour ces élections départementales. Et si son président Pascal Champvert formule un vœu à l'attention des prochains conseils départementaux, il l'adresse, tout autant, à l'Etat : « Ils ne peuvent pas faire le coup du bonneteau permanent ! » Selon lui, les services à domicile sont soumis à des discours incohérents de la part de la classe politique. Ainsi, « L'Etat les renvoie aux conseils généraux qui les financent, tandis que les conseils généraux les renvoient à l'Etat qui ne leur donne pas assez d'argent ! » Pascal Champvert plaide donc pour des « discours de réalité » ; il faudrait dire aux électeurs que « s'ils ne veulent pas payer plus d'impôts et de cotisations sociales, alors la qualité des prestations, notamment d'aide à domicile, devra baisser ». Il n'est pas certain que le slogan fasse florès dans la campagne à venir.



© Frederick Florin, AFP

A lire également

Passage de 22 à 13 régions en 2016

La règle "silence vaut accord" détaillée par circulaire

La règle "silence vaut accord" entre en vigueur le 12 novembre

CNSA : le départ probable de Luc Allaire fait des vagues

Les Spasad en débat

Les services à domicile peuvent au moins se féliciter d'une avancée de la part de l'Etat : le comité de pilotage de refondation de l'aide à domicile, en sommeil depuis son installation en 2013, a enfin été **relancé le 17 décembre**. Il s'ouvre désormais aux soins à domicile, mais aussi aux « services polyvalents de soins et d'aide à domicile » (**Spasad**). « Et la première réunion sur les Spasad, la semaine dernière, était intéressante », rapporte Yves Verolet, à l'UNA. « L'idée est de voir comment un décret, en lien avec la prochaine loi « vieillissement », pourrait permettre de développer ces structures. Il n'en existe encore que 84. » Ils sont aujourd'hui entravés par le « cloisonnement tarifaire et réglementaire » entre leurs deux tutelles, ARS et conseil général.

Pour autant, le souhait de la secrétaire d'Etat, Laurence Rossignol, d'élaborer un cahier des charges des Spasad fait redouter à Pascal Champvert, à l'AD-PA, que « l'Etat bureaucratise » ces services : « Des fonctionnaires surveilleront son application, plutôt que de s'occuper de l'intérêt des personnes âgées ! »

Par **Olivier Bonnin**

Documents joints :

Le communiqué de l'UNA

Réactions des lecteurs

1 · **Murielle 89** le *vendredi 27 février 2015* - 7h42

Dialogue de sourds

Et après ça on en arrive à des situations comme UNA Sens cessation des paiements, redressement judiciaire et liquidation avec rachat par du Privé lucratif, ce n'est pas beau tout ça! Politiques et Financeurs nous ont écouté, beaucoup de rencontres, et pour finir rien! Ils sont désolé, nous aussi! Des Usagers et du Personnel en souffrance, Quelle mascarade!

Haut de page



: : : : *à la Une* : : : :

Services à la personne

Départementales : la campagne du domicile

D'ici aux élections départementales des 22 et 29 mars, l'UNA et Adessadomicile comptent interpellier les candidats sur la situation de leurs services « exsangues ». Cependant, pour sortir de la crise, le secteur des services à domicile attend aussi des réponses de l'Etat.



© Frederick Florin, AFP

A trois semaines des élections départementales, les services d'aide et de soins à domicile s'apprêtent à entrer en campagne. Alors que les réformes « piétinent », et que les structures sont « exsangues », la fédération Adessadomicile vient de l'annoncer : ses associations « vont questionner, localement, les candidats aux conseils départementaux sur leur politique sociale et médico-sociale en direction des publics fragiles accompagnés ». Une « plateforme de réflexions, de questions et de propositions » a même été préparée, pour amener les candidats à s'engager. Adessadomicile prévient : « Les réponses ou non réponses des candidats interpellés » feront l'objet d'une communication « dans les médias locaux et par la fédération au niveau national ».

Manifestations

Pour sa part l'UNA appelle à manifester ce 7 mars, dans pas moins de 17 villes, de Paris à Ajaccio en passant par Auxerre ou Toulouse. Le réseau entend ainsi « interpellier les élus nationaux et locaux sur la baisse de financements du secteur ». Et l'UNA leur posera cette question qui fâche : « Pouvez-vous imaginer un monde sans aide à domicile », dans lequel 2 millions de bénéficiaires fragiles « pourraient se retrouver en situation critique » ? Le directeur général Yves Verollet le reconnaît néanmoins, « cette mobilisation est dirigée essentiellement vers l'Etat ». En effet « si les conseils généraux autorisent les structures ou les tarifient, ils ne décident pas du cadre de financement général ». Or celui-ci mécontente toujours le réseau : « Le projet de loi vieillissement a encore été retardé, nous n'avons pas d'informations sur l'utilisation de la Casa en 2015, ni de nouvelles du plan d'investissement... » Et comme les difficultés budgétaires continuent de s'amonceler, Adessadomicile, l'ADMR, la Fnaafp/CSF et l'UNA se sont décidées à appeler à l'aide : ils demandent un nouveau fonds de restructuration.



Décentralisation

Cependant les politiques des conseils généraux posent au moins un problème à Yves Verollet : « Les écarts de tarification sont énormes entre les départements : 7,44 euros de différence entre le tarif horaire minimal et le maximal. Nous sommes favorables à la décentralisation, mais pas à une telle anarchie tarifaire. » Et alors même que « certaines de nos structures ont un vrai dialogue avec leur conseil général, d'autres ont des rapports très tendus ». Le directeur général espère sortir de ces inégalités par une harmonisation des financements de l'aide à domicile, à travers tous les départements. « Il faudrait confier davantage de prérogatives à la CNSA. » Cependant la décision, en la matière, revient encore une fois à l'échelon national.

« Bonneteau »

L'AD-PA, quant à elle, n'a pas prévu de mobilisation particulière pour ces élections départementales. Et si son président Pascal Champvert formule un vœu à l'attention des prochains conseils départementaux, il l'adresse, tout autant, à l'Etat : « Ils ne peuvent pas faire le coup du bonneteau permanent ! » Selon lui, les services à domicile sont soumis à des discours incohérents de la part de la classe politique. Ainsi, « L'Etat les renvoie aux conseils généraux qui les financent, tandis que les conseils généraux les renvoient à l'Etat qui ne leur donne pas assez d'argent ! » Pascal Champvert plaide donc pour des « discours de réalité » ; il faudrait dire aux électeurs que « s'ils ne veulent pas payer plus d'impôts et de cotisations sociales, alors la qualité des prestations, notamment d'aide à domicile, devra baisser ». Il n'est pas certain que le slogan fasse florès dans la campagne à venir.

Les Spasad en débat

Les services à domicile peuvent au moins se féliciter d'une avancée de la part de l'Etat : le comité de pilotage de refondation de l'aide à domicile, en sommeil depuis son installation en 2013, a enfin été relancé le 17 décembre. Il s'ouvre désormais aux soins à domicile, mais aussi aux « services polyvalents de soins et d'aide à domicile » (Spasad). « Et la première réunion sur les Spasad, la semaine dernière, était intéressante », rapporte Yves Verollet, à l'UNA. « L'idée est de voir comment un décret, en lien avec la prochaine loi « vieillissement », pourrait permettre de développer ces structures. Il n'en existe encore que 84. » Ils sont aujourd'hui entravés par le « cloisonnement tarifaire et réglementaire » entre leurs deux tutelles, ARS et conseil général.

Pour autant, le souhait de la secrétaire d'Etat, Laurence Rossignol, d'élaborer un cahier des charges des Spasad fait redouter à Pascal Champvert, à l'AD-PA, que « l'Etat bureaucratise » ces services : « Des fonctionnaires surveilleront son application, plutôt que de s'occuper de l'intérêt des personnes âgées ! »

Par Olivier Bonnin

En bref

L'UNA (Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles) organise des rassemblements le 7 mars, à Paris et dans 15 villes de France, pour «alerter l'opinion et les pouvoirs publics» sur les difficultés du secteur de l'aide à domicile. A la veille des élections départementales

des 22 et 29 mars et à l'approche de l'examen du projet de loi «vieillessement», l'UNA veut faire part de «la colère» de son réseau. Parmi les motifs de mécontentement, la baisse des financements des services d'aide à domicile, le report de la mise en œuvre du projet de loi à 2016, mais aussi «le fait que

nos associations ont été exclues du CICE [crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi] ou encore que, depuis trois ans, la CASA [contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie] n'est pas utilisée pour notre secteur», explique Yves Vérollet, directeur général de l'UNA. •



L'appel au secours de l'UNA pour la sauvegarde des services à domicile

Il faut sauver les services à domicile pour tous !

(Visuels indisponible)

Pouvez-vous imaginer un monde sans aide à domicile ?

C'est le cri d'alarme lancé le 7 mars 2015 à Paris et dans plus de 15 villes françaises pour interpeller les élus nationaux et locaux sur la baisse de financements du secteur de l'**aide** et des **soins** à domicile.

Un monde sans aide à domicile, c'est un monde sans solidarité dans lequel 2 millions de personnes fragiles (personnes âgées, personnes en situation de handicap, **familles** en difficultés) pourraient se retrouver en situation critique.

Les services à domicile en danger

Le 7 mars, des milliers de personnes se mobilisent dans plus de 15 villes françaises et à Paris pour sauver les services à domiciles pour tous à l'appel d'**UNA**, **premier réseau** de l'**aide**, des **soins** et des services aux domiciles.

Aujourd'hui le modèle français risque de disparaître. Il laissera derrière lui 2 millions de bénéficiaires et 230 000 emplois. Pourtant il s'agit d'un modèle d'intérêt général qui défend le droit pour tous de vivre à domicile.

La mise en place d'un droit universel à la compensation de la perte d'autonomie est promise par les gouvernements successifs.

Or, malgré les déclarations, les financements ne répondent pas aux besoins.

Pourtant, il s'agit d'un véritable enjeu de société pour la population française qui exprime massivement son souhait de vivre à domicile le plus longtemps possible, malgré la perte d'autonomie, grâce à un accompagnement de qualité soutenu par la solidarité nationale. 90 % des personnes âgées déclarent ainsi vouloir vieillir chez elles.

Sans nous, demain les services à domicile ne seront bientôt accessibles... qu'à ceux qui peuvent payer.

C'est pourquoi UNA lance, à 15 jours des élections départementales, une campagne de mobilisation au sein de son réseau pour alerter les français et les élus.

Imaginez un monde sans aide à domicile

Trois visuels décrivant un monde sans services à domicile dans lequel les personnes fragiles sont abandonnées seront diffusés au sein du réseau et sur les réseaux sociaux pour alerter sur la disparition programmée d'un modèle de solidarité nationale.

Une campagne soutenue par des manifestations dans toute la France

Strasbourg, Lyon, Toulouse, Rennes, Nantes, Paris... Des milliers de personnes, des salariés, bénévoles et bénéficiaires manifestent dans plus de 15 villes le 7 mars.



[Visualiser l'article](#)

À Paris les structures d'île de France se rassemblent à 15 h place de la République pour donner le coup d'envoi de cette campagne de mobilisation.



☑ L'UNA appelle à sauver les services à domicile

« Pouvez-vous imaginer un monde sans aide à domicile ? », a lancé, le 16 février, l'UNA. Le premier réseau de l'aide, des soins et des services au domicile appelle les Français à se mobiliser le 7 mars dans plus de 15 villes, dont Paris, pour interpellier les élus nationaux et locaux sur la baisse de financements du secteur de l'aide et des soins à domicile. « Un monde sans aide à domicile, c'est un monde sans solidarité, dans lequel deux millions de personnes fragiles (personnes âgées, personnes en situation de handicap, familles en difficultés) pourraient se retrouver en situation critique » estime l'UNA. « Aujourd'hui le modèle français risque de disparaître. Il laissera derrière lui deux millions de bénéficiaires et 230 000 emplois. Pourtant il s'agit d'un modèle d'intérêt général qui défend le droit pour tous de vivre à domicile ».

Revue de presse UNA – Spécial Mobilisation

Articles parus le 3 mars

SERVICES À DOMICILE EN DANGER
Mobilisation nationale le 7 mars 2015



l-echo.info

Pays : France

Dynamisme : 34



Page 1/1

[Visualiser l'article](#)

Région : Le SOS des aides à domicile

Pouvez-vous imaginer un monde sans **aide à domicile** ?... C'est sous ce thème que les relais locaux de l'**UNA** appellent à un rassemblement pour sauver ces emplois. Ils ont des pistes : trouver des marges de financement, comme la Casa prélevée sur les retra

«Le secteur de l'**aide à domicile** est en difficulté depuis 2009». Voilà pourquoi l'**UNA** lance un mouvement national le 7 mars dans une quinzaine de villes françaises... Les acteurs de l'associatif se mobilisent pour sauver leurs structures, essentielles pour le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées. De déconvenue en déception, les responsable

Espace abonné: <http://l-echo.info/article/region/2015-03-02/sos-aides-domicile-31107.html>



L'UNA mobilisée

Le réseau UNA sera mobilisé **samedi 7 mars** pour la défense des services à domicile. Un rassemblement est prévu sur le pont de Normandie, de 10 h 30 à 11 h 30. Plus de 500 personnes (salariés et bénévoles, entre autres) ont d'ores et déjà confirmé leur présence. Un départ en autocar vers le Pont de Normandie sera organisé depuis Alençon. Contact : 06 84 11 04 52.



Mobilisation nationale samedi 7 mars

Les aides à domicile sur le pont de Normandie

Dans le cadre d'une mobilisation nationale, les salariés et bénévoles locaux manifesteront le samedi 7 mars, sur le Pont de Normandie, pour la défense des services à domicile. Sur la Normandie, les quatorze associations et CCAS du réseau UNA accompagnent 15 000 personnes au quotidien.

Dans un communiqué, l'**UNA** Normandie (Union nationale de l'aide à domicile) indique que « *la pauvreté touche de plus en plus fortement des populations déjà fragilisées : les familles monoparentales, les personnes âgées, les travailleurs pauvres, et les personnes en situation de handicap.* »

Les organismes de services à domicile accompagnent chaque jour 2 millions de bénéficiaires en France. Objectif : leur permettre de continuer à vivre à leur domicile, mais aussi de rester dans une dynamique positive, qui les préserve de l'exclusion sociale. Problème, malgré les déclarations des gouvernements successifs, les financements ne sont toujours pas à la hauteur des besoins des personnes accompagnées.



Les aides à domicile se retrouveront sur le pont de Normandie ce samedi 7 mars à 10 h 30.

« Pouvez-vous imaginer un monde sans aide à domicile ? », l'association interpelle avant tout l'Etat, afin qu'une politique claire soit mise en œuvre, et donne sa priorité à la prise en charge des personnes fragiles à domicile. Le réseau UNA demande de : reconnaître le droit fondamental de vivre à domicile pour tous, et d'affecter les financements nécessaires aux besoins des personnes aidées et soignées à domicile, mettre fin aux inégalités de traitement en fonction des départements de résidence, reconnaître la réalité des coûts de revient des services, ce qui garantirait une qualité de service et un respect des

conditions de travail des salariés et permettre de vraies carrières pour les intervenants à domicile, grâce à la revalorisation des salaires, à la prise en charge de tous les frais professionnels, et à l'amélioration des conditions de travail.

En Normandie, les structures UNA de Basse et de Haute-Normandie (dont les Unions régionales viennent de fusionner récemment pour former UNA Normandie), ont choisi d'organiser un rassemblement symbolique et massif sur le pont de Normandie, de 10 h 30 à 11 h 30.

Près de 500 personnes (salariés et bénévoles entre autres) ont annoncé leur présence sur place. »



Mobilisation pour la défense du service à domicile

Les salariés du réseau national UNA (union nationale de l'aide) appellent à la mobilisation samedi 7 mars sur le Pont de Normandie.

L'**UNA**, qui se revendique le **premier réseau** français d'**aide**, de **soins** et de **services** à **domicile**, estime qu'il "est devenu essentiel d'alerter l'opinion et les pouvoirs publics sur la nécessité de garantir l'accès de tous aux services à domicile".

Pour y parvenir, l'**UNA** pose la question "Pouvez-vous imaginer un monde sans **aide** à domicile ?" au travers d'affiches parlantes.

Le réseau **UNA** demande de "reconnaître le droit fondamental de vivre à domicile pour tous", de "mettre fin aux inégalités de traitement en fonction des départements de résidence", de "reconnaître la réalité des coûts de revient des services", de "mettre fin aux distorsions de concurrence entre les différents acteurs du domicile", de "permettre de vraies carrières pour les intervenants à domicile".

Le réseau UNA Normandie, regroupant les cinq départements normands, appellent à une manifestation samedi 7 mars de 10h à 11h30 sur le Pont de Normandie.

Visuel non disponible



Mobilisation pour la défense du service à domicile

Les salariés du réseau national UNA (union nationale de l'aide) appellent à la mobilisation samedi 7 mars sur le Pont de Normandie.

L'UNA, qui se revendique le premier réseau français d'aide, de soins et de services à domicile, estime qu'il "est devenu essentiel d'alerter l'opinion et les pouvoirs publics sur la nécessité de garantir l'accès de tous aux services à domicile".

Pour y parvenir, l'UNA pose la question "Pouvez-vous imaginer un monde sans aide à domicile ?" au travers d'affiches parlantes.

Le réseau UNA demande de "reconnaître le droit fondamental de vivre à domicile pour tous", de "mettre fin aux inégalités de traitement en fonction des départements de résidence", de "reconnaître la réalité des coûts de revient des services", de "mettre fin aux distorsions de concurrence entre les différents acteurs du domicile", de "permettre de vraies carrières pour les intervenants à domicile".

Le réseau UNA Normandie, regroupant les cinq départements normands, appellent à une manifestation samedi 7 mars de 10h à 11h30 sur le Pont de Normandie.

Visuel non disponible



«Pouvez-vous imaginer un monde sans aide à domicile ?»... C'est sous ce thème que les relais locaux de l'UNA appellent à un rassemblement pour sauver ces emplois. Ils ont des pistes : trouver des marges de financement, comme la Casa prélevée sur les retraites. A Limoges, les responsables répondront aux questions de 10h30 à 16h place de la Motte.

Emploi

Le SOS des aides à domicile

Par Delphine Cordaz

«Le secteur de l'aide à domicile est en difficulté depuis 2009». Voilà pourquoi l'UNA lance un mouvement national le 7 mars dans une quinzaine de villes françaises... Les acteurs de l'associatif se mobilisent pour sauver leurs structures, essentielles pour le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées.

De déconvenue en déception, les responsables de l'Union nationale de l'aide, des soins et des services

aux domiciles (UNA) ont décidé de passer à l'offensive. Ils feront de ce samedi 7 mars* une journée revendicative auprès des pouvoirs publics et explicative envers la population. Par ce moment, ils veulent défendre leurs structures associatives qui proposent aux personnes âgées ou handicapées (ou toute personne qui aurait eu un accident de la vie, de façon ponctuelle) des aides à domicile. Et c'est bien leurs spécificités qu'ils veulent exposer... et qui, pourtant, rencontrent des difficultés financières. «Beaucoup de structures ont cessé leurs activités en 2013-2014» déplore Jean-Marie Lagorce, vice-président de l'Una nationale et président de l'Una Saint-Junien.



Les associations d'aide à domicile ont besoin du soutien des citoyens et des élus.

DES SALARIES QUALIFIES

Le secteur associatif a des atouts à faire valoir, par rapport au privé. D'abord, les associations couvrent tout le territoire, et non pas que les zones urbaines plus «rentables». Ensuite, ces employeurs ont une politique de formation auprès de leurs salariés dont plus de la moitié ont une qualification. Plutôt que des CDI de 6 heures, les associations luttent contre la précarisa-

tion de leurs salariés en proposant des temps complets ou partiels choisis (la moyenne s'établit à 31 heures par semaine), les frais de déplacement sont remboursés, et elles ont signé des conventions collectives de branche. Alors, quand on leur rétorque que la forme associative leur procure des avantages, les responsables ajoutent à ces arguments pré-cités qu'ils ne profitent pas du CICE (crédit d'impôt compétitivité em-

ploi) ! Mais plutôt qu'une guerre de tranchées, ils insistent sur le fait que la présence des aides à domicile (financée notamment par les Conseils généraux via l'APA) est essentielle pour le maintien à domicile et économe pour la société après une intervention hospitalière en ambulatoire.

DES RESSOURCES FINANCIÈRES IDENTIFIÉES

Le SOS lancé par l'Una est assorti

de plusieurs propositions de divers ordres, et plus particulièrement financiers. Deux mesures sont dans les têtes, à commencer par la mise en place d'une réduction de charges équivalente au CICE. Seconde piste bien ciblée (pour ne pas dire qui fait mouche!), utiliser la Contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (Casa), prélevée sur les pensions de retraite pour réduire les restes à charge. Il s'agit tout de même d'une enveloppe de 650 millions d'euros... A bon entendre ! «On sait qu'on dérange parce qu'on défend un enjeu de société qui repose sur la solidarité nationale» avoue Yves Gontier, président de l'Agemad de Panazol.

* A Limoges, rendez-vous place de la Motte, de 10h30 à 16h

● QUELQUES REPÈRES

L'EXPÉRIENCE CREUSOISE

Le conseil général de la Creuse a établi des «contrats» avec les 7 structures du département, assortis d'objectifs pluri-annuels. Contre la signature de cet accord, le Conseil général s'est engagé à ne pas agréer d'autres structures (notamment privées). Cet échange permet de conforter les associations existantes d'un côté et de l'autre, celles-ci travaillent sur l'ensemble du territoire, dans des zones non rentables où le privé n'irait jamais.

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous permettre de partager du contenu via les boutons de partage de réseaux sociaux, pour vous proposer des publicités ciblées adaptées à vos centres d'intérêts et pour nous permettre de mesurer l'audience. **Pour en savoir plus et paramétrer les cookies**



société

Les services d'aide et de soins à domicile sont-ils menacés ?

Une manifestation est organisée samedi 7 mars 2015 à Paris et en régions pour interpeller les élus sur la baisse de financements du secteur de l'aide et des soins à domicile.

B.L. Publié le 01/03/2015 | 18:10, mis à jour le 02/03/2015 | 10:12

189 Partager Tweeter Partager



Le nombre des personnes âgées dépendantes pourrait doubler dans les 50 prochaines années.

Les services d'aide et de soins à domicile, c'est quoi ?

Aide à la toilette ou aux tâches domestiques, portage de repas, soutien psychologique, transport accompagné...

Les services d'aide et de soins à domicile emploient 230 000 personnes en France. Mais, **"en quelques années, près de 4% des emplois ont été détruits dans un secteur qui pourrait être un véritable gisement d'emplois non délocalisables"**, dénonce l'UNA (Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux domiciles).

189



Com' et Solidarité
@comsolidarite

Pouvez-vous imaginer un monde sans aide à domicile ?
Mobilisation de l'@UNAdomicile le 7 mars bit.ly/1Gtptps

14:54 - 25 Févr 2015

11 RETWEETS 2 FAVORIS

Pourquoi l'UNA tire-t-elle la sonnette d'alarme ?

Dans un contexte d'économies budgétaires, les conseils généraux qui sont en charge de l'aide sociale (personnes âgées, handicapés, etc) ont de plus en plus de mal à faire face à l'augmentation des dépenses.

Les bénéficiaires ont droit à moins d'heures d'aide par semaine. Conséquence : de nombreuses familles ne peuvent pas payer leur reste à charge. Du coup, elles font moins appel aux auxiliaires de vie, ce qui se traduit par des emplois en moins.

L'UNA qui regroupe plus de 900 structures adhérentes (associations, CCAS, mutuelles) dénonce **les grandes différences constatées entre les départements.**

"Il est possible de parler d'inégalités tant les modalités d'attribution des sommes allouées peuvent être différentes pour des personnes qui sont pourtant dans une situation identique", explique Yves Vérollet, directeur général de l'UNA.

"Si rien ne change, les services à domicile ne seront bientôt plus accessibles qu'à ceux qui peuvent les payer", dit-il.



UNA

@UNAdomicile

Suivre

Prêt pour la mobilisation du 7 mars #mobilisationUNA
#mobilisation7mars2015

12:27 - 27 Févr 2015

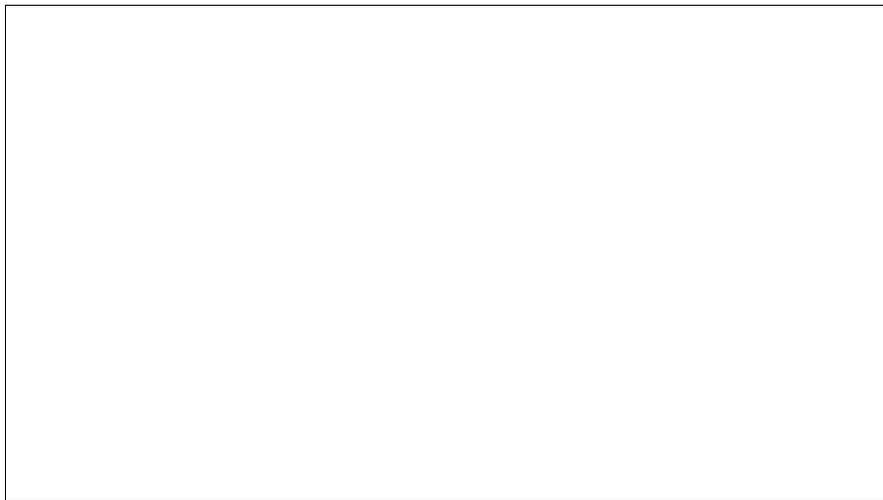
6 RETWEETS 2 FAVORIS

Que demandent les professionnels de l'aide et des soins à domicile ?

L'UNA rappelle que la mise en place d'un **droit universel à la compensation de la perte d'autonomie** a été promise par les gouvernements successifs depuis 2007. Mais, "notre secteur est éclaté entre plusieurs ministères. Il n'y a pas de réelle coordination des différentes administrations et financeurs intervenant dans le champ de l'aide et des soins à domicile. Il faut bien constater quand vient le temps des arbitrages budgétaires, il est considéré comme **une variable d'ajustement car ne figurant dans les priorités d'aucun des grands ministères qui ont un véritable pouvoir d'action**", précise encore l'UNA.

En choisissant de descendre dans la rue samedi 7 mars, les professionnels des services d'aide et de soins à domicile profitent de **l'approche des élections départementales pour interpeller les élus et l'opinion publique** sur la nécessité de soutenir un secteur qui a pour but d'accompagner les plus fragiles.

En Bourgogne, un rassemblement est prévu à 10h30 à Nevers, square de la Résistance.



Reportage : François-Marie Lapchine et Jean-François Guilmard

Montage : Charles Morhain

Intervenants :

-Louise Gastel, bénéficiaire de l'aide à domicile

-Fatima Minhag, aide à domicile de la "Mutualité française bourguignonne"

-Michel Martin, président de la Mutualité française bourguignonne

dans vos régions

Yonne : un pavillon prend feu, une jeune femme saute par la fenêtre

Semur-en-Auxois : la réélection de François Sauvadet dans son fief laisse peu de place au suspense

France 3 Centre, toute l'actualité de la région
France 3 Centre

Sandouville : la R16 fête ses 50 ans France 3 Haute-Normandie

Il passe aux caisses avec le carton d'une friteuse contenant 1350 euros de jeux vidéo, près de
Rouen France 3 Haute-Normandie

ailleurs sur le web

Dépigmentation : découvrez l'histoire de Jade Vichy

Un accident de la route a changé leur vie, ils témoignent Routeplussûre.fr

Vidéo : Les 6 points essentiels de l'assurance-vie BforBank

Travaux de rénovation énergétique : toutes les aides financières Renovation Info Service

Cancer : dix signes d'alarme méconnus ou sous-estimés LeFigaro.fr

Recommandé par

0 Commentaires France 3 Bourgogne

 S'identifier ▾

Les meilleurs ▾

 Recommend  Partager



Commencer la discussion...

Soyez le premier à commenter.

 S'abonner

 Ajoutez Disqus à votre site web !

 Vie Privée

france3-regions.francetvinfo.fr

Pays : France

Dynamisme : 0



Page 1/2

[Visualiser l'article](#)

Les services d'aide et de soins à domicile sont-ils menacés ?

Une manifestation est organisée samedi 7 mars 2015 à Paris et en régions pour interpeller les élus sur la baisse de financements du secteur de l'aide et des soins à domicile.



Le nombre des personnes âgées dépendantes pourrait doubler dans les 50 prochaines années.

Les services d'aide et de soins à domicile, c'est quoi ?

Aide à la toilette ou aux tâches domestiques, portage de repas, soutien psychologique, transport accompagné...

Les services d' **aide** et de **soins** à domicile emploient 230 000 personnes en France. Mais, "**en quelques années, près de 4% des emplois ont été détruits dans un secteur qui pourrait être un véritable gisement d'emplois non délocalisables**", dénonce l'UNA (Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux domiciles).

Pouvez-vous imaginer un monde sans aide à domicile ? Mobilisation de l'@UNAdomicile le 7 mars <http://t.co/s13KxNELr2> pic.twitter.com/IIbjXwfKnV

— Com' et Solidarité (@comsolidarite) 25 Février 2015

Pourquoi l'UNA tire-t-elle la sonnette d'alarme ?

Dans un contexte d'économies budgétaires, les conseils généraux qui sont en charge de l'aide sociale (personnes âgées, handicapés, etc) ont de plus en plus de mal à faire face à l'augmentation des dépenses. **Les bénéficiaires ont droit à moins d'heures d'aide par semaine.** Conséquence : de nombreuses **familles** ne peuvent pas payer leur reste à charge. Du coup, elles font moins appel aux **auxiliaires** de vie, ce qui se traduit par des emplois en moins.

L' **UNA** qui regroupe plus de 900 **structures** adhérentes (associations, CCAS, mutuelles) dénonce **les grandes différences constatées entre les départements.**

"Il est possible de parler d'inégalités tant les modalités d'attribution des sommes allouées peuvent être différentes pour des personnes qui sont pourtant dans une situation identique", explique Yves Vérollet, directeur général de l' **UNA**.

"Si rien ne change, les services à domicile ne seront bientôt plus accessibles qu'à ceux qui peuvent les payer", dit-il.

Prêt pour la mobilisation du 7 mars #mobilisationUNA #mobilisation7mars2015 pic.twitter.com/cVQNklvfy6

france3-regions.francetvinfo.fr

Pays : France

Dynamisme : 0



— **UNA** (@UNAdomicile) 27 Février 2015

Que demandent les professionnels de l'**aide** et des **soins** à domicile ?

L' **UNA** rappelle que la mise en place d' **un droit universel à la compensation de la perte d'autonomie** a été promise par les gouvernements successifs depuis 2007. Mais, "notre secteur est éclaté entre plusieurs ministères. Il n'y a pas de réelle coordination des différentes administrations et financeurs intervenant dans le champ de l' **aide** et des **soins** à domicile. Il faut bien constater quand vient le temps des arbitrages budgétaires, il est considéré comme **une variable d'ajustement car ne figurant dans les priorités d'aucun des grands ministères qui ont un véritable pouvoir d'action**", précise encore l' **UNA**.

En choisissant de descendre dans la rue samedi 7 mars, les professionnels des services d'aide et de soins à domicile profitent de l'**approche des élections départementales pour interpeller les élus et l'opinion publique** sur la nécessité de soutenir un secteur qui a pour but d'accompagner les plus fragiles. **En Bourgogne, un rassemblement est prévu à 10h30 à Nevers, square de la Résistance.**

vidéo: <https://www.youtube.com/embed/6j7SGJzNfSg>

Reportage : François-Marie Lapchine et Jean-François Guilnard

Montage : Charles Morhain

Intervenants :

- Louise Gastel, bénéficiaire de l'aide à domicile
- Fatima Minhag, aide à domicile de la "Mutualité française bourguignonne"
- Michel Martin, président de la Mutualité française bourguignonne



Bégar

Le comité cantonal d'entraide manifestera samedi

Le comité cantonal d'entraide de Bégar, le Samad de Bourbriac, le comité des services aux personnes et l'Adsevel de Guingamp se mobilisent pour la journée nationale du samedi 7 mars, où un appel est lancé par l'Una (Union nationale de l'aide et des services à domicile) à se rendre à Rennes.

« Un appel à sauver les services à domicile, dont les structures, très souvent associatives, voient leur situation financière se dégrader. Cela aura des répercussions pour les bénéficiaires de ces services et pour les salariés... Cette position qui va à l'encontre du vivre à domicile le plus longtemps possible » regrette la directrice, Corinne Delaquaize.

« Un cadeau pour nous »

Le comité reçoit le soutien de nombreuses familles. Au total, tous services confondus, le comité cantonal s'occupe de 480 familles sur une année. Parmi elles : Marguerite Dalemans, 91 ans, Flamande de naissance et Bégarroise depuis trois ans. « Si on n'avait pas les services, on nous mettrait dans un home (terme utilisé en Belgique pour la maison de retraite). Je n'ai que du bien à dire ;



Marguerite Dalemans, 91 ans, ici en présence de Corinne Delaquaize, se réjouit de l'aide apportée par le comité cantonal.

si on ne les avait pas, on serait bien malheureux. Le personnel est très agréable et nous permet de continuer de vivre. La maison de retraite, c'est la fin ! »

Dans le fonctionnement, sept personnes arrivent à rendre visite à Marguerite, qui attend de rejoindre son pays de naissance, où son époux repose à Liège. « Je veux mourir

en Belgique. Ce n'est pas que je n'aime pas les Français ! J'aime les Français mais ce n'est pas mon pays. »

Une rencontre très joyeuse avec une personne de 91 ans qui a encore... la frite. Et de conclure : « Les filles, c'est vraiment un cadeau pour nous les vieux. »